



GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



ANALYSE DES RÉSULTATS 2020

IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID

PERSPECTIVES

# RAPPORT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

# 2021

Contacts presse :

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Bénédicte Constans 01 43 17 70 44

Ministère de l'Economie et des Finances : 01 53 18 33 80

Direction générale du Trésor : Elodie Cuerq 01 44 87 20 41

Ce rapport a été réalisé par le bureau des Echanges extérieurs et du risque-pays (MACRO 3) de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Politique macroéconomique, Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises, Politiques sectorielles et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor, du Service économique régional de Tokyo près l'Ambassade de France au Japon, de la Banque de France et de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (Département des statistiques et des études économiques).

Les données utilisées pour la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) en ce qui concerne les échanges de biens et de la Banque de France en ce qui concerne les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

## Table des matières

Édito de Franck Riester .....	7
Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité .....	7
Les chiffres clés du commerce extérieur en 2020 .....	12
Les principaux effets de la crise de la Covid sur le commerce extérieur de biens .....	13
<b>PARTIE 1 : ANALYSE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE LA FRANCE EN 2020 .....</b>	<b>15</b>
<b>I. Echanges de biens et services.....</b>	<b>16</b>
<b>1. Echanges commerciaux de biens : principales évolutions observées en 2020.....</b>	<b>16</b>
Une chute des exportations comparable à celle observée en 2009 .....	16
Les importations chutent également, mais plus modérément que les exportations.....	16
Le solde commercial des biens se dégrade de 7,3 Md€ par rapport à 2019.....	16
<b>2. Analyse sectorielle des échanges de biens .....</b>	<b>19</b>
L'aéronautique souffre tout particulièrement.....	19
Focus : le secteur aéronautique français à l'épreuve de la crise de la Covid.....	20
Après l'aéronautique, l'automobile et les biens d'équipements sont les secteurs qui contribuent le plus fortement à la baisse des exportations.....	22
L'agroalimentaire demeure relativement épargné par la crise.....	23
L'industrie pharmaceutique est le seul secteur à contribuer positivement à l'évolution des exportations en 2020 dans le contexte de la pandémie.....	23
Forte hausse des importations des biens utilisés pour la lutte contre la Covid.....	23
La facture énergétique se réduit quasiment de moitié en raison de la baisse des prix du pétrole et des volumes d'importations énergétiques.....	27
<b>3. Analyse géographique des échanges de biens .....</b>	<b>30</b>
Nos échanges se dégradent avec l'ensemble des régions du monde .....	30
Face au recul du commerce mondial, le marché unique européen a favorisé une meilleure résilience de nos échanges commerciaux .....	31
L'analyse infra-annuelle des échanges fait ressortir des dynamiques contrastées selon les partenaires géographiques .....	31
Focus : la relation commerciale France-Japon.....	34
<b>4. Echanges de services .....</b>	<b>36</b>
Une chute brutale de nos échanges de services .....	36
L'effondrement du tourisme international est la principale cause de ce recul .....	36
Focus : un effondrement mondial du tourisme international .....	38
Les échanges de services financiers ont relativement bien résisté à la crise.....	39
Focus : évolutions de long terme du commerce extérieur français de services.....	41
<b>II. Solde courant et contribution des échanges extérieurs à l'économie .....</b>	<b>42</b>
<b>1. Solde courant.....</b>	<b>42</b>
Le déficit commercial des biens et services s'est nettement dégradé en 2020.....	42
Les soldes des services et du négoce international restent excédentaires, malgré une dégradation par rapport à 2019.....	42

Le compte des revenus primaires et secondaires a aussi subi une dégradation en 2020 .....	42
Au total, le déficit de la balance courante se creuse significativement .....	43
Définitions : balance commerciale, balance courante, balance des paiements.....	46
<b>2. Contribution du commerce extérieur à la croissance .....</b>	<b>47</b>
La contribution du commerce extérieur à la croissance française serait nettement négative en 2020. ....	47
<b>III. Parts de marché de la France.....</b>	<b>48</b>
<b>1. La part de la France dans le commerce mondial en valeur tend à se stabiliser depuis 7 ans.....</b>	<b>48</b>
La stabilisation des parts de marché de la France dans le commerce mondial observée depuis 2012 se poursuit .....	48
La crise de la Covid s'est traduite par un léger recul de la part de marché de nombreux pays avancés.....	49
Les données en volume, c'est-à-dire corrigées des variations de prix, font également apparaître une stabilisation depuis quelques années.....	50
<b>2. Parts de marché de la France par grandes régions de monde .....</b>	<b>52</b>
Les parts de marché de la France sont stables dans les différentes régions du monde, sauf en Afrique où elles diminuent .....	53
<b>PARTIE 2 : UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL INÉDIT LIÉ A LA CRISE DE LA COVID-19 .....</b>	<b>57</b>
<b>I. Le contexte mondial en 2020 .....</b>	<b>58</b>
<b>1. Une crise sanitaire et économique mondiale exceptionnelle .....</b>	<b>58</b>
Après avoir ralenti en 2019 (+2,8 %), la croissance mondiale a chuté très fortement en 2020 (-3,5 %) selon le FMI.....	58
L'ampleur du choc a été très hétérogène entre les régions.....	58
Focus : Quel impact de la Covid sur les économies émergentes et en développement ? .....	59
Dans ce contexte fortement récessif, le commerce mondial s'est replié violemment en 2020 (-9,6 %).....	60
En miroir de l'activité, le commerce mondial a vite rebondi à la sortie de la première vague .....	60
Au total, la demande mondiale adressée à la France s'est repliée sensiblement à -11,3 % .....	60
Focus : effet sur le commerce des perturbations dans le transport des marchandises et personnes.....	61
Focus : l'organisation en chaînes de valeurs mondiales (CVM) ne semble pas avoir amplifié significativement la baisse des échanges commerciaux mondiaux.....	62
<b>2. La poursuite des tensions commerciales internationales .....</b>	<b>63</b>
La persistance des incertitudes liées aux tensions commerciales internationales.....	63
La politique commerciale américaine a notamment visé les intérêts européens .....	64
Une fragilisation accrue du cadre commercial multilatéral .....	65
Des incertitudes jusqu'à la fin de l'année 2020 sur la relation future entre le Royaume-Uni et l'UE .....	66
<b>3. La baisse des cours du pétrole a contribué à l'allègement de la facture énergétique .....</b>	<b>67</b>
Le cours du pétrole s'est effondré en mars, entre recul massif de la demande et incertitudes sur l'offre .....	67
Le rebond de l'activité et l'accord finalement négocié au sein de l'OPEP+ ont permis au marché de rebondir en mai et juin .....	68
En fin d'année, les annonces de disponibilité de vaccins ont entraîné un rebond du cours même si de nombreuses incertitudes demeurent.....	68
Focus : Les inquiétudes sur les capacités de stockage de pétrole ont entraîné un mouvement inhabituel sur les marchés pétroliers, avec des prix ponctuellement négatifs .....	69
<b>4. Évolution du change : une appréciation de l'euro .....</b>	<b>70</b>

L'euro s'est apprécié en 2020, en rupture avec la baisse tendancielle constatée depuis mi-2018 .....	70
Une appréciation durable de l'euro pèserait sur l'activité et le commerce extérieur .....	72
<b>II. Comparaison des effets de la crise sur les échanges de la France et de ses principaux partenaires</b>	<b>74</b>
<b>1. Echanges de biens</b> .....	<b>74</b>
Les exportations françaises apparaissent plus affectées que celles de ses voisins .....	74
A l'inverse de ses voisins, les exportations françaises vers l'UE résistent mieux que les exportations vers les pays tiers .....	75
La dégradation du solde commercial des biens est moins marquée en France qu'en Allemagne .....	76
<b>2. Echanges de services et solde courant</b> .....	<b>77</b>
La baisse des exportations de services est plus contenue pour la France que pour l'Italie et l'Espagne .....	77
La France a vu son solde courant plus affecté que celui de ses voisins européens .....	79
<b>PARTIE 3 : PERSPECTIVES ET FACTEURS D'ÉVOLUTION</b> .....	<b>83</b>
<b>I. Perspectives internationales</b> .....	<b>84</b>
<b>1. Perspectives de reprise de l'activité et du commerce mondial en 2021</b> .....	<b>84</b>
La reprise de l'activité mondiale en 2021 serait toujours bridée par la pandémie .....	84
Les économies avancées resteraient encore lourdement affectées en 2021 .....	84
La reprise serait très hétérogène entre les économies émergentes .....	84
Les échanges mondiaux rebondiraient partiellement en 2021 .....	85
<b>II. Politique de soutien à l'export et politique commerciale</b> .....	<b>87</b>
<b>1. Une politique de soutien à l'export adaptée et amplifiée pour répondre à la crise</b> .....	<b>87</b>
Une série de mesures d'urgence en soutien aux entreprises exportatrices .....	87
Le volet export du plan « France Relance » .....	87
Des mesures qui s'inscrivent dans la continuité de la stratégie française de soutien aux exportations .....	89
<b>2. Stratégie française de politique commerciale</b> .....	<b>89</b>
Soutien actif au processus de révision de la politique commerciale européenne .....	89
Focus : Les approvisionnements français et européens sont-ils vulnérables ? .....	90
Renforcement des outils de défense des conditions équitables de concurrence .....	91
Mise en cohérence de la politique commerciale avec les objectifs européens de développement durable .....	93
Soutien à une réforme ambitieuse de l'OMC .....	93
Maintien de relations équilibrées et mutuellement bénéfiques avec nos partenaires commerciaux .....	93
<b>III. Déterminants structurels de l'internationalisation de l'économie française : compétitivité, appareil exportateur, attractivité</b> .....	<b>95</b>
<b>1. Évolution de la compétitivité française</b> .....	<b>95</b>
La crise de la Covid a perturbé la mesure statistique de la compétitivité .....	95
La compétitivité française s'est nettement améliorée ces dernières années .....	95
La crise pourrait modifier les équilibres existants .....	98
Focus : Coût des intrants et compétitivité en France, Allemagne et Italie .....	99
<b>2. L'appareil exportateur français</b> .....	<b>100</b>
Le nombre d'exportateurs était en mars 2020 au plus haut en 19 ans, avant de se tasser légèrement depuis la crise .....	100
Focus : Les stratégies internationales des entreprises françaises .....	102

<b>3. Investissements français à l'étranger et filiales françaises à l'étranger .....</b>	<b>103</b>
Bien qu'en ralentissement, les flux d'investissements français à l'étranger sont restés significatifs en 2020 malgré le contexte de la crise de la Covid .....	103
La France compte 46 488 filiales à l'étranger, niveau le plus élevé parmi les pays européens .....	105
<b>4. L'attractivité économique de la France reste forte malgré la baisse de l'investissement étranger résultant de la crise 107</b>	
Le stock d'IDE en France a continué d'augmenter en 2019 .....	107
Si les premières données portant sur 2020 montrent une baisse importante des flux d'IDE entrants, elle semble plus contenue en France que chez ses voisins.....	111
La France progresse dans les classements d'attractivité internationaux et attire toujours plus de projets d'investissements .....	111
Focus : les mesures prises depuis 2017 pour renforcer l'attractivité de la France ont été complétées depuis le déclenchement de la crise .....	112
<b>ANNEXES.....</b>	<b>113</b>
Annexe 1 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par secteur.....	114
Annexe 2 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France et de ses principaux partenaires commerciaux .....	115
Annexe 3 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par grand région partenaire.....	116
Annexe 4 : Synthèse des flux commerciaux (services) de la France par secteur.....	117
Annexe 5 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux.....	118
Annexe 6 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux par grandes zones.....	119
Annexe 7 : liste des « biens Covid » .....	120

## Édito de Franck Riester

Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité



-9,6% : c'est l'ampleur du choc que les échanges internationaux ont subi en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19 selon le FMI. Ce choc majeur, d'une ampleur sans précédent dans notre histoire récente, a profondément bouleversé l'économie mondiale et les échanges internationaux. La France n'a pas été épargnée par ce recul du commerce mondial. A l'instar de nos partenaires, nous avons vu baisser tant nos exportations de biens (-15,9 %) que nos importations (-13,0 %). Le déficit des biens se détériore de 7,3 milliards € en 2020 par

rapport à l'année précédente, pour atteindre -65,2 milliards €, effaçant le redressement enregistré en 2019.

Cependant, après un effondrement historique au premier semestre, la baisse des échanges de biens est plus contenue dans la seconde moitié de l'année, avec une reprise forte de nos exportations tout particulièrement au sein de l'UE, imputable à l'imbrication de notre économie au sein du marché intérieur. L'intégration européenne a été un indéniable facteur de résilience face à l'attrition des échanges internationaux. Notre appareil exportateur a apporté la preuve de sa solidité : le nombre d'entreprises exportatrices françaises est resté stable en 2020 (à plus de 128 300) après une nette hausse en 2019. Cette solidité, nous la devons tant à nos entreprises qu'aux mesures massives de soutien d'urgence que le Gouvernement a déployées dès le printemps 2020.

Au-delà de la chute des flux commerciaux, la crise Covid a révélé les fragilités de nos chaînes de valeur et de notre approvisionnement en produits stratégiques. Pour réparer ces vulnérabilités, la France plaide, dans le cadre de la révision en cours de la stratégie de politique commerciale de l'Union européenne, pour structurer une véritable autonomie stratégique européenne, ouverte et durable, et défend une meilleure protection de nos entreprises afin qu'elles soient exposées à des conditions de concurrence équitable de la part des pays tiers.

Pour relancer notre économie, il est impératif que nous encourageons nos entreprises à repartir à la conquête des marchés étrangers. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de mobiliser 247 millions € au titre du volet export du plan France Relance. En cours de déploiement depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier sous l'égide

de la Team France Export et des Régions, les mesures de relance de l'export bénéficient directement aux PME et ETI exportatrices. Je les ai présentées auprès de plus de 4 500 entreprises à l'occasion de 10 webinaires sectoriels et d'un Relance Export Tour dont les 17 étapes m'ont permis d'échanger avec les partenaires de la Team France Export dans chacune de nos régions et territoires ultramarins. Nos exportateurs ont commencé à s'approprier les outils que nous mettons à leur disposition. En ce début d'année, nous étoffons encore les mesures d'appui à la relance de l'export avec la mise en ligne de trois e-vitrines (vins et spiritueux, agroalimentaire et cosmétique) et de comptes personnalisés de l'exportateur pour consolider la dynamique de reprise que nous observons d'ores et déjà.

Le Gouvernement poursuivra son action tout au long de l'année 2021, avec les Régions et tous les acteurs de l'export, pour donner à nos entreprises et à nos territoires les moyens de relever les défis de la projection à l'international, indispensables pour la relance de notre économie.







# Les chiffres clés du commerce extérieur en 2020



La France est le  
**6<sup>ème</sup> exportateur mondial**  
de biens et services



**128 323**

Entreprises françaises  
exportatrices



## Exportations de biens

**428,1 Md€**

(-15,9 % par rapport à 2019)

## Importations de biens

**493,3 Md€**

(-13,0 % par rapport à 2019)

**Déficit commercial en biens : 65,2 Md€**

(57,9 Md€ en 2019)

Déficit hors énergie et  
matériel militaire: **56,4 Md€**



## Principaux clients

 **Allemagne** : 60,8 Md€  
 **Italie** : 32,3 Md€  
 **Etats-Unis** : 32,3 Md€  
 **Espagne** : 30,9 Md€

## Principaux fournisseurs

 **Allemagne** : 71,7 Md€  
 **Chine** : 56,6 Md€  
 **Italie** : 39,2 Md€  
 **Espagne** : 35,4 Md€

UE-27 = 54 % des  
exportations françaises



## Principaux excédents sectoriels

 **Aéronautique et spatial** : 16,5 Md€  
 **Chimie, parfums, cosmétiques** : 12,9 Md€  
 **Agroalimentaire** : 6,3 Md€  
 **Pharmaceutique** : 5,0 Md€

## Principaux déficits sectoriels

 **Biens d'équipement** : 33,2 Md€  
 **Energie** : 25,7 Md€  
 **Textile, habillement**: 15,4 Md€  
 **Automobile** : 15,4 Md€



**Exportations de services** : 216,2 Md€ (-17,7 %)

**Importations de services** : 207,9 Md€ (-13,8 %)

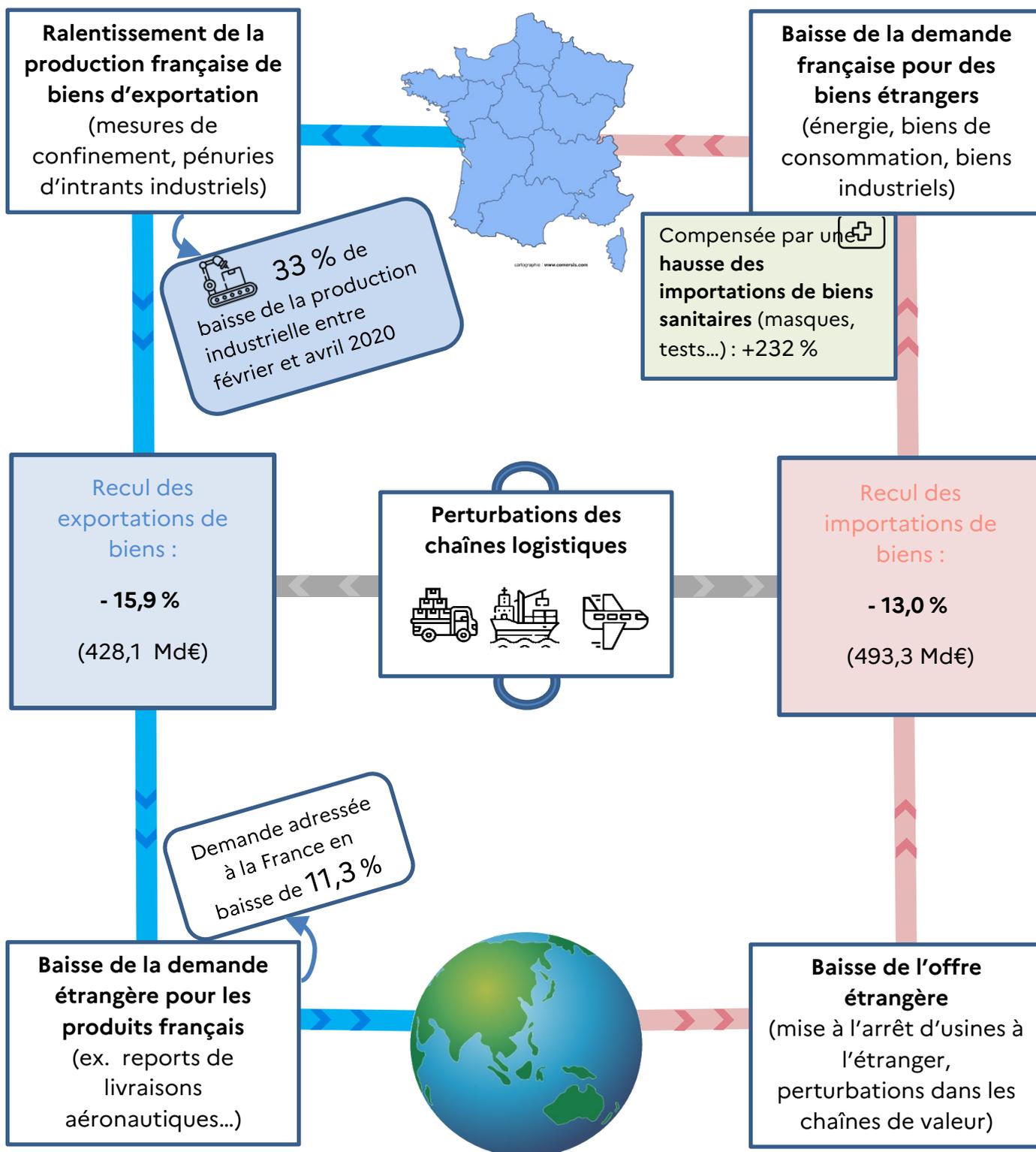
Excédent commercial en services : **8,3 Md€**

## Déficit courant

(biens, services, négoce,  
revenus dont revenus d'IDE)

**53,2 Md€** (2,3 % du PIB)

# Les principaux effets de la crise de la Covid sur le commerce extérieur de biens



Sources : DG Trésor, Douanes françaises, Banque de France, Insee, OCDE. Icônes : Flaticon ; comersis.com  
Voir détails et définitions des concepts dans le rapport



## PARTIE 1 : ANALYSE DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE LA FRANCE EN 2020

# I. Echanges de biens et services

## 1. Echanges commerciaux de biens : principales évolutions observées en 2020

---

- **Les échanges de biens reculent fortement en 2020, avec une baisse sensible des exportations (-15,9 %) comme des importations (-13,0 %).**
- **La facture énergétique diminue de près de moitié, à 25,7 Md€.**
- **Le déficit des biens se détériore de plus de 7 Md€ en 2020, à - 65,2 Md€ ; ce niveau de déficit reste inférieur au point bas observé en 2011 (-75,0 Md€).**

### *Une chute des exportations comparable à celle observée en 2009*

Après trois années de croissance soutenue (2017-2019), les exportations chutent en 2020 de 15,9 % (-81,0 Md€) par rapport à 2019, à 428,1 Md€, leur plus bas niveau depuis dix ans. Les exportations françaises n'avaient pas connu de baisse aussi marquée depuis la crise financière mondiale de 2009 (-17,3 %). A des degrés divers, tous les secteurs subissent une baisse de leurs exportations, à l'exception du secteur pharmaceutique.

La dynamique de rattrapage observée dès la sortie du confinement du printemps a cependant permis d'amortir la chute des exportations. Alors qu'en avril, les exportations étaient tombées à seulement 56 % de leur niveau habituel, elles avaient en décembre quasiment retrouvé leur niveau d'avant crise (93 %), malgré les mesures sanitaires toujours en vigueur.

### *Les importations chutent également, mais plus modérément que les exportations*

Les importations enregistrent également un net repli en 2020, mais dans une moindre

ampleur que les exportations : elles reculent de 73,8 Md€ à 493,3 Md€, soit une baisse de 13,0 % par rapport à l'année précédente. Comme pour les exportations, cette baisse des importations est la plus forte enregistrée depuis 2009 (-17,3 %).

La baisse des importations résultant du ralentissement de l'activité économique et de la demande intérieure a été en partie atténuée par les importations exceptionnelles de biens utilisés pour la lutte contre la Covid<sup>1</sup>, dont les masques, qui représentent 10,3 Md€ en 2020.

### *La facture énergétique diminue presque de moitié*

Elle s'établit à 25,7 Md€ (après 44,8 Md€ en 2019), à son niveau le plus faible en 17 ans. Cette baisse s'explique par la diminution simultanée des volumes importés et des prix du pétrole (cf. partie 2, I. 3.). L'excédent du matériel militaire diminue également de 6,5 % par rapport à l'année précédente, à 4,7 Md€ en 2020.

### *Le solde commercial des biens se dégrade de 7,3 Md€ par rapport à 2019*

Alors que le déficit commercial des échanges de biens tendait à se résorber en 2019 (-4,9 Md€ par rapport à 2018), ce dernier se détériore à nouveau en 2020 de 7,3 Md€ pour atteindre 65,2 Md€, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Ce niveau est ainsi au plus haut depuis 2012 (-67,9 Md€). Ce creusement du déficit s'explique par la

---

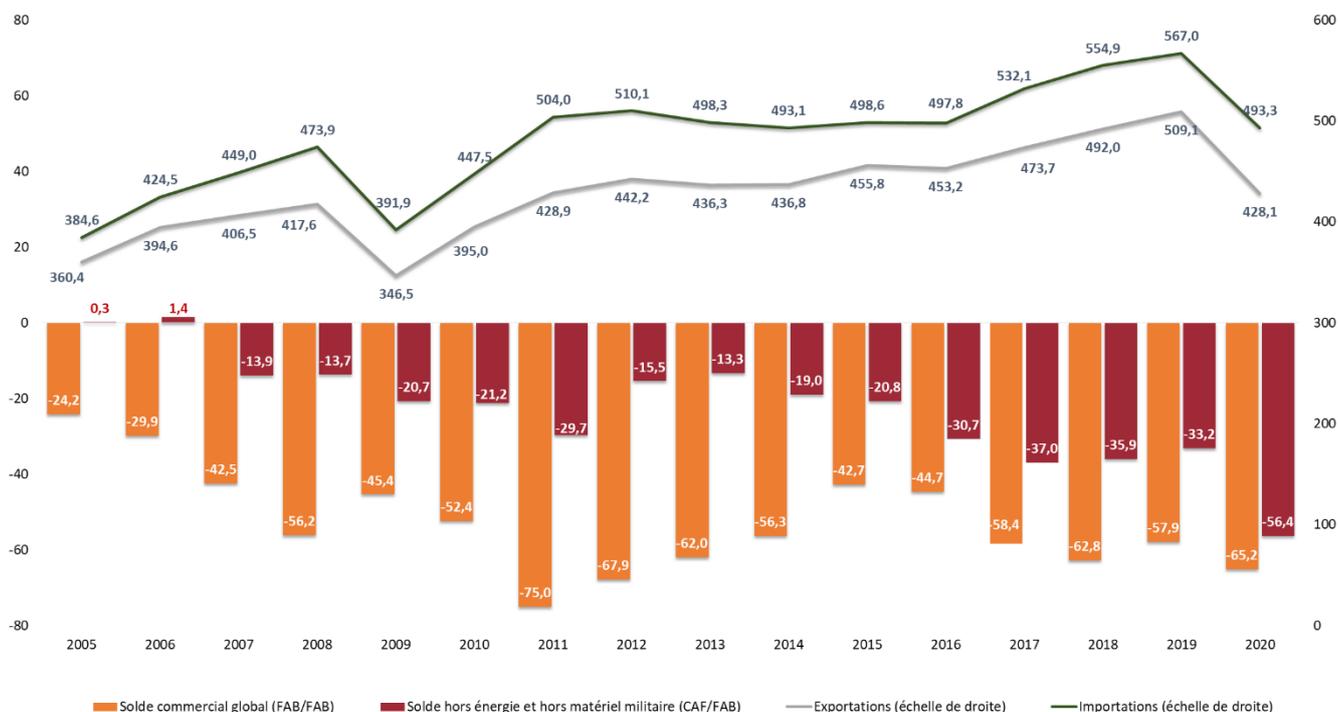
<sup>1</sup> Sauf mention contraire, les « biens Covid » recouvrent dans ce rapport 14 catégories de produits, dont les masques et autres équipements de protection à usage unique, les respirateurs et les réactifs de test. Voir la liste complète en annexe 7.

baisse plus prononcée des exportations que des importations au cours de l'année.

Le déficit hors énergie et matériel militaire a atteint un niveau historiquement élevé après

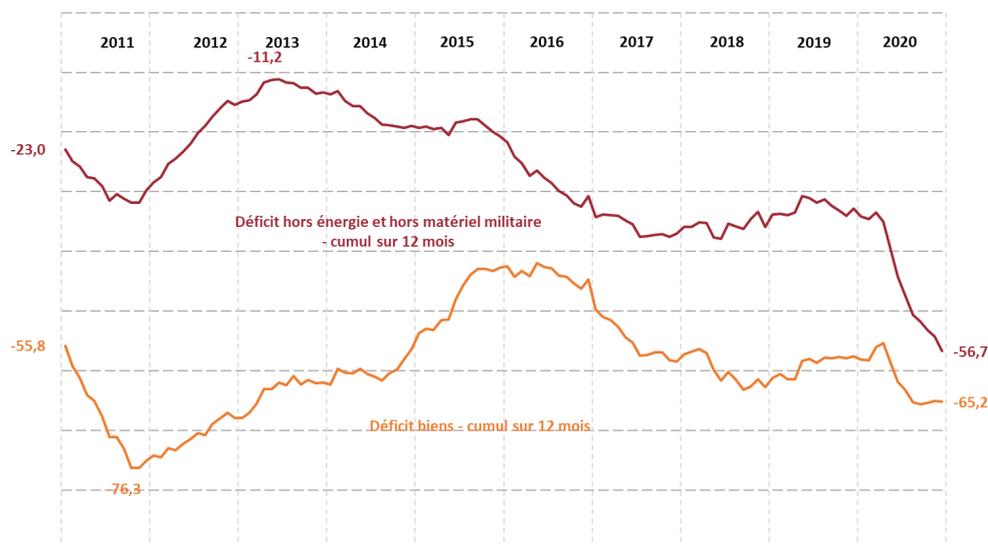
deux années d'amélioration : il se creuse de 23,2 Md€ (+70 %) à 56,4 Md€ (après 33,2 Md€ en 2019).

### Echanges de biens : exportations, importations, déficit commercial total et déficit « hors énergie et matériel militaire », depuis 2005 - en valeur (Md€)



Source : Douanes

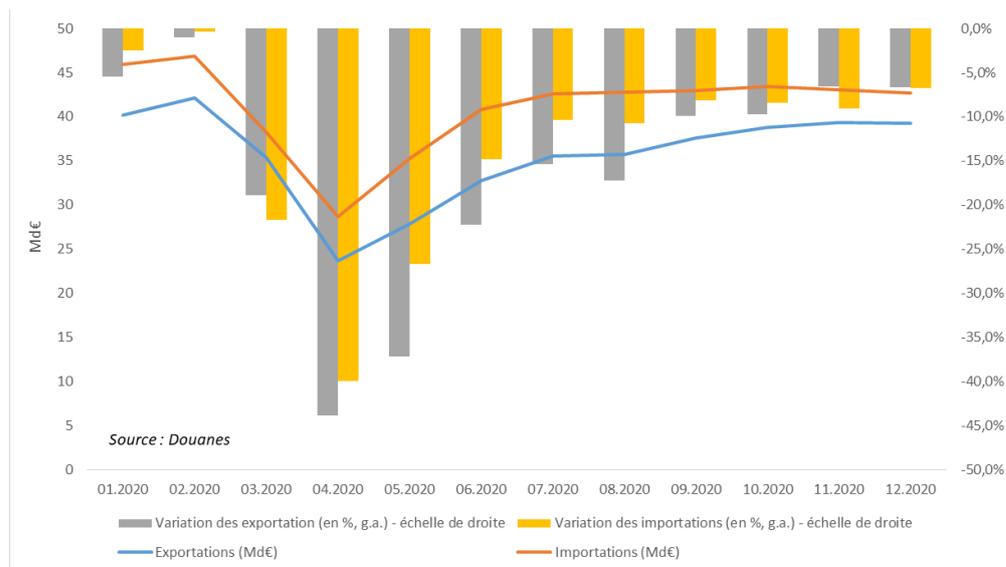
Déficit cumulé sur les derniers 12 mois - évolution mensuelle depuis 2011 (en Md€ - données brutes)



Source : Douanes; calculs : DG Trésor  
Dernier point : décembre 2010

## Evolution mensuelle du commerce de biens en 2020

(en montant et en  
variation par rapport  
au même mois de  
2019 – données CVS)



## 2. Analyse sectorielle des échanges de biens

---

- **Les exportations aéronautiques, les plus touchées par la crise, diminuent de près de moitié, à 35,0 Md€.**
- **Les véhicules automobiles et les biens d'équipements sont également très pénalisés.**
- **Les secteurs agroalimentaire et pharmaceutique sont globalement épargnés.**
- **La facture énergétique tombe à un niveau historiquement bas sous l'effet conjoint d'une baisse du prix du pétrole et des volumes importés.**

### *L'aéronautique souffre tout particulièrement*

Les exportations aéronautiques et spatiales sont de loin les plus touchées par la crise, quasiment divisées par deux (-45,5 %), à 35 Md€ contre 64,3 Md€ en 2019. Les livraisons d'avions et véhicules spatiaux chutent de 49,1% tandis que les exportations d'équipements aéronautiques et spatiaux (turboréacteurs et autres parties des véhicules aériens et spatiaux) baissent moins fortement (-41,0%). En parallèle, les importations du secteur chutent de 14,6 Md€ à 18,5 Md€, soit une baisse de 44 %. Le solde du secteur aéronautique et spatial, qui avait atteint un niveau historiquement élevé en 2019 (31,1 Md€), diminue quasiment de moitié en 2020 à 16,5 Md€.

Les exportations du secteur ont directement souffert de l'effondrement du trafic aérien et les perspectives de reprise pour les compagnies aériennes restent incertaines (cf. focus). Alors que les exportations françaises avaient dans leur ensemble quasiment retrouvé en décembre leur niveau d'avant crise (93%), les exportations

aéronautiques et spatiales n'atteignaient encore que 61,9 % de leur niveau habituel.

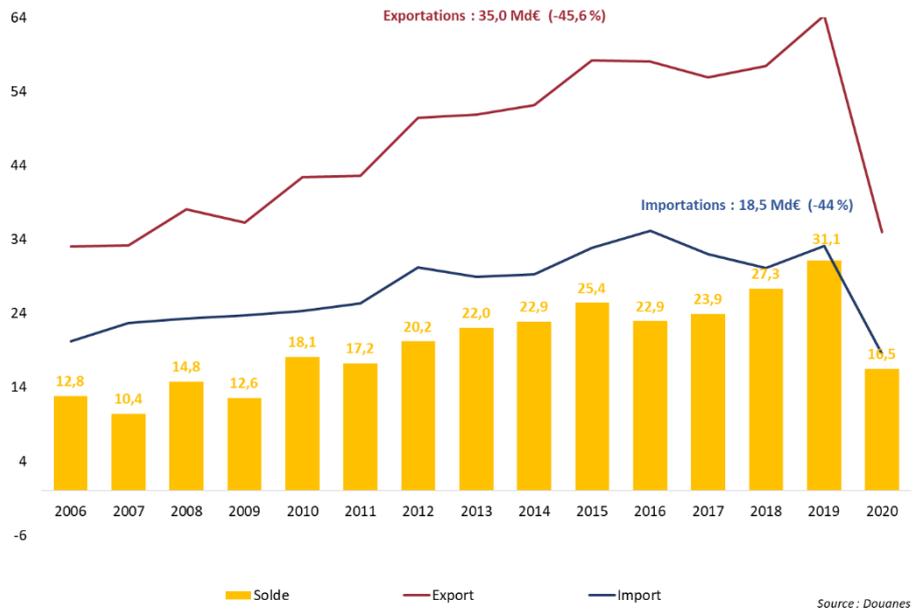
Le poids du secteur dans les exportations françaises tombe à 8,4% (après 12,9% en 2019), son niveau le plus bas depuis 2005. Au niveau géographique, les exportations aéronautiques et spatiales demeurent principalement tirées par l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

La part des pays d'Europe comme clients des exportations aéronautiques et spatiales passe de 34,5 % en 2019 à 43,0 % en 2020. Comparé au reste du monde, l'Europe est le continent vers lequel les exportations ont le moins baissé (-32,1%). Les importations en provenance d'Europe diminuent dans une proportion comparable (-43,4 %), stabilisant le solde sectoriel à 5,9 Md€ (après 5,0 Md€ en 2019).

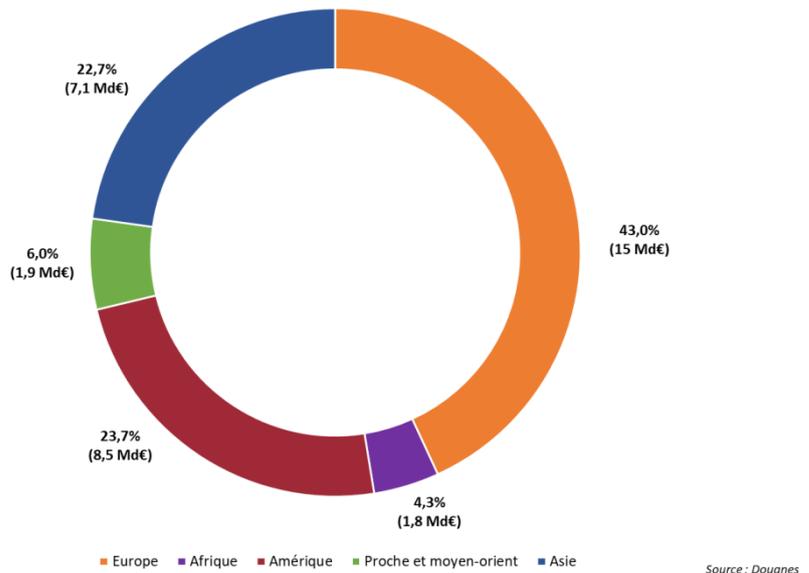
L'Amérique représente 23,7 % des exportations du secteur, en baisse d'environ de moitié (-44,7%) par rapport à 2019. Les exportations vers l'Asie connaissent la baisse la plus marquée (-58,9 % par rapport à 2019) et ne représentent plus que 22,7 % des exportations du secteur contre 30,9 % en 2019.

Le poids du Proche et Moyen-Orient reste relativement stable en 2020 à 5,4 % (contre 6,0 % en 2019), les exportations baissant néanmoins de 40,3 % par rapport à l'année précédente. Les exportations aéronautiques vers l'Afrique baissent également en 2020 (-32,7%), et représentent 4,3 % des exportations (après 3,5 % en 2019).

**Secteur aéronautique et spatial : exportations et excédent enregistrent une baisse historique (en Md€)**



**Secteur aéronautique et spatial : l'Europe maintient reste la première région de destination des exportations, devant l'Amérique**



**Focus : le secteur aéronautique français à l'épreuve de la crise de la Covid**

Le secteur aéronautique mondial subit de plein fouet la crise causée par l'épidémie de Covid. En particulier, les mesures d'endiguement de l'épidémie prises dans la quasi-totalité des pays ont causé une chute durable du trafic aérien : selon l'Association internationale du transport aérien (AITA), le trafic mondial de passagers aurait chuté de 60 % en 2020 (par rapport à 2019) et, malgré une reprise, resterait en 2021 inférieur de 38 % à son niveau de 2019. La fragilisation financière des compagnies aériennes, et la moindre demande qui en découle, devraient donc toucher durablement le secteur aéronautique mondial. Selon l'AITA, le chiffre d'affaires du secteur chuterait de 510 Md€ en 2020 et de près de 40 Md€ en 2021, et le trafic et l'activité mondiale du secteur ne devraient pas revenir à leur niveau d'avant la crise avant 2024 au plus tôt.

Le commerce extérieur français est d'autant plus touché que l'industrie aéronautique s'est affirmée, au cours des dernières années, comme le principal moteur des exportations françaises. Ce secteur a représenté en effet 12 % de nos exportations de biens en moyenne sur les dix dernières années, constituant notre principal secteur excédentaire. En 2019, il était le secteur le plus dynamique à l'export, en hausse de 12,3 % sur l'année (contre 3,6 % pour l'ensemble des exportations). Le secteur aéronautique est en outre l'un des secteurs les plus dépendants du commerce extérieur, avec une part de chiffre d'affaires à l'export de 86 %.

Airbus est entré dans la crise en bonne santé financière et opérationnelle, mais a dû adapter ses livraisons et son outil de production aux perspectives incertaines d'évolution de la demande, après l'arrêt quasi-complet du transport aérien à la fin du premier trimestre 2020. Fin 2019, Airbus disposait d'un carnet de commande de 7 482 avions commerciaux (en hausse de 17 % sur 5 ans). Les commandes nettes ont atteint 776 appareils en 2019, tandis que les livraisons ont culminé à 863 appareils, un niveau record après une hausse ininterrompue des livraisons depuis 2002. La gestion des conséquences de la crise de la Covid 19 est désormais la priorité opérationnelle d'Airbus et de ses sous-traitants. Les livraisons d'avions commerciaux ont démontré la résilience d'Airbus en 2020 avec 566 livraisons à 87 clients (contre 157 livraisons pour Boeing), soit 34 % de moins qu'en 2019 conformément au plan d'adaptation de la production définie en avril 2020 en réponse à la pandémie de la Covid 19, dont 38 A220, 446 appareils de la famille A320, 19 A330, 59 A350 et 4 A380. Afin de surmonter les restrictions de voyages internationaux, les équipes d'Airbus ont développé une solution innovante de livraisons électroniques qui a concerné plus de 25 % des livraisons de 2020. Airbus a enregistré un total de 383 nouvelles commandes sur l'année (contre 184 pour Boeing), soit 268 commandes nettes, mettant en évidence le soutien continu des clients sur tous les segments du marché. L'A220 a remporté 64 nouvelles commandes, ce qui le confirme comme le premier avion de sa catégorie. La famille A320 a remporté 296 nouvelles commandes, incluant 37 A321XLR. Sur le segment des gros-porteurs, Airbus a remporté 23 nouvelles commandes, dont deux A330 et 21 A350. Après 115 annulations, à fin 2020 le carnet de commandes d'Airbus s'élevait à 7 184 appareils.

Sur les 9 premiers mois de l'année 2020, le chiffre d'affaires consolidé d'Airbus diminue à 30,2 Md€ (contre 46,2 Md€ sur les 9 premiers mois de 2019), reflétant le contexte de marché difficile qui impacte l'activité de la division Aviation Commerciale, dont le chiffre d'affaires a connu une baisse de 43 % sur la même période (20,2 Md€ sur 9 mois contre 35,5 Md€ en 2019).

La réduction des cadences de production d'Airbus a davantage touché la France que les autres pays participants au programme, du fait notamment de la spécialisation du site de Toulouse sur les avions long-courriers, qui ont subi des réductions de cadence de 50 % contre 33 % pour les moyens courriers. La France est également le pays le plus touché en Europe par la suspension de la production du Boeing 737 max, dont le moteur Leap et de nombreux composants sont produits par Safran et divers sous-traitants français.

L'Etat a mis en œuvre des mesures de soutien ambitieuses en faveur du secteur aéronautique dans le cadre d'un plan de soutien à la filière annoncé en juin 2020, et repris dans le cadre du plan « France relance ». Le plan prévoit jusqu'à 15 Md€ pour soutenir le secteur aéronautique par le biais de prêts garantis par l'Etat à Air France, de mesures de soutien à l'exportation visant à soutenir la demande mondiale d'avions, et la mise en place de fonds abondés par l'Etat. Un fonds d'investissement est ainsi destiné à soutenir les PME et à renforcer leur compétitivité, alors que des fonds spécifiques apportent un soutien à la R&D dans le domaine des avions "verts" et

de la digitalisation de la chaîne de production. Ces mesures s'ajoutent aux mesures transversales de soutien à l'économie prises par le Gouvernement dont bénéficie également le secteur.

*Après l'aéronautique, l'automobile et les biens d'équipements sont les secteurs qui contribuent le plus fortement à la baisse des exportations*

Après l'aéronautique et le spatial, l'automobile est le secteur qui connaît la plus forte baisse de ses échanges. L'arrêt de la production automobile au mois d'avril, suivi d'une reprise dans un contexte économique dégradé, a entraîné une baisse des exportations à 40,4 Md€ en 2020, soit -18,7 % par rapport à 2019. Cette baisse est en premier lieu imputable aux véhicules finis (-21,8 %), les exportations d'équipements automobiles ne baissant que de 10,9 %. Parallèlement, les importations diminuent de 14,3 % à 55,8 Md€. Les exportations du secteur, qui avaient particulièrement souffert au premier semestre (-37,7 % par rapport au premier semestre 2019), ont connu une reprise particulièrement marquée dans la seconde moitié de l'année, avec des exportations au quatrième trimestre 2020 supérieures à celle du quatrième trimestre 2019. Comme en 2019, le secteur automobile demeure en 2020 l'un des principaux secteurs contributeurs au déficit des biens (le quatrième), avec un déficit stable à -15,4 Md€.

Le secteur des biens d'équipements<sup>2</sup> est également durement touché par la crise, les exportations diminuant de 12,9 % pour s'établir à 80,3 Md€. Les importations chutent également de 9,2 % à 113,5 Md€. Cette baisse est davantage marquée pour les machines industrielles et agricoles (-11,8 %)

---

<sup>2</sup> Produits informatiques, électroniques et optiques ; Equipements électriques et ménagers ; machines industrielles et agricoles, machines diverses.

et moins pour les produits informatiques, électroniques et optiques (-6,7%), en particuliers ceux utilisés pour la lutte contre le Covid (équipements électromédicaux). Les exportations ont connu une dynamique de rattrapage tout au long du second semestre, jusqu'à rejoindre leur niveau d'avant crise en décembre. Cette reprise demeure cependant moins prononcée que dans le secteur automobile, du fait notamment d'un choc initial de plus faible ampleur. Avec un déficit de 33,2 Md€, stable en 2020 (32,8 Md€ en 2019), le secteur des biens d'équipement représente désormais le premier contributeur au déficit français, passant devant le secteur énergétique dont le déficit atteint un niveau historiquement bas.

Dans une moindre mesure, le secteur des produits chimiques et cosmétiques voit également ses exportations diminuer pour s'établir à 54,0 Md€ en 2020, soit une baisse de 9,3 % par rapport à l'année précédente. En parallèle, les importations diminuent de 8,2 % à 41,1 Md€. L'excédent du secteur, le deuxième après l'aéronautique, diminue légèrement (-1,9 Md€) pour s'établir à 12,9 Md€.

Le secteur textile, troisième contributeur au déficit français en 2020 après les biens d'équipement et l'énergie, voit ses exportations diminuer de 10,6 % à 25,5 Md€, tandis que les importations restent stables (+0,5 % à 40,9 Md€). La baisse des importations d'articles d'habillement et de cuirs (de respectivement -12,8 % et -15,8 %) est compensée par la hausse des importations de produits de l'industrie textile (+81,3 %) incluant les masques (voir ci-après). Au total, le déficit du secteur se creuse en 2020 pour atteindre le niveau

historique de 15,4 Md€ (après 12,2 Md€ en 2019).

Les exportations de « produit de luxe » (ensemble composé des boissons, parfums et cosmétiques, cuirs et bagages, bijouterie-joaillerie et objets d'art) sont en baisse de 15,0 % à 48,1 Md€, tandis que les importations connaissent un repli de 19,1 %, conduisant à une réduction de l'excédent de 2,8 Md€ à 24 Md€.

### *Les produits agricoles et agroalimentaires sont relativement épargnés par la crise*

L'agroalimentaire (produits agricoles et produits des industries agroalimentaires) est le secteur dont les échanges, bien qu'en baisse, subissent la plus faible contraction en 2020. Les exportations diminuent de 3,4 % pour s'établir à 62,2 Md€ tandis que les importations atteignent 55,9 Md€, soit une baisse de 1,3 % par rapport à 2019. Ces contractions sont imputables essentiellement aux boissons dont les exportations diminuent de 12,2 % et les importations de 6,1 %. L'industrie agroalimentaire (hors boissons) voit à l'inverse ses échanges progresser tandis que ceux du secteur agricole restent relativement stables. Au cours de l'année, les exportations de ces secteurs ont connu une baisse limitée aux mois d'avril et mai, avant de rebondir pour dépasser en décembre leur niveau d'avant crise. L'excédent sectoriel (produits agricoles et des industries agroalimentaires), le troisième plus important, diminue légèrement en 2020 (-1,48 Md€) pour s'établir à 6,3 Md€.

### *L'industrie pharmaceutique est le seul secteur à contribuer positivement à l'évolution des exportations en 2020 dans le contexte de la pandémie*

Les exportations progressent de 1,6 Md€ à 35,3 Md€, soit une hausse de 4,7%, tandis que les importations augmentent de manière plus prononcée, de 2,9 Md€ (+ 10,4

%) à 30,3 Md€. Le quatrième solde excédentaire français se contracte ainsi de 1,2 Md€ à 5,0 Md€ en 2020.

### *Forte hausse des importations des biens utilisés pour la lutte contre la Covid*

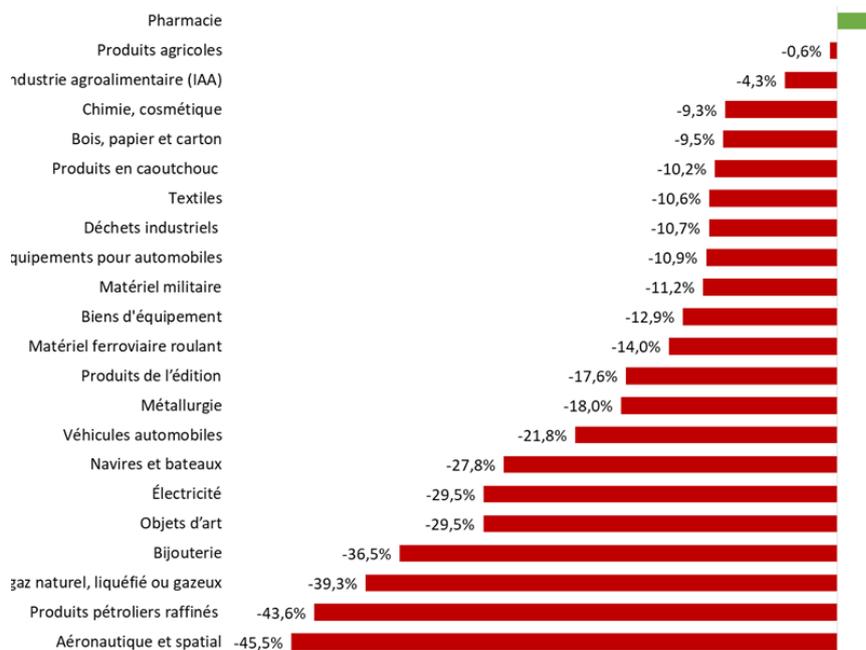
La lutte contre la pandémie et les soins aux malades ont généré un recours massif et exceptionnel à certains produits pharmaceutiques et chimiques (alcool, désinfectants, réactifs pour tests), appareils et matériel pour laboratoires (dont appareils respiratoires), vêtements et autres articles textiles (blouses chirurgicales, masques, draps). Les importations de ces biens<sup>3</sup> ont été multipliées par quatre passant de 3,1 Md€ en 2019 à 10,3 Md€ en 2020. Parmi eux, les postes les plus importants sont les masques (5,9 Md€) et les tests (1,6 Md€).

---

<sup>3</sup> Voir annexe 7 pour la liste des « biens Covid » retenus

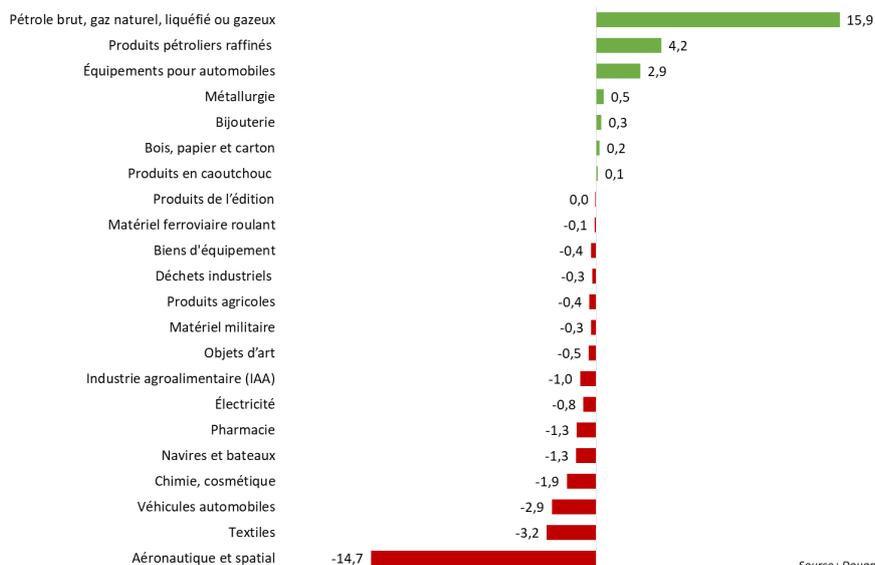
L'aéronautique est le secteur accusant la plus forte baisse en 2020

Variation des exportations entre 2019 et 2020 - en %



Les hydrocarbures et les produits pétroliers raffinés sont les principaux secteurs qui ont contribué positivement à l'évolution du solde commercial en 2020

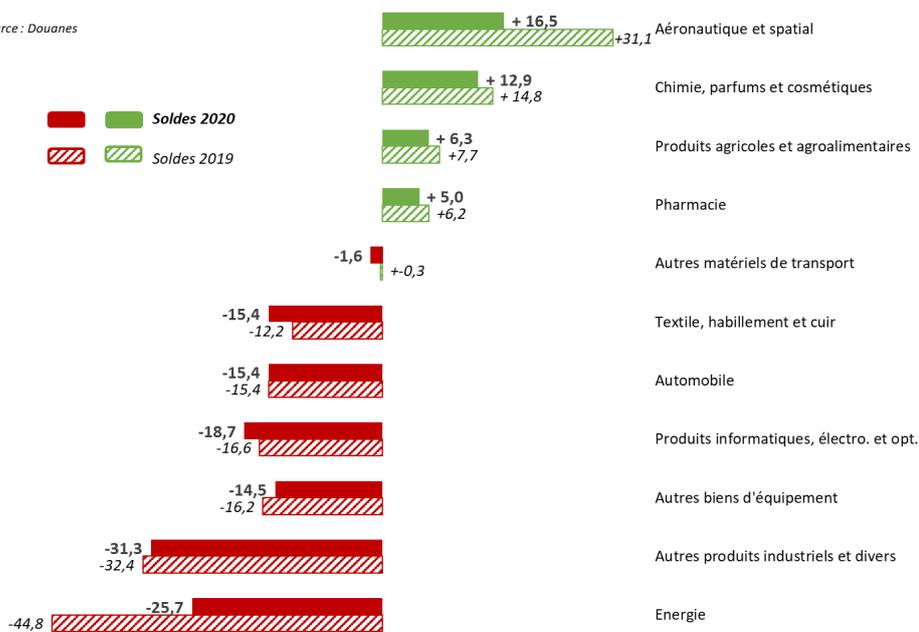
Principales contributions à la variation du solde commercial entre 2019 et 2020 - en Md€



Source : Douanes

Source : Douanes

■ Soldes 2020  
■ Soldes 2019



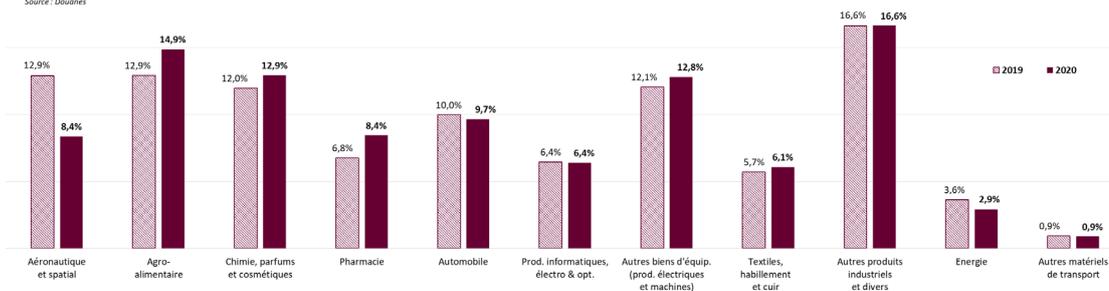
## Evolution des soldes sectoriels entre 2019 et 2020

(en Md€ - CAF/FAB)

## Répartition des exportations par grands secteurs en 2019 et 2020

(en % du total CAF/FAB hors militaire)

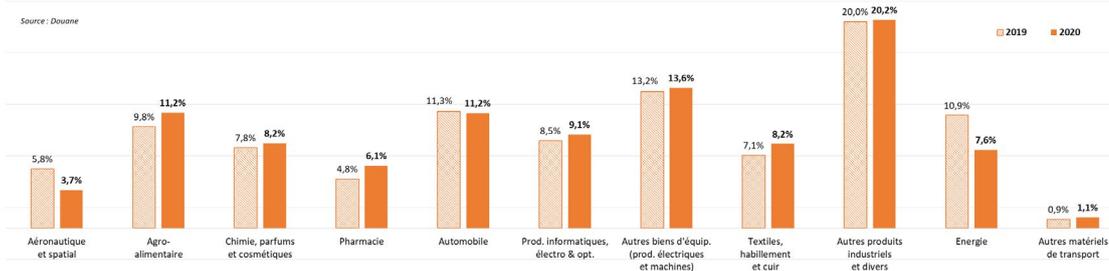
Source : Douanes



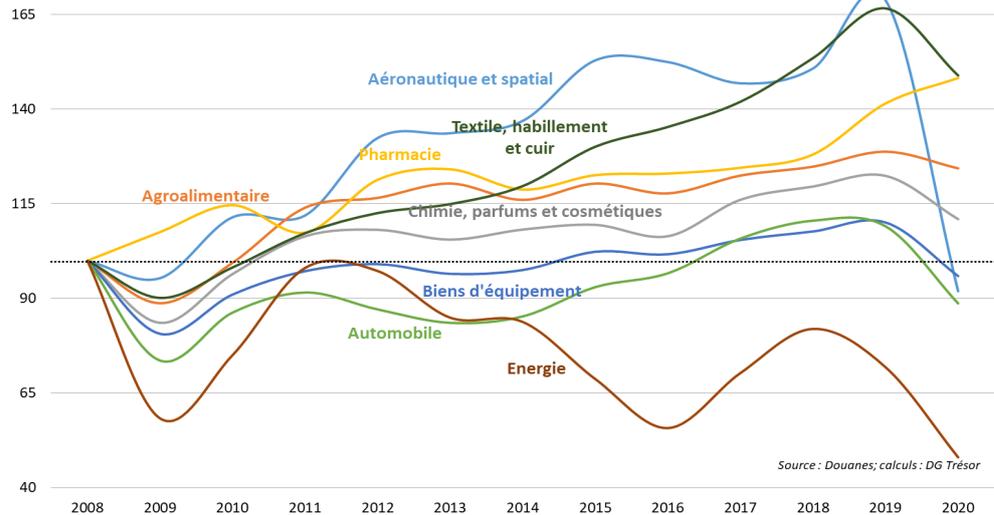
## Répartition des importations par grands secteurs en 2019 et 2020

(en % du total CAF/FAB hors militaire)

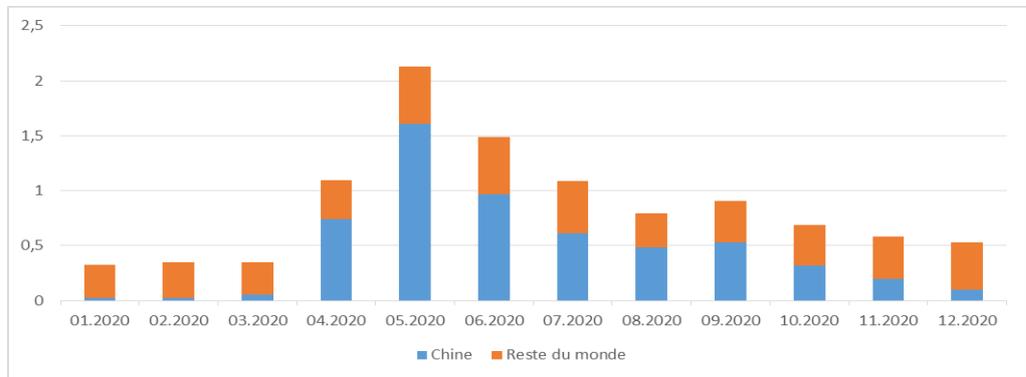
Source : Douane



La chute des exportations est la plus forte dans le secteur de l'aéronautique, de l'automobile, et des biens d'équipements (base 100 en 2008)

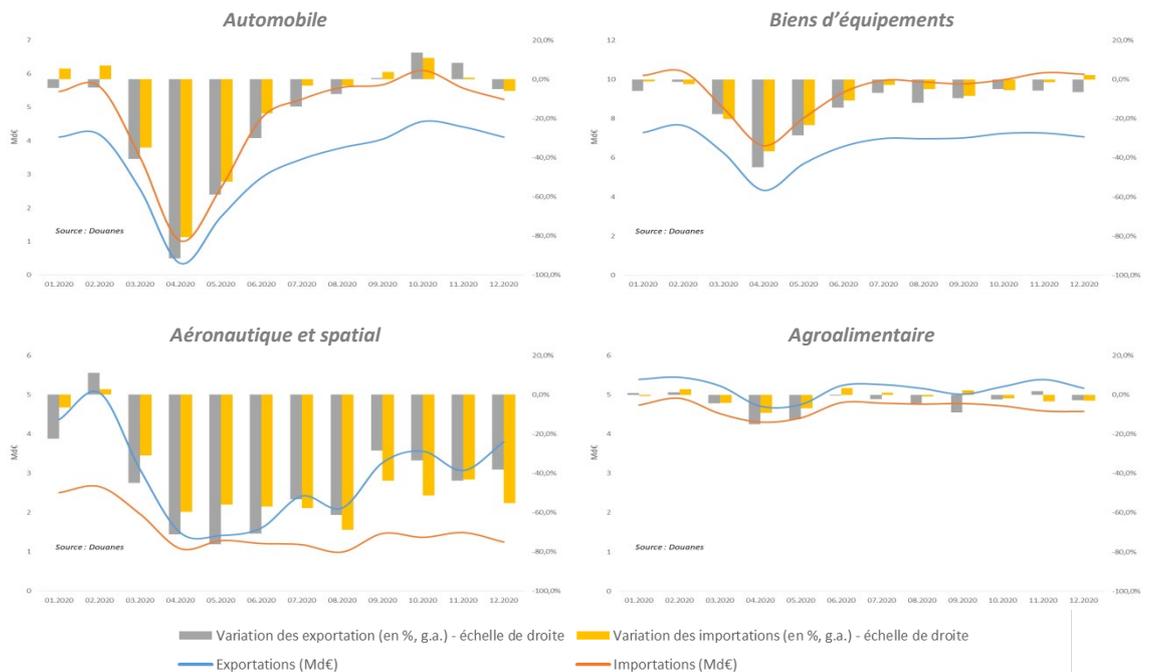


Les importations de biens « Covid » (masques, kits de tests, désinfectant, etc.) ont fortement augmenté en avril et mai, majoritairement en provenance de Chine, avant de revenir progressivement à leur niveau normal (Md€)



Des dynamiques de rattrapage contrastées selon les secteurs

(évolutions des exportations et importations par rapport au même mois de 2019 – données CVS)



*La facture énergétique est divisée quasiment de moitié en raison de la baisse des prix du pétrole et des volumes d'importations énergétiques*

La facture énergétique (différence entre les importations et les exportations de produits énergétiques<sup>4</sup>) diminue de 19,0 Md€ à 25,7 Md€ en 2020, soit une baisse de 42,5 % par rapport à 2019. Elle s'était stabilisée en 2019 à 44,8 Md€ après avoir connu trois années successives de hausse de 2016 à 2018.

La chute du prix du pétrole en 2020 (cf. 2. 1. 4.), contribue à la contraction des échanges énergétiques en valeur (-39 % en 2020). Au total, la baisse du prix du pétrole contribuerait à hauteur de 70 % à la baisse de la facture énergétique, les 30 % restants étant imputables à la baisse du volume d'importation de matières premières énergétiques.

Les importations connaissent une baisse sans précédent de 25,0 Md€ à 37,9 Md€, soit une baisse de 40,0 % (contre -35,3 % en 2009). Cette baisse concerne aussi bien les hydrocarbures naturels, l'électricité et déchets industriels (- 44,0 % à 22,0 Md€) que les produits pétroliers raffinés (-32,9 % à 15,9 Md€).

Les exportations énergétiques se contractent plus modérément (- 33,1 % à 12,1 Md€) que les importations, en raison d'une baisse relativement moins marquée des exportations d'hydrocarbures naturels, d'électricité et de déchets industriels (- 24,5 % à 7,5 Md€). Pour leur part, les

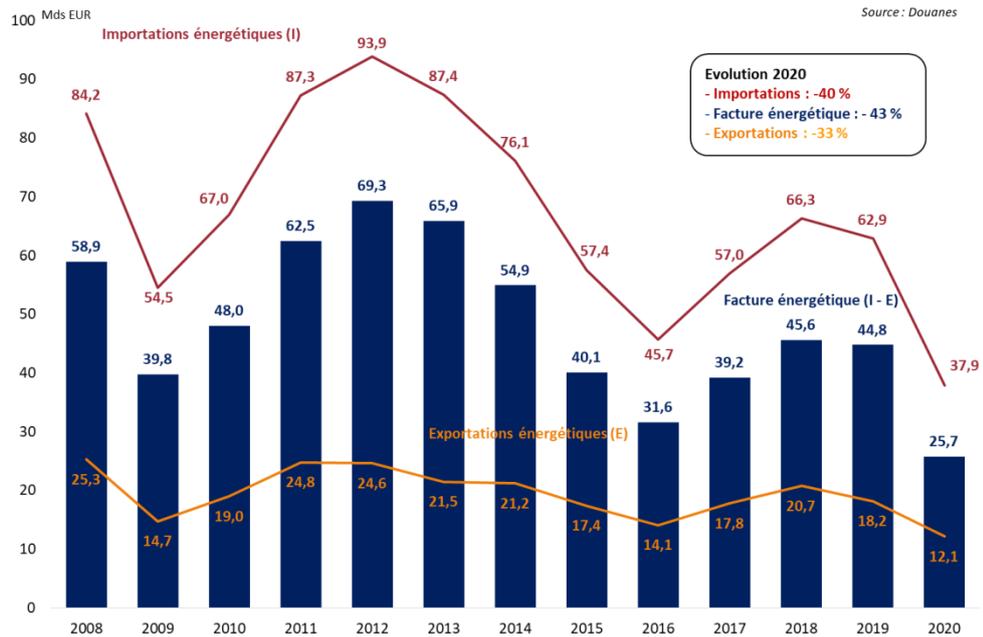
exportations de produits pétroliers chutent de 43,6 % à 4,6 Md€.

Notre déficit énergétique masque de fortes disparités infra-sectorielles. Le solde énergétique est en effet principalement tributaire du pétrole brut et du gaz naturel, liquéfié ou gazeux (-15,7 Md€), ainsi que des produits raffinés (-11,3 Md€). La France est en revanche excédentaire pour l'électricité (+1,2 Md€) et les déchets industriels (+2,5 Md€).

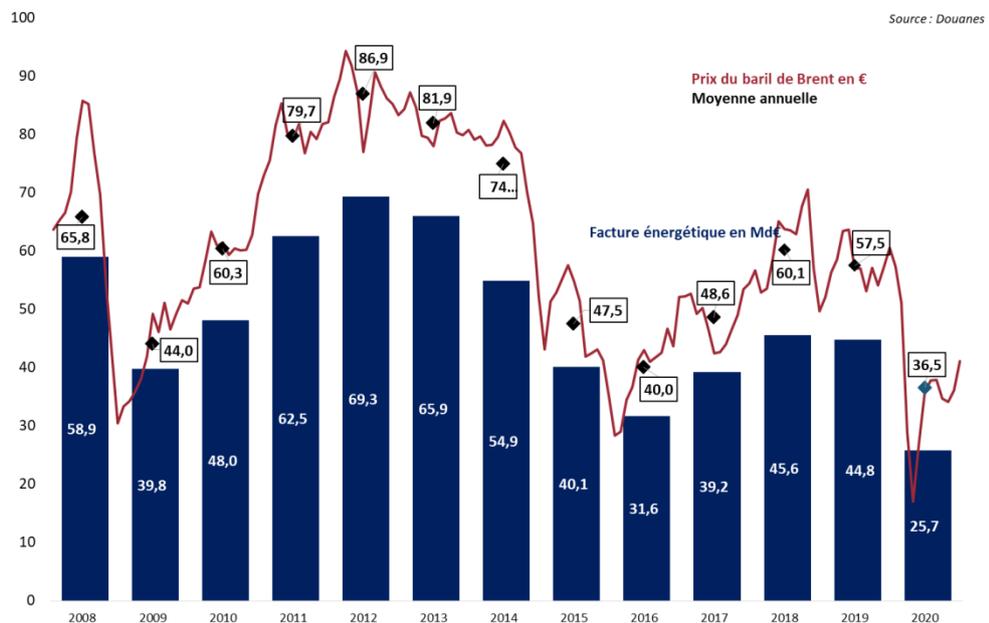
---

<sup>4</sup> Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets ») et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

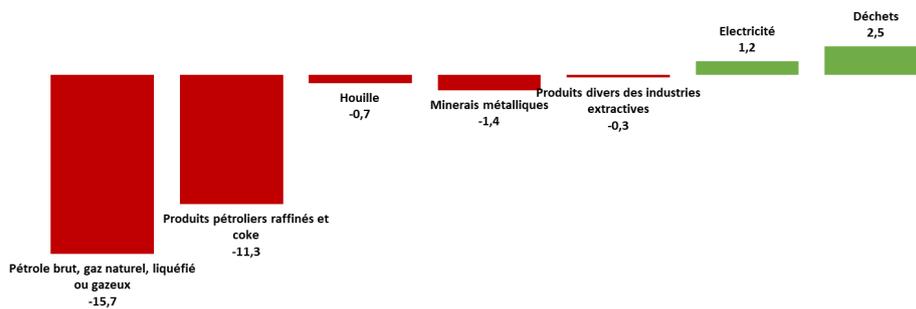
La facture énergétique diminue quasiment de moitié dans un contexte de chute inédite des échanges énergétiques et du prix du pétrole



Baisse du prix du pétrole la plus marquée depuis 2015

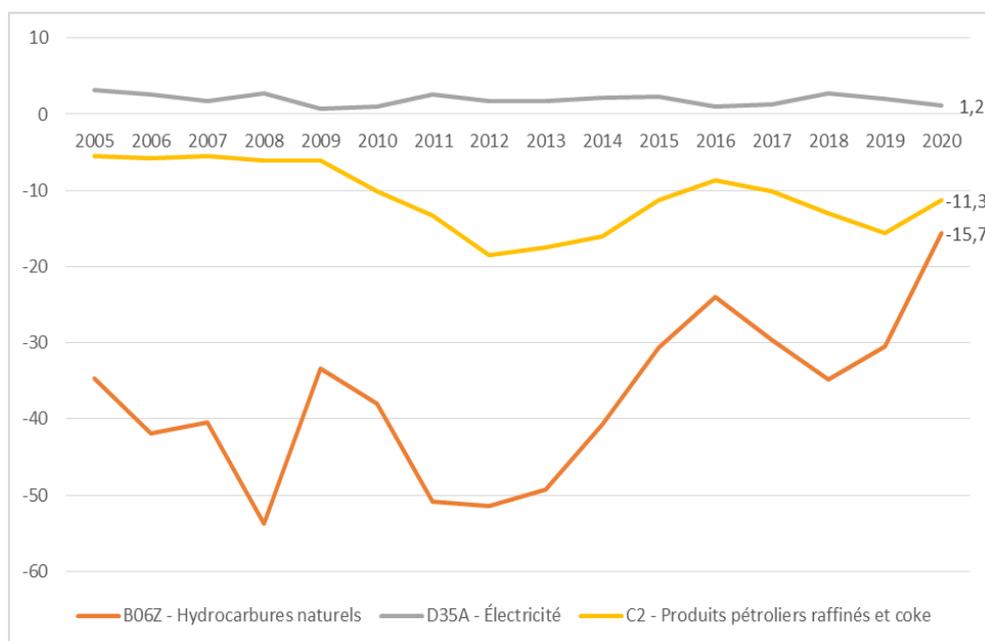


Le pétrole et le gaz bruts représentent l'essentiel du déficit énergétique (soldes sectoriels, Md€)



Source : Douanes

Le déficit pétrolier reste la principale composante de la facture énergétique malgré sa forte résorption en 2020 (soldes sectoriels des principales composantes de la facture énergétique, Md€)



### 3. Analyse géographique des échanges de biens

---

- **La crise de la Covid-19 a contribué à la chute de nos échanges avec l'ensemble des régions du monde, mais dans des proportions variables.**
- **Les échanges avec l'UE ont relativement mieux résisté à la crise, les exportations diminuant de 13,0 %, à 224,6 Md€, contre 19,3 % à 193,4 Md€ pour les pays tiers, et les importations de 10,8 %, à 270,5 Md€, contre 15,7 %, à 229,7 Md€, pour les pays tiers.**
- **L'évolution mensuelle des échanges tout au long de l'année 2020 reflète en partie la progression de la pandémie à travers les différentes régions du monde.**

#### *Nos échanges se dégradent avec toutes les régions du monde*

La propagation mondiale de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement prises par les différents pays se sont accompagnées d'une baisse de nos échanges avec toutes les régions.

Avec l'Europe<sup>5</sup>, qui représente deux tiers de nos échanges, nos exportations diminuent de 13,5 %, (- 44,3 Md€), à 283,0 Md€ et nos importations de 12,5 %, (- 45,9 Md€), à 321,0 Md€. L'Europe contribue ainsi à plus de la moitié de la baisse des exportations (55,6 %) et près des deux tiers de celle des importations (60,8 %). La chute des importations, plus forte que celle des exportations, conduit à une légère amélioration du déficit vis-à-vis de l'Europe, à - 38,0 Md€, contre - 39,5 Md€ en 2019.

---

<sup>5</sup> Europe continentale, incluant ici la Russie et la Turquie

En particulier, les exportations vers l'Allemagne diminuent de 13,2 % (- 9,3 Md€), à 60,8 Md€ et les importations de 15,9 % (- 13,6 Md€), à 71,7 Md€, entraînant une contraction significative du déficit bilatéral de 4,3 Md€, à 11,0 Md€.

Les exportations vers le Royaume-Uni diminuent de 21,7 % (- 7,5 Md€), à 27,0 Md€ et les importations de 21,4 % (- 4,7 Md€), à 17,1 Md€, entraînant une réduction de l'excédent bilatéral de 2,8 Md€, à 9,9 Md€. Outre les effets de la pandémie, les incertitudes sur le Brexit ont pu contribuer à peser sur les échanges.

Premier continent touché par la pandémie en janvier, l'Asie représente 13,2% de nos exportations et 19,7 % de nos importations (+ 1,8 points par rapport à 2019). Si les exportations vers l'Asie diminuent de 19,2 % (- 13,1 Md€), à 55,0 Md€, les importations résistent mieux, diminuant seulement de 4,3 % (- 4,5 Md€), à 98,5 Md€. Cette relative résilience des importations depuis l'Asie s'explique notamment par l'endiguement rapide de l'épidémie chez nos grands partenaires asiatiques (Chine, Corée du Sud) et par son rôle de premier fournisseur de matériel médical lié à la Covid-19 : à elle seule, la Chine représente, selon l'OMC, 28,9 % des exportations mondiales de biens critiques liés à la Covid-19<sup>6</sup>. Au total, la balance des biens vis-à-vis de l'Asie passe de - 34,9 Md€ en 2019 à - 43,5 Md€ en 2020.

Avec la Chine, nos exportations reculent de 15,8 % (- 3,3 Md€), à 17,6 Md€ mais le prompt rétablissement de l'économie chinoise et sa position de premier fournisseur mondial de biens pour la lutte contre la Covid-19 entraîne une hausse de nos importations de

---

<sup>6</sup> « [WTO updates report on trade in medical goods in the context of COVID-19](#) », OMC, 22 décembre 2020. La liste des « biens Covid » retenus par l'OMC diffère en partie de celle utilisée dans le présent rapport (annexe 7).

6,2 % en 2020 (+ 3,3 Md€), à 56,6 Md€. Au total, notre premier déficit bilatéral se creuse de 6,6 Md€, à - 38,9 Md€.

Le continent américain représente 10,7 % de nos exportations avec une chute de 24,4 % (- 14,4 Md€), à 44,6 Md€ et 8,5 % de nos importations avec une baisse de 17,5 % (- 9,0 Md€), à 42,7 Md€.

En particulier, les échanges avec les Etats-Unis sont particulièrement affectés dès avril, en lien avec la chute des échanges du secteur aéronautique, et cette tendance s'est prolongée au second semestre. Sur l'ensemble de l'année, les exportations diminuent de 23,2 % (- 9,8 Md€), à 32,3 Md€ et les importations de 20,6 % (- 8,1 Md€), à 31,1 Md€, réduisant l'excédent commercial bilatéral à 1,2 Md€ contre 2,9 Md€ en 2019.

Dans le contexte de baisse des prix du pétrole et des besoins énergétiques, les importations depuis le Proche et le Moyen-Orient chutent de moitié en 2020 (- 51,9 %, soit - 6,2 Md€), à 5,7 Md€ quand les exportations diminuent de 25,8 % (soit - 3,8 Md€), à 11,0 Md€.

### *Face au recul de la demande mondiale, le marché unique européen a favorisé une meilleure résilience de nos échanges commerciaux*

Si les échanges ont diminué sensiblement avec l'ensemble des régions du monde, le marché unique européen a constitué un facteur de résilience, malgré une conjoncture économique difficile dans la plupart des pays de l'UE.

Les échanges de la France avec l'Union européenne, qui représentent 53,7 % de nos exportations et 54,1 % de nos importations, ont ainsi relativement mieux résisté à la crise que ses échanges avec les pays tiers : les exportations diminuent de 13,0 % (- 33,4 Md€) à 224,6 Md€, contre 19,3 % (- 46,2 Md€) à 193,5 Md€ pour les pays tiers et

les importations de 10,8 % (-32,8 Md€), à 270,5 Md€, contre 15,7 % (- 42,7 Md€), à 229,7 Md€ pour les pays tiers.

### *L'analyse infra-annuelle des échanges fait ressortir des dynamiques contrastées selon les partenaires géographiques*

La dynamique des échanges commerciaux de la France au cours de l'année 2020 a été en partie déterminée par la dynamique de propagation du virus et des mesures de confinement prises par les pays partenaires.

Les exportations vers l'Asie diminuent de 18,6 % dès le premier trimestre (en glissement annuel), et notamment vers la Chine (-34,6 %).

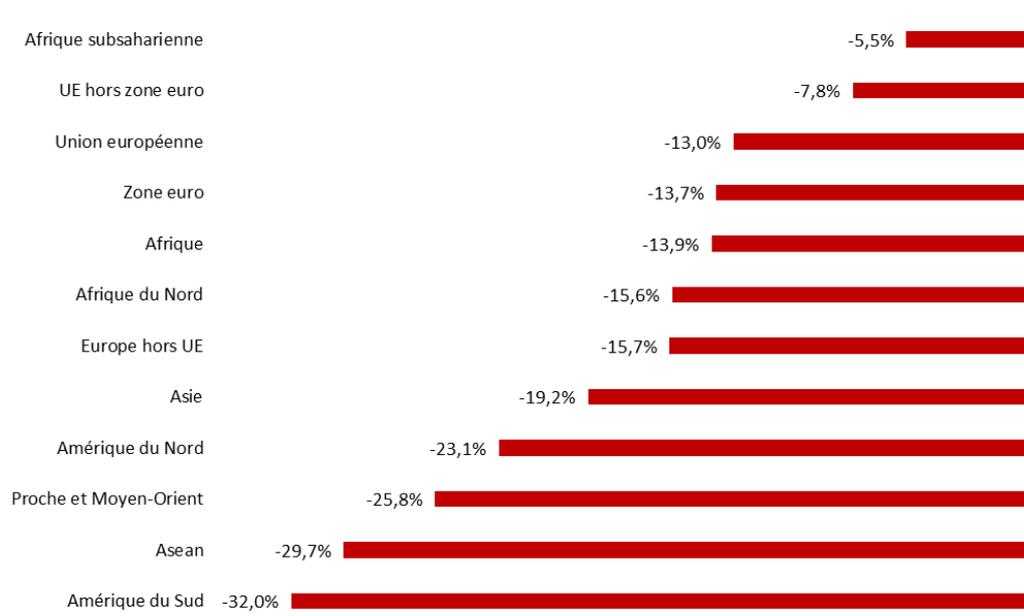
L'effondrement des prix du pétrole et des besoins d'hydrocarbures en mars se traduit par une chute de nos importations depuis le Proche et le Moyen-Orient de près de moitié (- 50,7 %) au premier trimestre.

Au deuxième trimestre, la première vague pandémique frappe de plein fouet l'Europe de l'Ouest, entraînant la mise à l'arrêt de l'activité économique et l'effondrement des échanges avec le reste du monde : les exportations diminuent de 34,5 % au deuxième trimestre et les importations de 27,2 %. Au niveau mondial, l'ensemble des régions du monde à l'exception de l'Afrique sont touchées par la pandémie, mais à des stades différents : alors que la pandémie semble sous contrôle en Asie de l'Est, le continent américain voit sa situation se dégrader à la fin du deuxième trimestre. Au printemps, la Chine a réussi à contenir la progression du virus et se positionne en leader dans l'approvisionnement des produits nécessaires à la lutte contre la Covid-19 : les importations depuis la Chine se situent nettement au-dessus de leur niveau de 2019 dès le deuxième trimestre (+ 13,0 %).

Après le pic pandémique du printemps, les échanges français entament une dynamique de rattrapage avec la plupart des régions, mais restent déprimés avec les Etats-Unis, qui subissent durablement la vague pandémique. Aux troisième et quatrième trimestres, les exportations vers l'Amérique chutent respectivement de 24,8 % et 18,7 % par rapport aux mêmes périodes de 2019 et les importations de 21,2 % et 29,3 %. Sur la même période, les exportations vers l'UE

reprennent quant à elle une trajectoire s'approchant graduellement de leur niveau normal, sans toutefois l'atteindre. Les exportations vers la Chine sont nettement meilleures au second semestre qu'au premier, avec toutefois une légère rechute à l'automne, liée à des livraisons d'avions plus faibles en comparaison avec les très bons résultats des années précédentes à la même période.

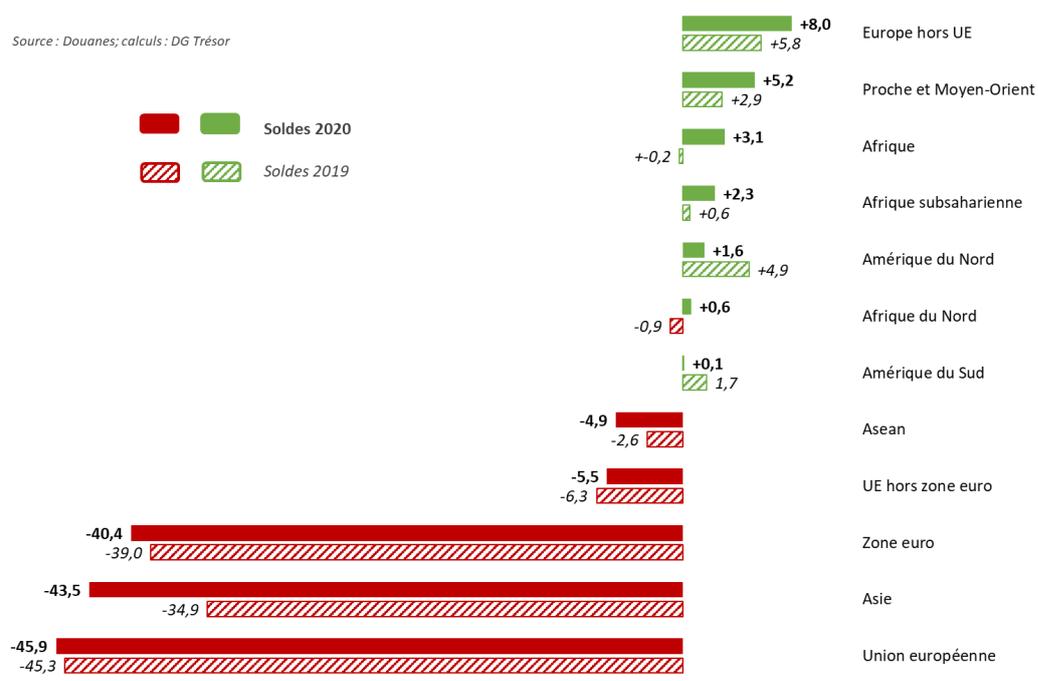
Evolution des exportations de biens par grande région du monde par rapport à 2019 (%)



Source : douanes. Le Royaume-Uni est compris dans la région « Europe hors UE ».

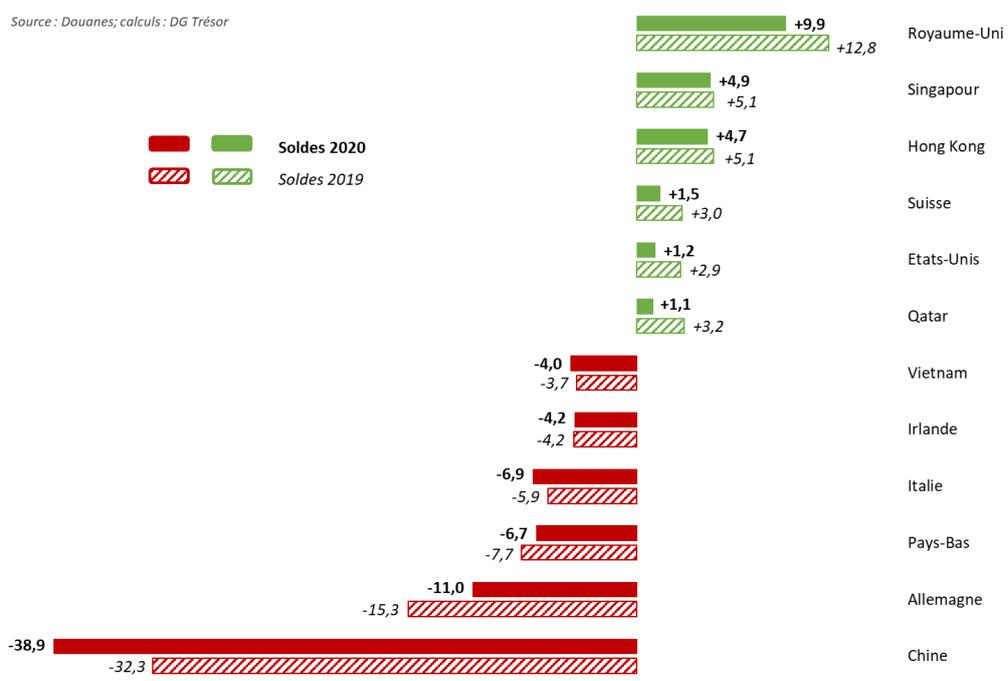
Evolution du solde des biens par grande région du monde (en Md€ - CAF/FAB)

Source : Douanes; calculs : DG Trésor

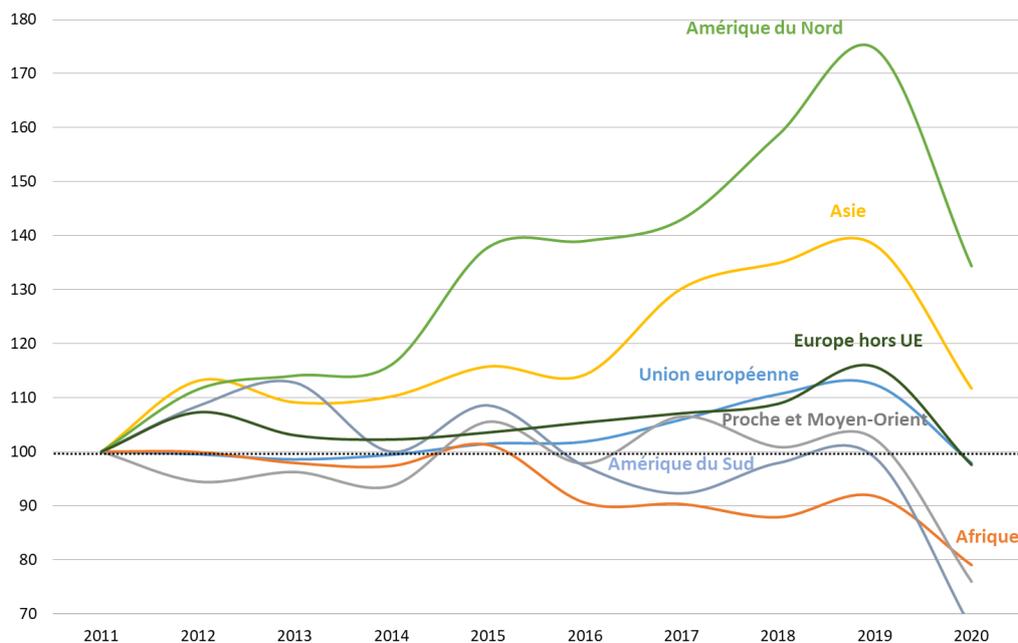


Evolution du solde des biens pour les principaux partenaires de la France (en Md€ - CAF/FAB)

Source : Douanes; calculs : DG Trésor

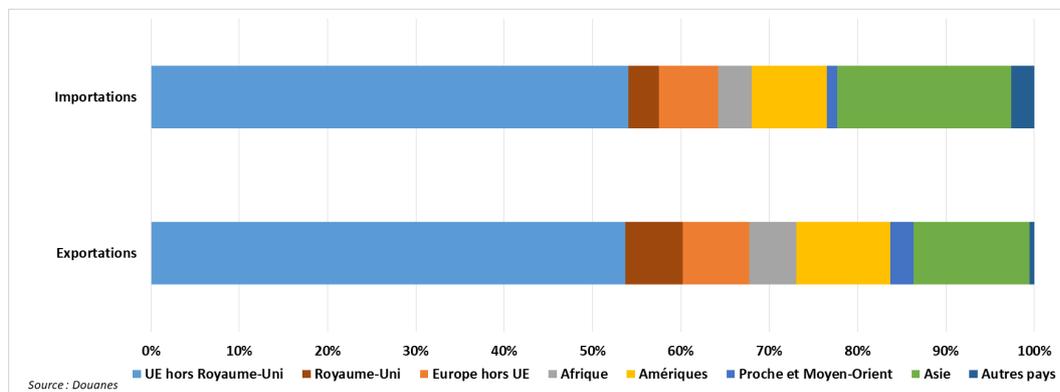


Evolution des exportations françaises par grande région du monde depuis 2011 (base 100 2010)



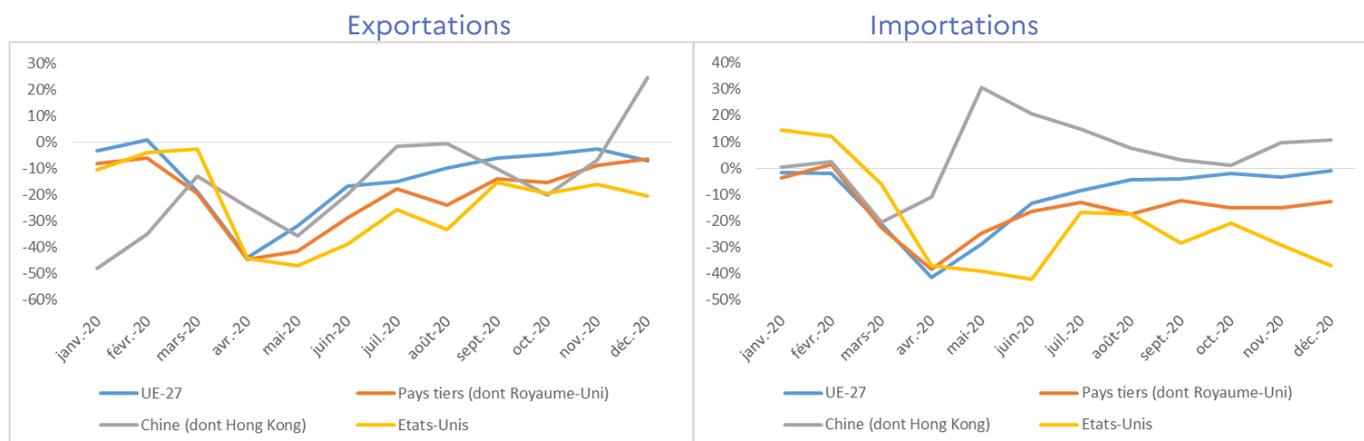
Source : Douanes; calculs : DG Trésor

Structure géographique des exportations et importations françaises



Source : Douanes

Evolution mensuelle des échanges par grands partenaires en 2020 (glissement annuel)



### Focus : la relation commerciale France-Japon

Avec une part de marché inférieure à 2%, la France reste très loin derrière les deux principaux fournisseurs du Japon que sont la Chine et les Etats-Unis (qui approvisionnent chacun environ

20% du marché). 12<sup>ème</sup> client mais aussi 12<sup>ème</sup> fournisseur de la France, le Japon n'en demeure pas moins notre 2<sup>ème</sup> partenaire commercial asiatique après la Chine : la France, qui y a exporté 7,7 Md€ en 2019 –en hausse de 17% par rapport à l'année précédente–, affiche traditionnellement un solde bilatéral bénéficiaire dans les secteurs de l'agroalimentaire, la pharmacie et les produits du textile et cuir – et les transports, mais tirés avant tout par les livraisons d'Airbus.

Surtout, la France diversifie peu à peu l'étendue de ses exportations et profite des partenariats industriels et technologiques que nouent de plus en plus les groupes japonais avec des sociétés françaises, parfois de très petite taille, dans des domaines de niche qui font défaut à l'expertise japonaise : développement durable, réseaux intelligents, fintech, industries du futur, etc.

L'accord de partenariat économique UE-Japon (APE), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2019, favorise pleinement cette dynamique et a fait l'objet de plusieurs séminaires de présentation, dont un à l'invitation du Sénat, par les équipes du Trésor, de Business France et des Douanes françaises. A ce jour le plus vaste accord commercial en vigueur, couvrant 635 millions de personnes et près d'un tiers du PIB mondial, l'APE prévoit d'éliminer à terme les droits de douane sur la quasi-totalité du commerce bilatéral (99% des lignes tarifaires pour l'UE et 97% pour le Japon). Il a surtout vocation à lever plusieurs barrières réglementaires clés dans l'agroalimentaire et l'industrie, en assurant notamment la protection des indications géographiques, la standardisation des normes locales et l'accès croissant à un certain nombre de marchés publics.

Les premiers résultats à l'export sont positifs, et plus particulièrement pour la France. En 2019, le commerce européen avec le Japon a augmenté de 5,8 % par rapport à l'année précédente ; les exportations françaises affichent des taux de progression encore supérieurs : +15 % dans le textile, +7 % dans l'agroalimentaire ; les exportations françaises de vin de raisin progressent même de 12 %, les produits laitiers et fromages de 7,5 % (données douanes françaises).

L'année 2020 avait commencé sur la même tendance avant que le contexte de la crise de la Covid n'entraîne des baisses conséquentes sur des postes clés comme la pharmacie (-36,8 %), les vins (-12,2 %), les parfums et cosmétiques (-12,6 %), mais avec une bonne résistance des produits laitiers (+3,9 %) et des produits de boulangerie-pâtisserie (+4,6 %), à mettre en parallèle d'une baisse de 14 % des importations japonaises du monde entier, et de 9 % sur les seuls produits alimentaires, pénalisées par l'effondrement de la fréquentation des hôtels et restaurants et la quasi disparition des événements festifs.

Le service économique de Tokyo, au sein de l'Ambassade de France au Japon, reste particulièrement vigilant, en lien avec la Délégation de l'Union européenne, à la mise en œuvre effective de l'APE : il s'agit de poursuivre la promotion de l'accord (dont à peine plus de 50 % des droits de douane préférentiels auraient été utilisés au bout d'un an), d'assurer la facilitation effective des procédures douanières (notamment pour les règles d'origine) mais aussi l'accès transparent et équitable des entreprises françaises aux quotas d'importation ouverts par le Japon (particulièrement dans l'agroalimentaire) ou l'application du principe de régionalisation en cas de crises sanitaires ou phytosanitaires.

L'ouverture amorcée avec l'APE a sans doute joué également un rôle de catalyseur dans la levée, début août 2020, des restrictions sanitaires japonaises sur les exportations de bœuf françaises, négociée depuis plusieurs années par les équipes du Service Economique et susceptible d'assurer de nouveaux débouchés en phase de reprise post crise de la Covid.

## 4. Echanges de services<sup>7</sup>

- **Les échanges de services reculent fortement en 2020, pénalisés par le recul de l'activité économique et l'interruption des voyages internationaux : les exportations chutent de 17,7 % (- 46,5 Md€), à 216,2 Md€ et les importations de 13,8 % (- 33,2 Md€), à 207,9 Md€.**
- **L'excédent des services recule fortement à +8,3 Md€, perdant près de deux tiers de sa valeur de 2019.**
- **Le secteur le plus affecté est celui des voyages internationaux, qui contribue à plus de la moitié de la baisse des exportations et des importations totales de services.**
- **Les services financiers résistent bien avec une hausse des exportations de 7,9 % et des importations de 23,1 %.**

### *Une chute brutale de nos échanges de services*

Les échanges de services connaissent en 2020 un effondrement sans précédent, en France et dans le monde.

Les exportations de services de la France diminuent de 17,7 % (-46,5 Md€), à 216,2 Md€

---

<sup>7</sup> La collecte et le traitement de l'information relative aux échanges de services, assurés par la Banque de France, demandent plus de temps que pour les échanges de biens. Les chiffres des échanges de services présentés dans ce rapport sont provisoires ; ils reposent, pour certaines catégories, sur des estimations qui pourront être sensiblement révisées dans les prochains mois en fonction des nouvelles informations communiquées par les entreprises. Il sera donc important de suivre de près la publication des prochains chiffres mensuels par la Banque de France, puis la publication du rapport annuel de la balance des paiements.

et les importations de 13,8 % (- 33,2 Md€), à 207,9 Md€, revenant à leurs niveaux observés au milieu des années 2010.

En conséquence, l'excédent des services perd près de deux tiers de sa valeur de 2019 (- 61,6 %) passant de 21,6 Md€ à 8,3 Md€, soit un niveau d'excédent comparable à ceux des années 1990.

Ces reculs des échanges de services et de l'excédent des services sont d'autant plus marquants que leur progression restait constante et dynamique sur les vingt dernières années : entre 2000 et 2019 – à l'exception de l'année 2009 où les échanges de services ont diminué en valeur – les exportations et les importations ont progressé chaque année, à un rythme moyen de respectivement 4,9 % et 5,2 % par an (cf. encadré sur les évolutions de long terme du commerce extérieur français de services).

### *L'effondrement du tourisme international est la principale cause de ce recul*

La France est fortement exposée au secteur du tourisme : en 2019, les services de voyages représentaient 21,7 % des exportations de services, mais surtout plus de la moitié (50,2 %) de l'excédent.

En 2020, les services de voyages ont connu une chute historique : les exportations ont diminué de moitié (- 49,8 %, soit - 28,4 Md€), à 28,6 Md€ et les importations de 46,5 % (- 21,4 Md€), à 24,7 Md€. Surtout, l'excédent des services de voyages a perdu près de deux tiers de sa valeur de 2019 (- 7,0 Md€), à 3,9 Md€ et plus de trois quarts de sa valeur moyenne entre 2012 et 2018 (- 76,8 %). La dégradation des exportations de services de voyages a pesé pour près de deux tiers dans la baisse des exportations de services (10,8 points des 17,7 % de baisse) et des importations (8,9 points des 13,8 % de baisse).

Les échanges de services de transports ont également reculé, mais dans une proportion moindre : les exportations reculent de 9,8 % (- 4,1 Md€), à 37,7 Md€ et les importations de 13,7 % (- 6,4 Md€), à 40,4 Md€, permettant une réduction du déficit de ce poste, de - 5,0 Md€ en 2019 à - 2,7 Md€ en 2020. Cette baisse s'explique principalement par les restrictions apportées aux déplacements de personnes, à la fois en France et dans les pays étrangers, ainsi que par l'interruption des moyens de transports internationaux. Le transport aérien explique majoritairement la baisse des échanges de transports : les exportations de transport aérien diminuent de 46,9 % (- 4,9 Md€), à 5,5 Md€ et les importations de 42,4 % (- 5,6 Md€), à 7,6 Md€. A l'inverse, le transport maritime connaît une légère hausse de ses échanges : les exportations augmentent de 16,1 % (+ 2,4 Md€), à 17,4 Md€ et les importations de 10,9 % (+ 1,2 Md€), à 12,0 Md€, en lien avec la reprise progressive des flux commerciaux internationaux depuis mai et de la hausse des prix du fret maritime liée aux perturbations des transports<sup>8</sup>.

Les plus fortes baisses mensuelles s'observent pendant les deux périodes de confinement en France : en avril et en mai, les exportations de services de voyages reculent de 83,4 % et 75,0 % par rapport aux mêmes mois de 2019 et les importations de 79,4 % et 73,3 %. En novembre et décembre, ces chiffres atteignent - 63,3 % et - 51,0 % pour les exportations et - 55,4 % et - 46,7 % pour les importations.

En revanche, la période estivale (juillet-août) a été relativement préservée en comparaison des autres mois (à l'exception de janvier et février, pré-pandémie). Cette

période représente chaque année environ un quart des exportations de services de voyages pour la France. En 2020, les niveaux d'exportations de voyages de juillet et août se situaient à seulement 45,1 % et 39,7 % de leurs niveaux de 2019.

---

<sup>8</sup> Cf. Partie 2, II, 1. : « Focus : effet sur le commerce des perturbations dans le transport des marchandises et personnes »

### Focus : un effondrement mondial du tourisme international

Le secteur du tourisme a particulièrement pâti des restrictions à la mobilité liées à la crise de la Covid-19. Selon l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), en raison des nombreuses restrictions au déplacement des personnes instaurées afin de lutter contre la pandémie, les pertes enregistrées de janvier à octobre équivaldraient à 935 Md\$ de recettes d'exportation par rapport à la même période de 2019, soit plus de dix fois la perte enregistrée en 2009 sous l'impact de la crise économique mondiale. Pour l'ensemble de 2020, l'OMT prévoit une diminution de 70 à 75 % des arrivées internationales et une perte d'environ 1100 Md€ par rapport à 2019, le tourisme mondial retrouvant son niveau de 1990.

Le pic de la crise du tourisme international se situe principalement en avril et mai, avec des arrivées internationales estimées à 90 % à 99 % en-dessous de leurs niveaux de 2019 dans l'ensemble des régions du monde. Entre juillet et octobre, des évolutions différenciées apparaissent malgré des difficultés persistantes : alors qu'en Europe les niveaux sont revenus à environ un tiers de leur niveau de 2019, la zone Asie-Pacifique reste à des niveaux entre 2 et 4 % des niveaux de 2019. La progression de la pandémie en Amérique ne permet pas un rétablissement aussi rapide qu'en Europe, avec des niveaux enregistrés entre 12 et 19 % des niveaux de 2019.

Si certains grands marchés comme les Etats-Unis, l'Allemagne et la France ont pu connaître un rebond à l'été, la demande est restée globalement faible malgré la levée partielle des restrictions, la proportion de destinations fermées étant passée de 82 % fin avril à 18 % début novembre<sup>9</sup>.

Selon le Baromètre du tourisme international<sup>10</sup>, les régions les plus touchées seraient l'Asie-Pacifique et le Proche et le Moyen-Orient qui ont respectivement connu une baisse de 82 % et de 73 % des arrivées internationales sur les dix premiers mois de l'année en raison de la fermeture des frontières et/ou des mesures de restrictions des déplacements prises en réaction à la propagation de la Covid-19. En valeur absolue, c'est pourtant l'Europe qui a le plus pâti de cette crise, perdant 446,3 millions de touristes internationaux sur les dix premiers mois de l'année, contre 245,6 millions pour l'Asie-Pacifique. En particulier l'Europe de l'Ouest a perdu 114,1 millions de touristes et l'Europe méditerranéenne en a perdu 192,6 millions par rapport à 2019.

---

<sup>9</sup> « Le tourisme est de retour au niveau de 1990 avec la diminution de plus de 70 % des arrivées », OMT, 17 décembre 2020

<sup>10</sup> <https://www.unwto.org/international-tourism-and-covid-19>

### *Les échanges de services financiers ont relativement bien résisté à la crise*

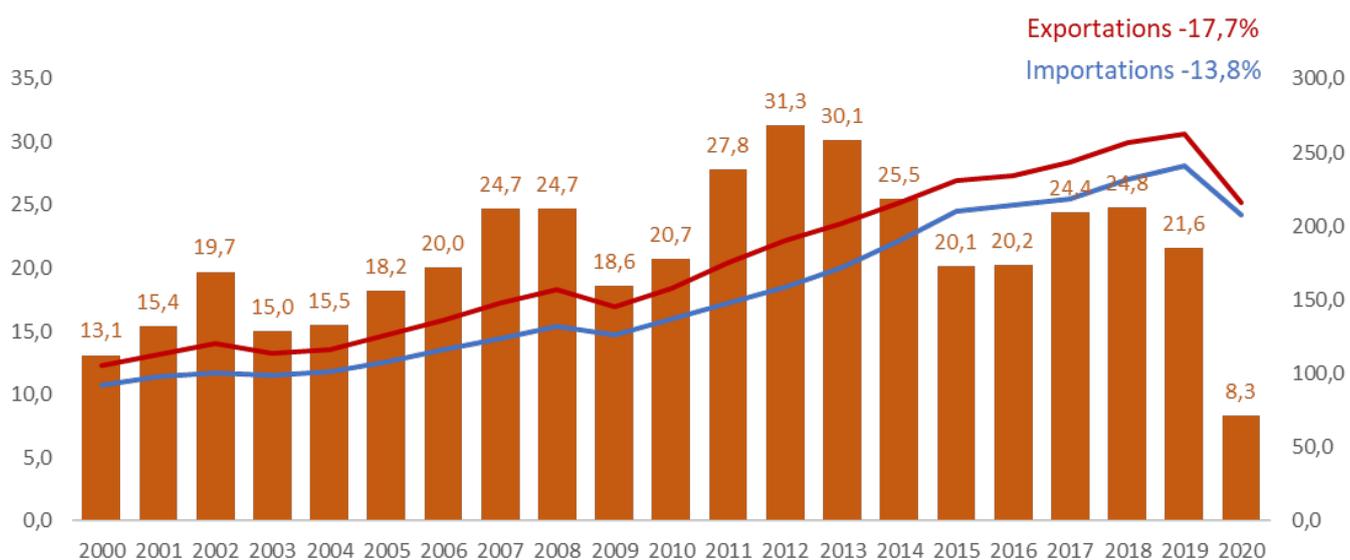
La catégorie de services qui résiste le mieux à la crise sont les services financiers, dont les montants d'échanges augmentent même en 2020 : les exportations augmentent de 7,9 % (+1,1 Md€), à 14,5 Md€, et les importations de 23,1 % (+1,5 Md€), à 8,1 Md€. Cela contribue à une légère diminution de l'excédent du secteur, à 6,4 Md€ en 2020 contre 6,9 Md€ en 2019.

Cette croissance des échanges dans le secteur financier, également observée les années précédentes, peut s'expliquer par la digitalisation croissante des services financiers (banques en ligne, *fintechs*...). D'autre part, l'accumulation d'épargne et l'activité soutenue sur les marchés financiers internationaux dans le contexte de crise ont pu favoriser l'accroissement des échanges internationaux de services bancaires et financiers. Enfin, les restructurations

d'entreprises liées à la crise ont pu stimuler les échanges de services financiers aux entreprises.

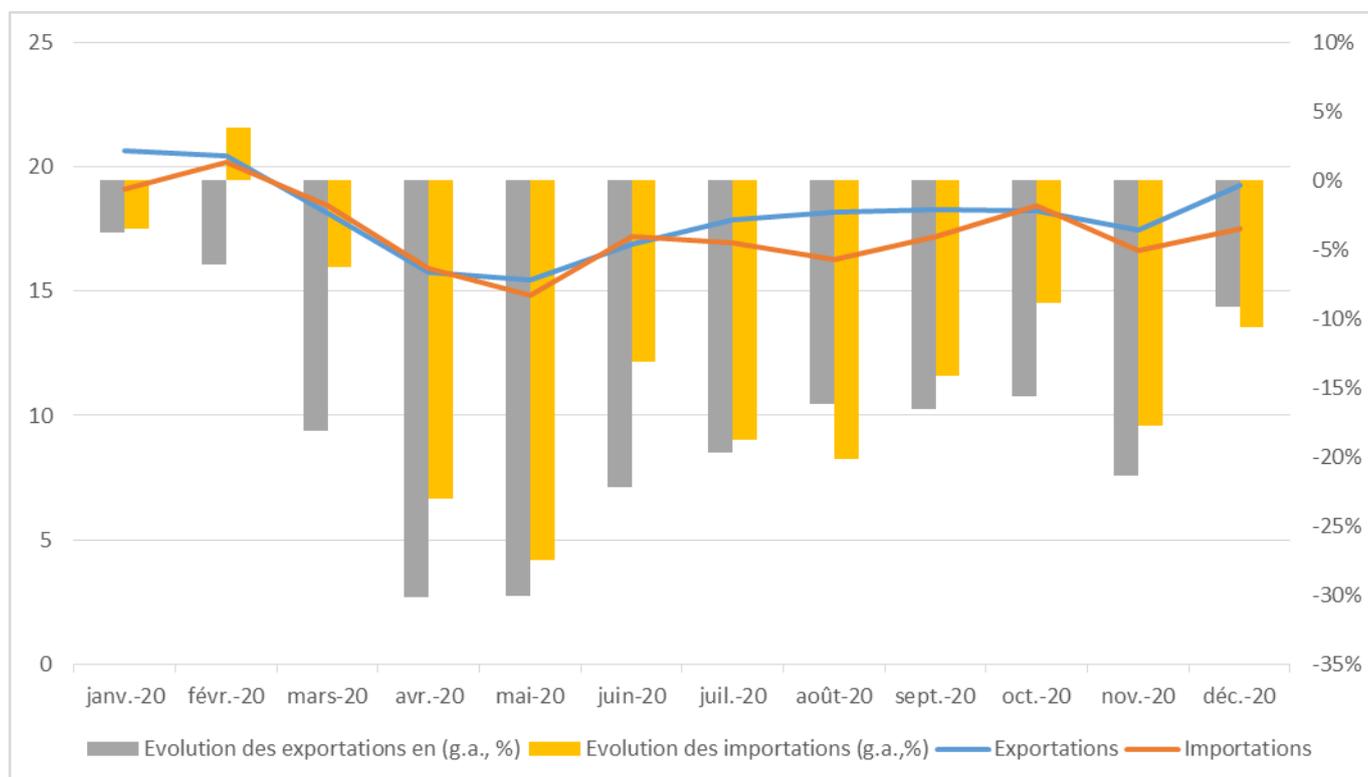
En revanche, les autres services aux entreprises (R&D, services de conseil en gestion, services techniques...) ont vu leurs volumes d'échange diminuer en 2020 : les exportations baissent de 8,9 % (- 7,3 Md€), à 74,9 Md€ et les importations de 6,0 % (- 4,5 Md€), à 70,6 Md€, entraînant une chute de plus d'un tiers de l'excédent, passant de 7,2 Md€ en 2019 à 4,4 Md€ en 2020. Les services de recherche et développement sont particulièrement affectés : les exportations diminuent de 17,8 % (- 2,1 Md€), à 9,9 Md€ et les importations de 5,9 % (- 0,8 Md€), à 13,0 Md€, entraînant un creusement du déficit de ce poste, de - 1,8 Md€ en 2019 à - 3,1 Md€ en 2020.

## Echanges de services (en Md€)



Source : Banque de France

## Evolution mensuelle des échanges de services en 2020 (en g.a. % et en Md€)



Source : Banque de France

## Focus : évolutions de long terme du commerce extérieur français de services

Depuis le début des années 2000, les services représentent une part croissante des échanges commerciaux de la France, devenue l'un des principaux exportateurs mondiaux de services. Ce commerce s'appuie sur des points forts historiques, comme le tourisme, mais ce sont les services aux entreprises qui en sont le principal moteur. Alors que les échanges de biens affichent un déficit depuis 2004, les échanges de services sont excédentaires et contribuent au rééquilibrage de la balance courante.

La France est l'un des principaux pays exportateurs de services en 2018, au 4<sup>ème</sup> rang mondial derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, alors qu'elle n'était que 6<sup>ème</sup> exportateur mondial de biens à la même période. Elle compte pour 5 % des exportations mondiales de services, contre 3 % des exportations de biens.

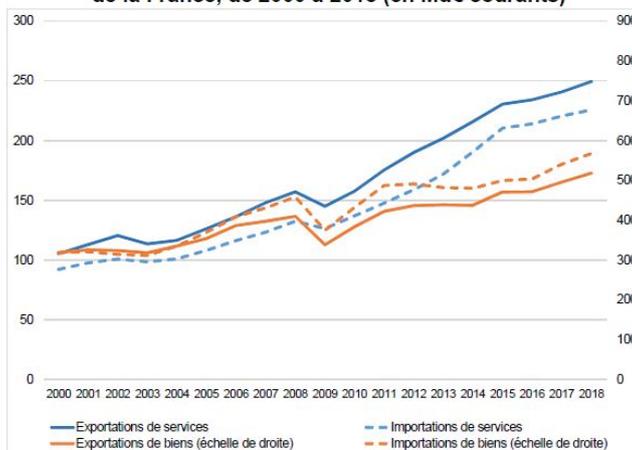
La part des services dans les échanges commerciaux français est passée de 24 % en 2000 à plus de 30 % en 2018 (cf. Graphique), principalement portée par les services aux entreprises, reflétant l'internationalisation croissante de la production française. À l'inverse, la part des voyages (incluant les dépenses touristiques), moteur historique des exportations de services de la France, a eu tendance à diminuer (de 27 % des exportations de services en 2010 à 22 % en 2019).

Le solde des services, historiquement excédentaire, a vu son excédent presque doubler entre 2000 et 2019 (13,1 Md€ en 2000, 21,6 Md€ en 2019 au sens de la balance des paiements). Il compense en partie le déficit des échanges de biens (-46,8 Md€ au sens de la balance des paiements), et contribue au rééquilibrage de la balance courante.

Comme pour les biens, l'Union européenne est la principale zone d'origine et de destination des services français, avec 44 % des exportations et 54 % des importations. Les exportations ont été particulièrement dynamiques vers l'Asie et l'Amérique au cours des années 2010, alors que les échanges avec l'Afrique, à l'import comme à l'export, évoluent moins rapidement qu'avec les autres régions du monde.

Les États-Unis sont le principal marché de destination des services français, alors que l'Allemagne est le principal fournisseur de services de la France.

Évolution des échanges de biens et des échanges de services de la France, de 2000 à 2018 (en Md€ courants)



Source : Banque de France, calculs DG Trésor.

Extrait du Trésor Eco n°268 : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/10/15/les-services-dans-les-echanges-externes-francais>

## II. Solde courant et contribution des échanges extérieurs à l'économie

### 1. Solde courant<sup>11</sup>

---

- **Le déficit commercial des biens et services<sup>12</sup> a plus que doublé en 2020 par rapport à 2019, s'élevant à 54,6 Md€, contre 25,2 Md€ en 2019.**
- **Ce creusement du déficit commercial des biens et services résulte de la dégradation simultanée du solde des biens (à -62,9 Md€), du solde des services (+8,3 Md€ après +21,6 Md€ en 2019), et du négoce international (+4,4 Md€ après +10,8 Md€ en 2019).**
- **La crise a également entraîné une dégradation de la balance des revenus primaires et secondaires (+1,4 Md€ après +9 Md€ en 2019).**
- **Au total, le solde de la balance courante se creuse fortement. Il atteint -53,2 Md€, soit -2,3 % du PIB, alors qu'il était resté stable à un niveau proche de l'équilibre depuis 2000 (-16,2Md€ soit -0,7% du PIB en 2019).**

#### *Le déficit commercial des biens et services s'est nettement dégradé en 2020*

Le déficit des biens et services se creuse fortement en 2020, à 54,6 Md€ après

---

<sup>11</sup> Données Banque de France. Le calcul du solde commercial en biens au sens de la Banque de France peut différer des chiffres des Douanes, du fait notamment de la prise en compte du soutage (combustible pour la propulsion des navires) et l'avitaillement dans les chiffres de la Banque de France.

<sup>12</sup> La Banque de France retraite les chiffres CAF/FAB de la DGDDI de manière à retrancher le coût des services d'assurance et de transport inclus dans les biens.

25,2 Md€ en 2019. Il dépasse le précédent pic de 2011 (37,1 Md€).

#### *Les soldes des services et du négoce international restent excédentaires, malgré une dégradation par rapport à 2019*

L'excédent des services se contracte, passant de 21,6 Md€ en 2019 à 8,3 Md€ en 2020. Le solde des voyages (excédent de 3,9 Md€ contre +10,8 Md€ en 2019) est la catégorie de services qui s'est le plus dégradée (cf. 1 I.4 pour plus de détails).

Le négoce international (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement la frontière française<sup>13</sup>), non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie intégrante des exportations de biens au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux, reste excédentaire de 4,4 Md€ (après +10,8 Md€ en 2019).

#### *Le compte des revenus primaires et secondaires a aussi subi une dégradation en 2020*

Le solde des revenus est excédentaire de 1,4 Md€, un montant nettement inférieur à l'excédent de 2019 (+9,0 Md€). L'excédent des revenus primaires (46,6 Md€ après 54,0 Md€ en 2019) s'est réduit en lien notamment avec la baisse des revenus des filiales d'entreprises françaises à l'étranger, tandis que le déficit des revenus secondaires est

---

<sup>13</sup> Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à des non-résidents sans transiter par le territoire douanier français ainsi que (ii) les achats et ventes à des non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

resté stable (-45,2 Md€ après -44,9 Md€ en 2019)<sup>14</sup>.

*Au total, le déficit de la balance courante se creuse significativement*

Le déficit courant ressort à 53,2 Md€ (-2,3 % du PIB) en 2020, alors qu'il était proche de l'équilibre en 2019 (-16,2 Md€, soit -0,7 % du PIB).

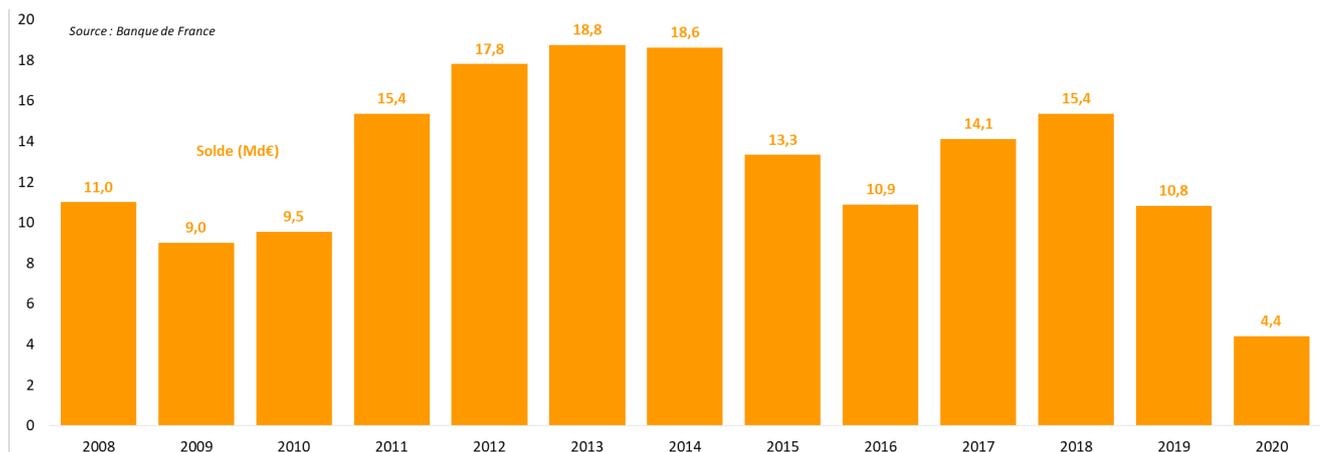
---

<sup>14</sup> Les revenus primaires représentent les flux qui reviennent aux agents économiques pour leur participation au processus de production (« rémunération des salariés »), pour la fourniture d'actifs financiers (« revenus d'investissements ») ou pour la location de ressources naturelles (« loyers »). Les revenus secondaires retracent les transferts courants (fourniture d'un bien, d'un service ou d'un actif sans la contrepartie d'un élément de valeur économique) entre résidents et non-résidents – ex : impôts courants sur le revenu, prestations et cotisations sociales, coopération internationale courante, transferts des travailleurs migrants.

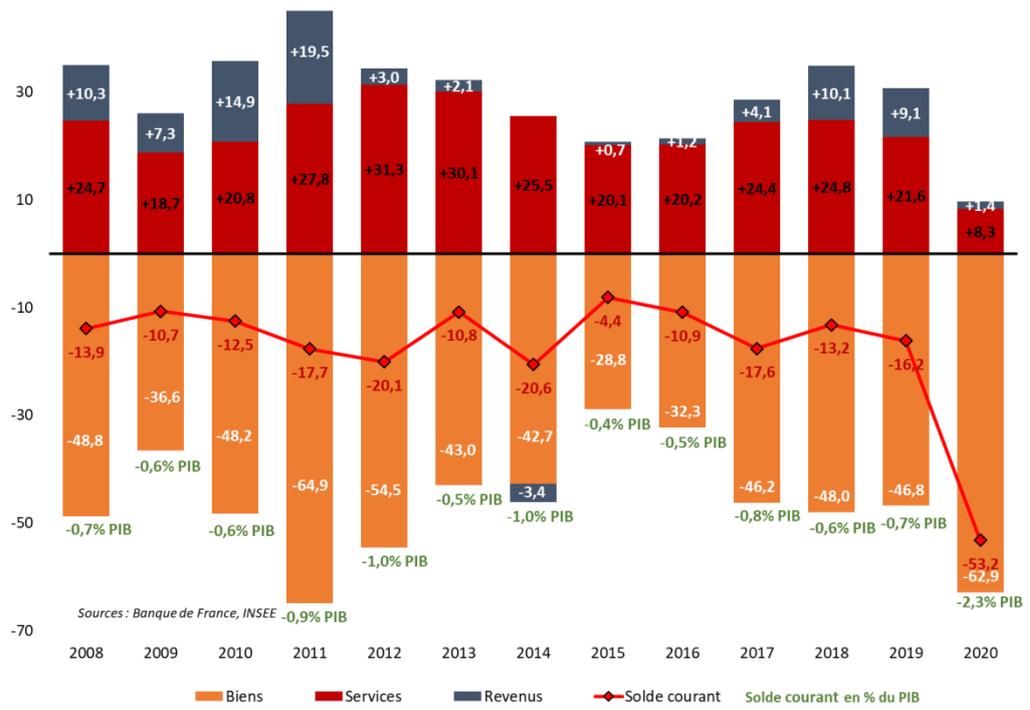
## Echanges de biens et services, y compris négoce international (en Md€)



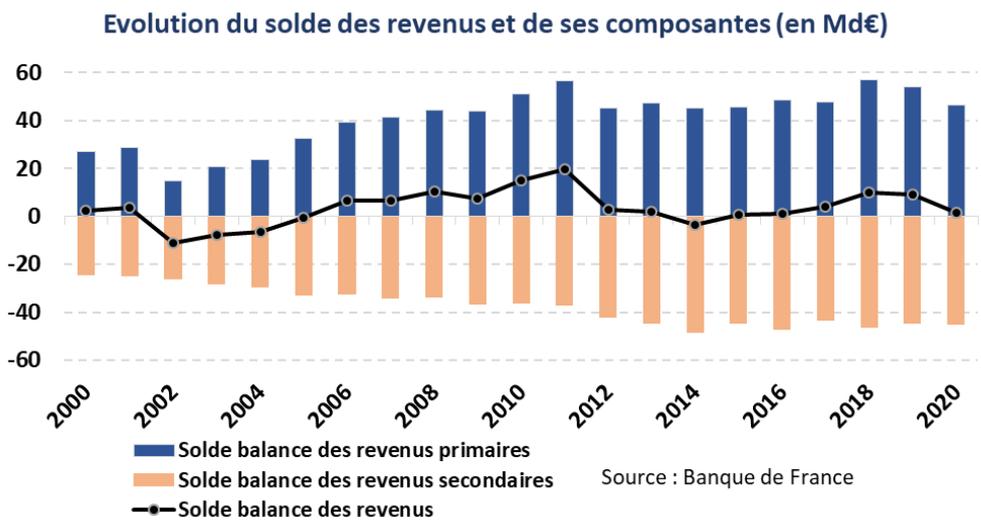
## Solde de la balance du négoce international (en Md€)



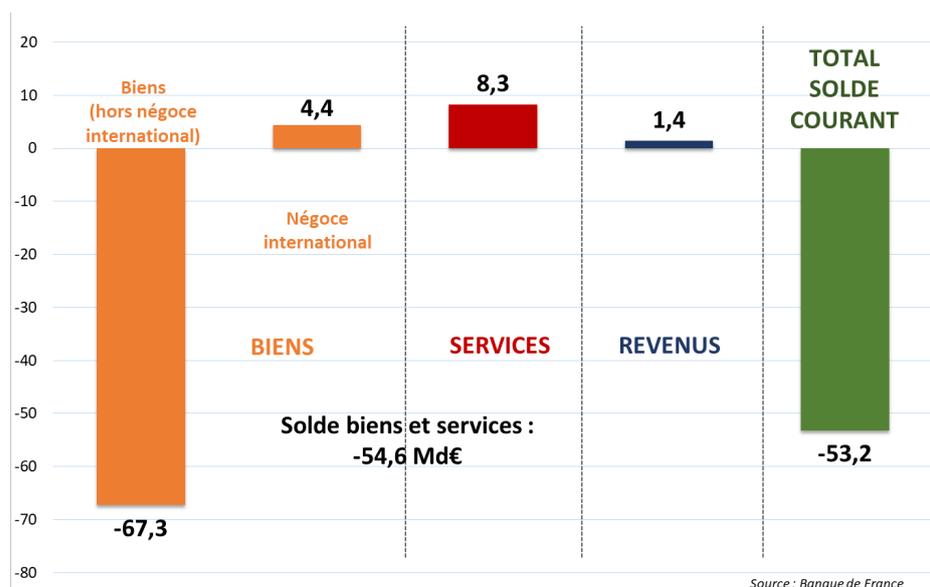
Evolution du solde courant et de ses principales composantes (en Md€)



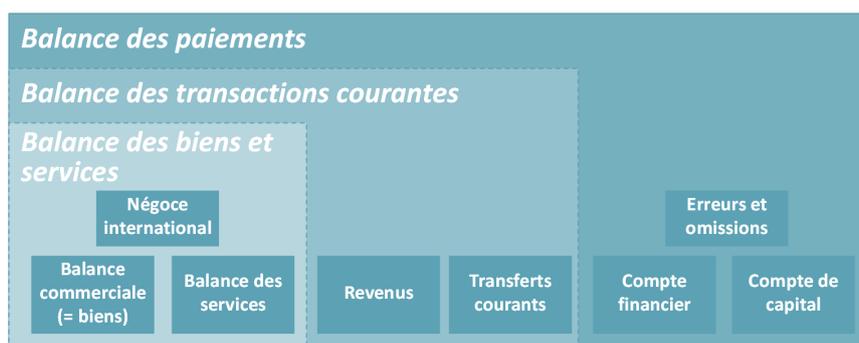
Evolution du solde des revenus et de ses composantes (Md€)



Principales  
composantes de  
la balance  
courante en 2020  
(en Md€)



Définitions : balance commerciale, balance courante, balance des paiements



**Rappel - définitions :**

Balance commerciale (biens) : exportations et importations de biens (données Douanes)

Balance des biens et services : exportations et importations de biens (données Douanes retraitées par la Banque de France) et de services (données Banque de France). La balance des biens et services inclut également le négoce international (activité d'achat et de vente de biens à des non-résidents, sans que ces biens franchissent la frontière française – données Banque de France).

Balance des transactions courantes : regroupe les échanges de biens et services, de revenus primaires (principalement des investissements et du travail) et les revenus secondaires ou transferts courants (transferts sans contrepartie : ex. aide au développement, transferts de fonds des migrants)

Balance des paiements : état statistique retraçant l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents.

Pour plus de détails, voir méthodologie de la balance des paiements et de la position extérieure de la France – Banque de France.

## 2. Contribution du commerce extérieur à la croissance

- Les exportations de biens et services de la France en volume (évolution corrigée des variations de prix, calculée par l'INSEE) chutent de 16,7 % en 2020.
- La contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB de la France serait nettement négative en 2020, à -1,5 pt contre -0,3 pt en 2019.

*La contribution du commerce extérieur à la croissance française serait nettement négative en 2020*

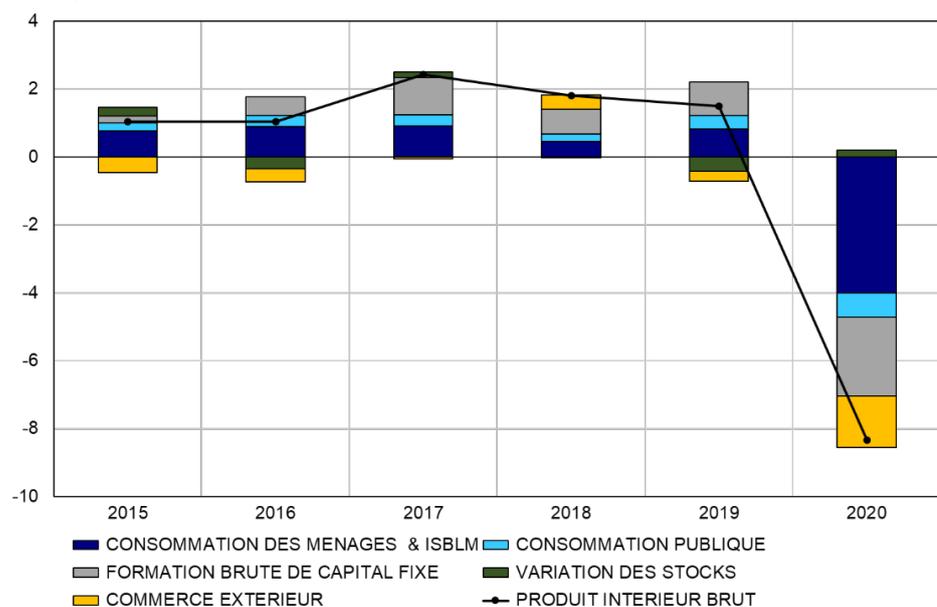
Les exportations de biens et services en volume (évolution corrigée des variations de prix) chutent de 16,7 % sur l'ensemble de l'année 2020 selon la première estimation des comptes nationaux trimestriels de l'Insee parue le 29 janvier (après une croissance de +1,8 % en 2019). Elles sont pénalisées notamment par la chute des ventes de produits manufacturés, en particulier de matériel de transport (-31,9 % après une hausse de +1,3 % en 2019) ainsi que par la chute des exportations de

tourisme (-58,9 % après une légère baisse de -0,1 % en 2019).

Parallèlement, les importations de biens et services connaissent un recul moindre (-11,6 % après +2,6 % de croissance en 2019), pénalisées par les achats de produits manufacturés (en baisse de -9,9 % après une augmentation de +2,8 % en 2019), en lien avec la baisse de la demande en France ainsi que par les importations de tourisme (-46,6 %, après une forte progression de +10,2 % en 2019) liée à la réduction des séjours des résidents français à l'étranger.

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB serait nettement négative en 2020 (contribution de -1,5 pt contre -0,3 pt en 2019) : les importations (-11,6 %) reculant moins que les exportations (-16,7 %). L'écart entre les variations des exportations et importations (biens et services) exprimées en volume est plus important qu'en valeur en raison d'un recul net des prix de l'énergie en 2020 qui affecte les importations en valeur et non en volume. En effet en 2020, les exportations de biens et services ont reculé de 17,7 % en valeur contre 13,6 % pour les importations.

**Contributions à la croissance réelle du PIB**  
(volume, points)



Source: Insee

### III. Parts de marché de la France

#### 1. La part de la France dans le commerce mondial en valeur tend à se stabiliser depuis 2012

- **Les parts de marché mondiales de la France sont stables entre 2012 et 2019, à 3,0 % sur le périmètre des biens et 3,5 % sur celui des biens et services.**
- **La France est le 6<sup>ème</sup> exportateur mondial de biens et services en 2019 (5<sup>ème</sup> en 2018).**

*La stabilisation des parts de marché de la France dans le commerce mondial observée depuis 2012 se poursuit*

Les exportations françaises représentent en 2019 (dernière année complète disponible) 3,0 % des exportations mondiales de biens et 3,5 % des exportations de biens et services.

Ces parts de marché sont stables depuis 2012, à l'instar des autres pays membres de la zone euro (cf. tableaux en annexe). Cette stabilité des parts de marché de la France est confirmée quel que soit l'indicateur retenu, les sources de données utilisées et le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume ; part dans les exportations mondiales totales / part de marché dite relative, calculée comme la part des exportations françaises dans les exportations de l'OCDE).

Cette stabilité contraste avec la tendance baissière observée sur la période 1990-2012. Le part de la France était ainsi passé de 6,4 % en 1990 à 3,5 %

en 2012 (biens et services). Ce recul était dû principalement à l'accroissement sur cette période du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. Mais le recul des parts de marché des économies avancées a pu également refléter, selon les pays, l'évolution de leur compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins porteuse. Dans le cas de la France, la dégradation de la compétitivité-prix et la détérioration de la compétitivité hors-prix ont joué défavorablement au cours des années 2000, notamment vis-à-vis de l'Allemagne.

À l'inverse, depuis 2012, le ralentissement de l'intégration des économies émergentes dans le commerce mondial a favorisé la stabilité des parts de marché de la France et des économies avancées. En particulier, les parts de marché de la Chine cessent d'augmenter depuis 2015.

Au-delà de ce phénomène mondial, la stabilisation de la part de marché de la France peut s'expliquer par :

- le redressement de sa compétitivité-coût, grâce notamment aux mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi pérennisé en allègement de cotisations sociales et Pacte de responsabilité et de solidarité) ;

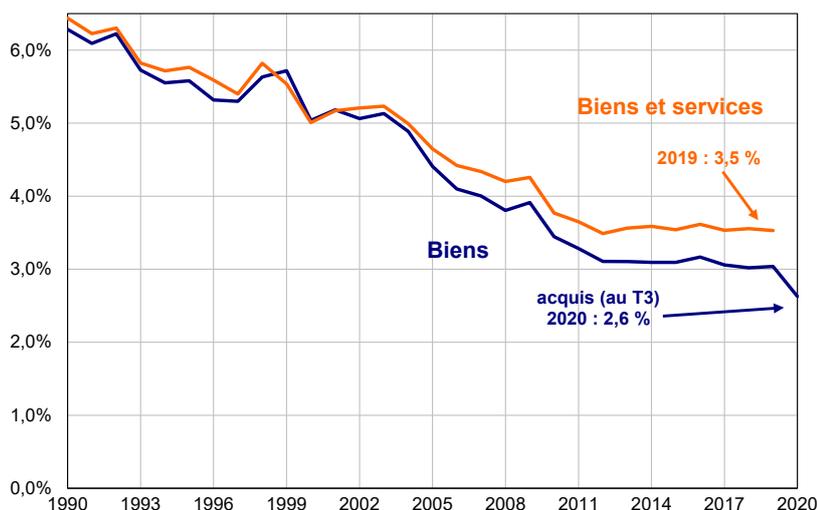
- de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, notamment l'aéronautique, au cours des dernières années (cf. partie 1, I. 2.).

*La crise de la Covid s'est traduite par un léger recul de la part de marché de nombreux pays avancés*

Au premier semestre 2020, la mise en place de mesures sanitaires strictes a pesé sur les parts de marché mondiales de nombreux pays avancés dont la France. La part de marché en valeur de la

France dans les exportations mondiales de biens a diminué pour atteindre 2,8 % (-0,2 pt). Elle a diminué également pour l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, le Japon (-0,1 pt) et les États-Unis (-0,2 pt). Ces pertes profiteraient principalement à la Chine (+0,5 pt) qui, pendant qu'une partie du monde confinait sa population, a déconfiné la sienne et relancé son économie, faisant ainsi rebondir ses exportations. Le recul est encore insuffisant pour évaluer les effets sur le long terme de ces évolutions dues à la crise.

**Part de marché de la France (en % du commerce mondial, données en valeur)**

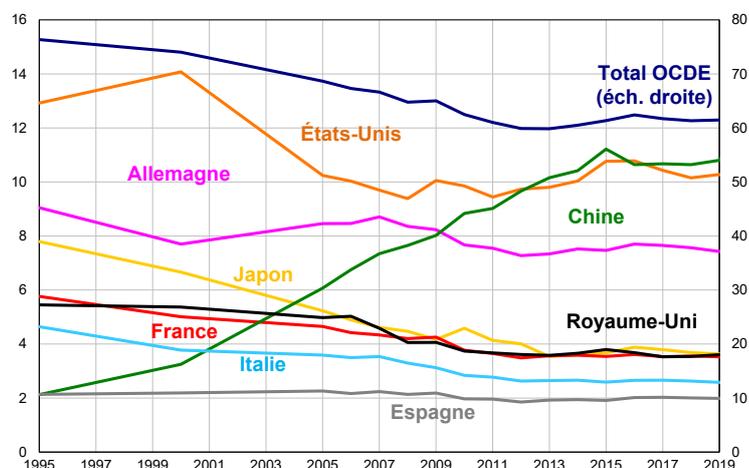


La part de la France dans les exportations mondiales en valeur, globalement stable depuis 2012, à 3,0 % sur les biens et à 3,5 % sur les biens et services en 2019, pâtit de la crise sanitaire en 2020.

Sources : FMI pour les biens (dernière donnée disponible : troisième trimestre 2020); OCDE pour les biens et services (dernière donnée disponible : année 2019).

## Principaux exportateurs mondiaux de biens et services (en % du commerce mondial, données en valeur)

Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché progresser fortement, tandis que celle de la plupart des grandes économies avancées reculait. Ces tendances se sont interrompues ces dernières années jusqu'à la crise actuelle.



Source : OCDE, calculs DG Trésor (dernière donnée disponible : année 2019).

*Les données en volume, c'est-à-dire corrigées des variations de prix, font également apparaître une stabilisation depuis quelques années*

L'interprétation de la part de marché en valeur est rendue délicate par les effets de valorisation. Les variations de la part de marché en valeur reflètent en effet non seulement la compétitivité intrinsèque d'un pays et l'orientation géographique de son commerce extérieur, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Ainsi, (i) sous l'hypothèse que les exportations soient libellées en monnaie nationale, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées ; (ii) une baisse des coûts de production d'un produit entraîne une baisse de la valeur exportée alors que le volume exporté est le même voire augmente sous l'effet du gain de compétitivité-coût.

Il est donc nécessaire d'examiner les évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent un meilleur diagnostic sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position relative de la France.

En volume, la part de la France dans le commerce mondial de biens et services est, elle aussi, relativement stable depuis 2010. En 2019 (dernière donnée disponible), elle s'établit à 3,5 % comme en 2018.

La plupart des autres principales économies de l'OCDE affichent également une stabilisation de leur part de marché depuis le début des années 2010 :

- l'Allemagne qui, parmi les pays examinés, a le mieux résisté à l'érosion des parts de marché des économies avancées depuis le début des années 1990, voit sa part de marché en

volume relativement stable autour de 7,4 % depuis 2010 ;

- La part de marché de l'Italie s'établit à environ 2,6 % depuis 2013, et à 2,5 % en 2019, après un déclin quasi-continu depuis les années 1990 ;
- la position de l'Espagne tend à se stabiliser depuis 2010 (2,0 % en 2019) après s'être dégradée au début des années 2000 ;
- la part de marché du Royaume-Uni est stable depuis 2014 à 3,8 %, malgré la perspective du *Brexit* et les incertitudes associées ;
- dans le cas du Japon, la part de marché s'établit à 3,6 %, comme en 2012.

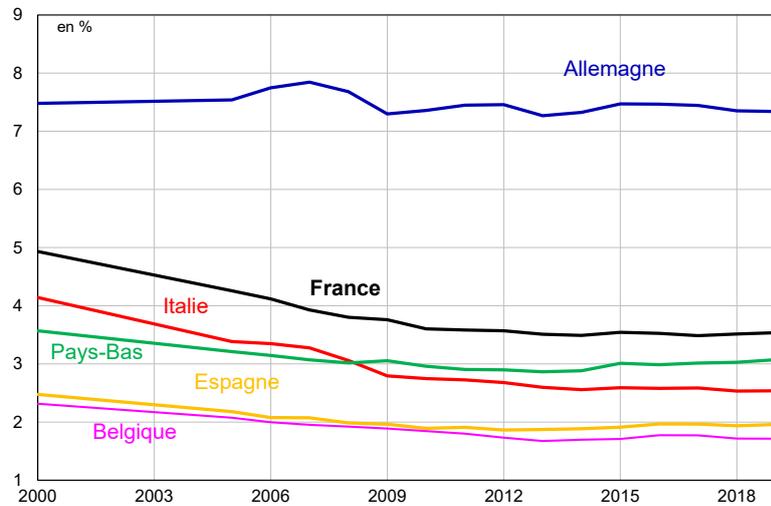
À l'inverse, celle des États-Unis s'inscrit en baisse depuis 2014 (10,2 % en 2019 contre 11,0 % en 2014), en lien avec une forte appréciation du dollar<sup>15</sup>, après avoir été quasi-stable entre 2008 et 2014.

---

<sup>15</sup> Le dollar s'est très fortement apprécié en 2015 (+13,7 %) avant de se stabiliser entre 2015 et 2019.

### Parts de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial

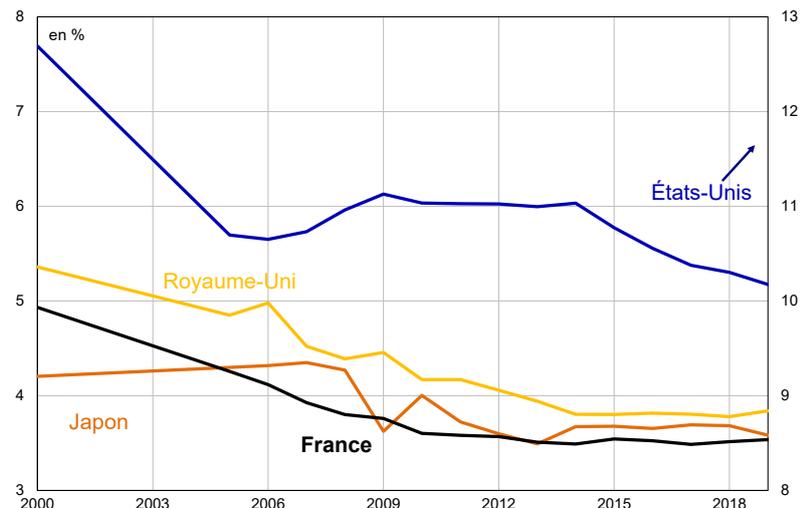
En 2019, la plupart des pays de la zone euro ont vu un maintien de leur part de marché en volume...



Sources : OCDE, calculs DG Trésor

### Part de marché dans les exportations de biens et services en volume, en % du commerce mondial)

...c'est aussi le cas au Royaume-Uni mais elle recule aux États-Unis, depuis quelques années, notamment sous l'effet des tensions commerciales sino-américaines



Sources : OCDE, calculs DG Trésor

## 2. Parts de marché de la France par grandes régions de monde

- L'examen des parts de marché par zones géographiques permet d'identifier certaines dynamiques

régionales, en particulier les gains chinois de parts de marché particulièrement marqués en Afrique depuis 2010, et au contraire faibles en Europe.

- Le poids modeste des exportations vers l'Afrique

## **relativise les pertes de part de marché de la France sur ce continent**

*Les parts de marché<sup>16</sup> de la France sont stables dans les différentes régions du monde<sup>17</sup>, sauf en Afrique où elles diminuent*

Depuis 2010, les parts de marché des économies européennes (pour les biens, en valeur) sont plutôt stables dans les différentes régions du monde, sauf en Afrique où elles diminuent au bénéfice de la Chine. En particulier, depuis 2010, la France a enregistré sa plus grande perte de parts de marché en Afrique : alors que la France représentait 7,9 % des exportations en valeur de biens vers l'Afrique en 2010, elle n'en représente plus que 5,4 % en 2018. L'Espagne fait figure d'exception, ses parts de marché africaines étant en légère augmentation depuis 2010. L'Allemagne a gagné des parts de marché en Amérique du Nord en 2010-2015, qui se sont stabilisées depuis.

---

<sup>16</sup> Il s'agit des parts de marché en valeur pour le commerce de biens. Sources : Fonds monétaire international (FMI), *Direction of Trade Statistics (DOTS)* ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars ; dernière donnée disponible : premier semestre 2020.

<sup>17</sup> On adopte ici la typologie du FMI, pour diviser le monde en 5 « régions stratégiques », qui sont définies comme suit à partir des catégories de la DOTS :

Europe : Zone euro, République tchèque, Danemark, Islande, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Europe émergente et en développement (Russie, Ukraine, Turquie, ...)

Afrique

Asie pacifique et Océanie : Asie émergente et en développement, Australie, Hong Kong, Japon, Corée du Sud, Nouvelle Zélande, Singapour, Taiwan

Amérique du Nord : États-Unis et Canada

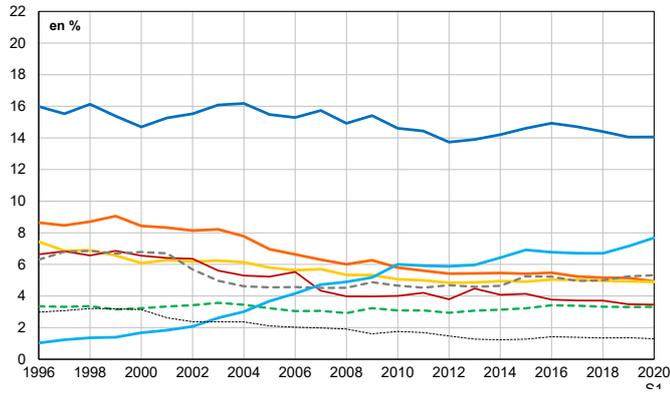
Amérique latine : Hémisphère ouest et Cuba

Les parts de marché des États-Unis sont stables en Europe, et en Asie pacifique et Océanie ; elles diminuent en revanche en Amérique du Nord (10,2 % en 2019 contre 11,2 % en 2010) et en Afrique (4,2 % en 2019 contre 5,1 % en 2010) et augmentent en Amérique latine, de sorte que les États-Unis conservent leur avance sur la Chine dans cette région en dépit des gains de cette dernière (les parts de marché des États-Unis y représentent environ trois fois les parts de la Chine, en 2010 comme en 2019).

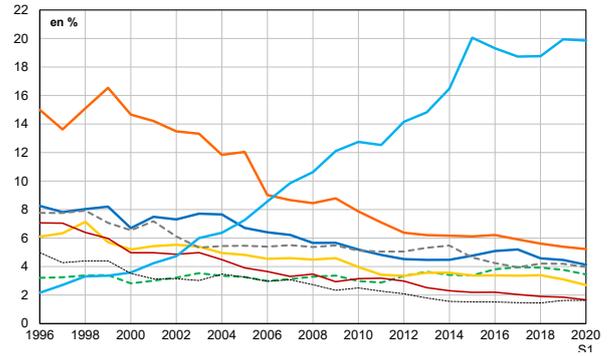
La Chine enregistre de forts gains de parts de marché dans toutes les régions, en particulier en Afrique où ils sont les plus marqués (les parts passent de 12,8 % en 2010 à 19,9 % en 2019, avec un léger recul entre 2015 et 2018 en Afrique et en Asie avant de nouveaux gains en 2019). La progression de la Chine est faible en Europe (7,2 % en 2019 après 6,0 % en 2010). En Amérique du Nord, en 2019, les parts de marché de la Chine ont baissé fortement (15,8 % après 17,7 % en 2018), en lien avec les tensions commerciales avec les États-Unis.

Le Japon n'enregistre que des pertes de parts de marché depuis 2010, en particulier en Amérique latine (2,8 % en 2019 contre 4,8 % en 2010) et en Asie pacifique et océanique (6,5 % en 2019 contre 9,8 % en 2010).

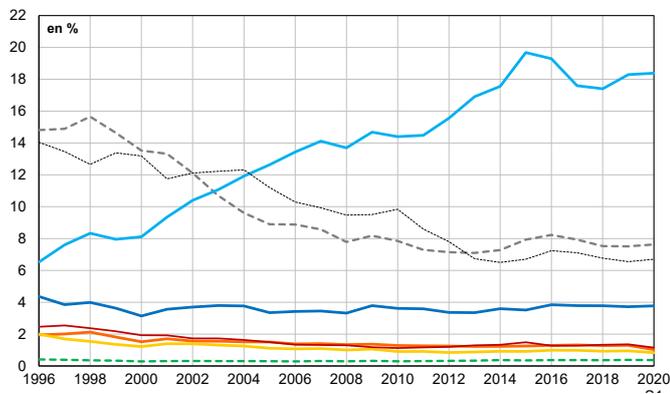
Parts de marché en Europe (%)



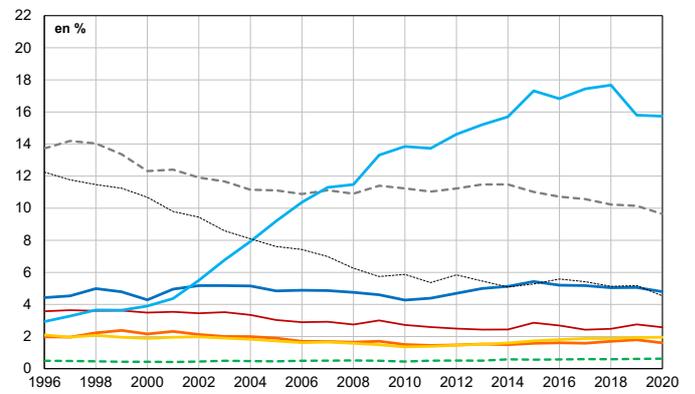
Parts de marché en Afrique (%)



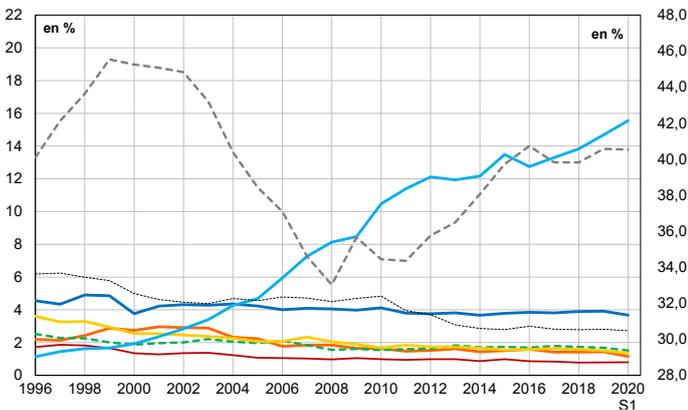
Parts de marché en Asie pacifique et Océanie (%)



Parts de marché en Amérique du Nord (%)



Parts de marché en Amérique latine (%)



- Allemagne    — France    - - - Espagne    — Italie
- Royaume-Uni    - - - États-Unis    — Chine    ..... Japon

Sources : Fonds monétaire international (FMI), calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars ; dernière donnée disponible : premier semestre 2020





## PARTIE 2 : UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL INÉDIT LIÉ A LA CRISE DE LA COVID-19

# I. Le contexte mondial en 2020

## 1. Une crise sanitaire et économique mondiale exceptionnelle

---

- **La Covid a engendré une récession mondiale sans précédent (-3,5 %), entraînant un violent repli de la demande mondiale adressée à la France (-11,3 %).**
- **La baisse de l'activité mondiale, combinée à des perturbations logistiques aux frontières, a contribué à une chute de 9,6 % du commerce mondial.**

*Après avoir ralenti en 2019 (+2,8 %), la croissance mondiale a chuté très fortement en 2020 (-3,5 %) selon le FMI<sup>18</sup>*

L'activité mondiale a lourdement chuté en 2020, face à une baisse de la demande globale et à des contraintes sur le système productif, conséquences des mesures d'endiguement mais aussi des comportements de distanciation volontaire. A l'inverse des précédents épisodes récessifs, le repli de l'activité a été particulièrement marqué pour les activités de services en raison de sa plus haute teneur en interactions sociales et donc *in fine* de leur sensibilité aux mesures d'endiguement.

*L'ampleur du choc a été très hétérogène entre les régions*

L'activité de la zone euro a été lourdement affectée au 1<sup>er</sup> semestre par la sévérité de la première vague et plus modérément par la seconde à l'automne. Elle connaît un recul inédit en 2020 (-7,2 %). Le repli de l'activité a été particulièrement fort en Espagne (-

11,1 %) et en Italie (-9,2 %), où l'épidémie a été particulièrement virulente lors de la première vague. Au-delà de la prudence des mesures sanitaires, ces pays ont aussi été pénalisés par leur exposition au secteur touristique qui a été très fortement affecté ainsi que par la part plus importante des dépenses en loisirs dans leur panier de consommation. L'activité en Allemagne a moins fortement reculé (-5,4 %) en raison notamment de la moindre sévérité de la première vague.

Le Royaume-Uni, durement touché par l'épidémie lors des deux vagues, fait face à une contraction de l'activité en 2020 encore plus forte (-10,0 %). Aux États-Unis et au Japon, l'activité recule moins qu'en Europe en 2020 (resp. -3,4 % et -5,1 %) du fait de mesures d'endiguement moins prégnantes sur l'activité.

Dans les économies émergentes, l'activité a aussi été fortement affectée (*cf. Focus ci-dessous*): elle reculerait de -2,4 % selon le FMI (après +3,6 % en 2019). Le choc a été en particulier très fort en Inde (-8,0 %). Faisant figure d'exception, la Chine, a vu son activité rebondir rapidement après le 1<sup>er</sup> trimestre, soutenue par ses exportations et termine l'année en croissance positive (+2,3 %).

---

<sup>18</sup> Les estimations citées ici sont issues des Perspectives économiques mondiales, mises à jour en janvier 2021.

### Focus : Quel impact de la Covid sur les économies émergentes et en développement ?

Dans l'ensemble des pays émergents et en développement, la contraction de l'activité en 2020 a été moins forte que dans les pays avancés, à -2,4 % selon le FMI, mais avec d'importantes disparités entre pays. La reprise y serait beaucoup plus progressive. A horizon 2022, l'écart de PIB par rapport à la projection pré-pandémie serait presque deux fois plus important pour les pays émergents et en développement (- 6 % selon la Banque mondiale) que pour les économies avancées (- 3,6 %). Au-delà du choc à court-terme, les pays émergents et en développement verront probablement leur potentiel de croissance diminué, du fait de la hausse de la pauvreté, de l'érosion du capital humain, d'une baisse de l'investissement, d'une fragilisation de leur système financier, et de reconfigurations possibles dans les chaînes de valeur mondiales les affectant.

La Chine fait figure d'exception. Grâce à des mesures de confinement très strictes au premier trimestre qui ont permis de contrôler l'épidémie, l'activité a pu ensuite rebondir fortement, dynamisée par un plan de soutien économique et par la capacité de l'industrie manufacturière à répondre rapidement à la demande étrangère. Sur l'ensemble de l'année 2020, la croissance chinoise aurait atteint 2,3 %, portée par l'investissement et les exportations, et s'inscrirait à 8,1 % en 2021, grâce au rattrapage, plus tardif, de la consommation des ménages.

Face à la crise, les pays disposant des marges nécessaires ont pu mettre en place des politiques de soutien contra-cyclique, notamment en Asie. Le modèle économique de la plupart des pays asiatiques, fondé sur les exportations et une industrie forte, ainsi qu'un endettement public modéré, expliquent leur résilience économique et leur capacité à mobiliser une forte réponse budgétaire. L'industrie manufacturière représente ainsi 39 % du PIB en Chine, 33% en Corée du Sud et 37 % en moyenne pour les principales économies de l'ASEAN contre 22% en Union Européenne et 18 % aux Etats-Unis. Cette résilience de l'Asie soutient l'offre mondiale, davantage que la demande, la consommation des ménages y étant structurellement faible en raison de la faiblesse des filets de sécurité sociale.

Les économies les plus pénalisées sont celles qui dépendent fortement des services et du tourisme (par exemple : Caraïbes, Tunisie, Thaïlande, Turquie), celles qui ont connu les plus grands foyers épidémiques (Inde et Amérique latine), ainsi que celles frappées par le recul de leurs exportations de matières premières en raison de la baisse la demande mondiale (Afrique du Sud, Pays du Golfe). Les pays entrés dans la crise avec des vulnérabilités préexistantes (endettement externe élevé, ou fragilités de leur système financier) risquent de voir leur reprise contrainte après la crise pandémique, comme ceux qui souffraient déjà d'une dynamique de croissance en ralentissement (Mexique, Inde) ou de contraintes sur les finances publiques (Brésil, Afrique du Sud).

Ainsi, la crise sanitaire pèsera à moyen terme sur la demande du monde émergent. Selon la Banque mondiale, le revenu/tête resterait inférieur à son niveau de 2019 en 2022 dans environ deux tiers des économies émergentes. Après plus de deux décennies de réduction constante de la pauvreté dans le monde, la pandémie pourrait entraîner entre 110 et 150 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (la moitié en Asie du Sud et environ un tiers en Afrique subsaharienne) selon la Banque mondiale.

*Dans ce contexte fortement récessif, le commerce mondial s'est replié violemment en 2020 (-9,6 %)*

Après avoir marqué le pas en 2019, pénalisé par les tensions commerciales sino-américaines, le commerce mondial a chuté nettement en 2020 (-9,6 % après +1,0 %). La quasi mise à l'arrêt de la production mondiale ainsi que l'instauration de barrières aux frontières en début d'année ont entraîné un recul massif des échanges mondiaux au premier semestre 2020. Au plus fort de la crise, les échanges en biens évoluaient près de 17 % en dessous du niveau observé à la fin 2019 selon le *Centraal Planbureau*. Les économies avancées ont contribué très fortement à cette chute des échanges mondiaux.

*En miroir de l'activité, le commerce mondial a vite rebondi à la sortie de la première vague*

Après cette très forte dégradation au premier semestre, les indicateurs d'évolution du commerce se sont rapidement redressés durant l'été à la faveur de la reprise de la demande en biens tandis que le secteur des services restait contraint par certaines mesures prophylactiques.

En novembre, les échanges de biens évoluaient à un légèrement supérieur à celui observé à la fin d'année 2019 (+1,2 % par rapport à décembre 2019 selon le CPB). Néanmoins, la résurgence épidémique en fin d'année a freiné cette dynamique de reprise notamment en zone euro : l'indice des directeurs d'achats portant sur les nouvelles commandes à l'export a reculé en zone euro depuis octobre mais se stabilise au niveau mondial.

De son côté, la reprise du commerce de services n'est pas encore en vue, avec une baisse de 24 % au troisième trimestre par rapport à la même période en 2019, après -30 % au deuxième trimestre (selon l'OMC).

Le tourisme international apparaît beaucoup plus pénalisé (-68 % au troisième trimestre 2020) que les transports (-24 %) et les autres services (-2 %).

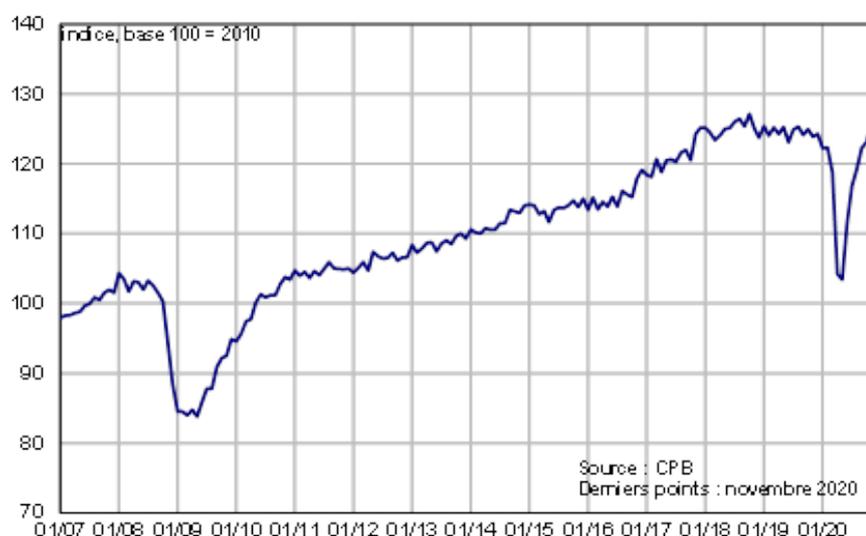
*Au total, la demande mondiale adressée à la France s'est repliée sensiblement à -11,3%*

Plus marqué que le recul du commerce mondial (-9,6 %)<sup>19</sup>, le recul de la demande mondiale adressée à la France résulte de la forte exposition des exportations françaises à certains pays européens, particulièrement affectés par la crise.

---

<sup>19</sup> Le FMI ne fournissant pas d'estimation de la demande mondiale adressée à la France, le chiffre présenté ici est issu de l'Economic Outlook de l'OCDE de décembre 2020. Le recul de la demande mondiale selon l'OCDE est plus marqué (de 1 pt) que son estimation du commerce mondial en 2020 (-10,3 %). La demande mondiale adressée à la France selon le FMI serait plus dégradée aussi que son estimation du commerce, dans un écart proche de celui estimé par l'OCDE.

Commerce mondial de  
biens (volume, base 100 =  
2010)



### *Focus : effet sur le commerce des perturbations dans le transport des marchandises et personnes*

Le fret maritime, qui assure 37 % des exportations françaises extra-européennes en valeur<sup>20</sup>, a accusé un recul important dans la première moitié de l'année (-17 % au deuxième trimestre<sup>21</sup>) qui semble largement le fait d'une baisse de la demande en transport de marchandises. En réponse, les transporteurs ont décidé de limiter leur offre de transport afin d'empêcher une chute des prix. Cette décision, combinée à la reprise du commerce mondial à partir de mai, à des difficultés de gestion des flux dans certains ports (notamment en Amérique du Nord) et à une répartition inégale des conteneurs vides, a provoqué une importante congestion du transport maritime au cours de la seconde moitié de l'année. Cette congestion a entraîné une hausse record des coûts (le *Baltic Index* est passé de 1 500 \$ fin mai à 3 000 \$ à la mi-décembre<sup>22</sup>) et une augmentation des délais (50 % de ponctualité des porte-conteneurs en novembre 2020 contre 78 % en juin et 80 % en novembre 2019<sup>23</sup>), jouant donc un rôle limitant sur les échanges. Pour remédier à cet effet, les armateurs ont annoncé des hausses de capacité au quatrième trimestre 2020.

Le transport aérien de marchandises, qui assure 35 % des exportations françaises extra-européennes en valeur<sup>24</sup>, a été touché de manière significative en 2020, dans la mesure où 50 % de la capacité mondiale de fret aérien est normalement assurée par des vols de passagers (placement des marchandises en soute), les 50 % restant étant assurés par des avions cargos. La suspension d'un grand nombre de liaisons aériennes de passagers, du fait des restrictions liées à l'épidémie, a ainsi entraîné une baisse importante de la capacité de fret aérien, qui n'a été que partiellement compensée par une augmentation de capacité des avions cargos : la capacité de fret aérien était en avril en baisse de 40 % (glissement annuel) et, malgré une reprise progressive, restait en octobre en baisse de 23 % par rapport au même mois de l'année précédente.

<sup>20</sup> Source : Eurostat

<sup>21</sup> Glissement annuel. Source : CNUCED

<sup>22</sup> Source : Freightos

<sup>23</sup> Source : Sea-Intelligence ApS

<sup>24</sup> Cette part n'inclut pas les ventes d'avions, qui ne sont pas considérées comme des marchandises transportées par avion mais des « exportations autopropulsées » (14 % des exportations françaises extra-européennes en valeur).

S'agissant du transport terrestre, l'impact semble avoir été plus limité, notamment en ce qui concerne le transport routier intra-européen, grâce à la mise en place de dérogations aux limitations de déplacements. A la mi-mars, au plus fort de la perturbation des flux, la hausse des retards constatée à la livraison transfrontalière de marchandises était estimée entre 3 % et 7 % seulement<sup>25</sup>.

Au-delà des situations propres à chaque mode de transport, les restrictions aux mouvements transfrontaliers des personnes affecte également les échanges commerciaux internationaux<sup>26</sup>. C'est le cas en premier lieu du commerce de services, notamment le tourisme<sup>27</sup> rendu impossible par les interdictions ou restrictions de voyages dans un grand nombre de pays, mais aussi les échanges de services nécessitant la présence de personnes physiques à l'étranger (ex. travaux de maintenance sur des machines). Le transport de marchandises n'ayant généralement pas été visé par les mesures de restriction de circulation des personnes, les conséquences directes pour le commerce de biens ont été plus marginales à court terme du fait du déploiement inédit d'outils numériques. Des restrictions prolongées pourraient toutefois rendre difficile le développement ou le maintien de relations commerciales à plus long terme entre les entreprises exportatrices et leurs clients étrangers.

*Focus : l'organisation en chaînes de valeurs mondiales (CVM) ne semble pas avoir amplifié significativement la baisse des échanges commerciaux mondiaux*

Au cours des dernières décennies, le système de production mondial s'est organisé en chaînes de valeur mondiales (CVM) de plus en plus complexes et fragmentées entre différents pays. La capacité de chaque économie à produire et exporter des biens dépend donc de sa capacité à importer les composants et matières premières nécessaires à sa production. Ainsi, la part de valeur ajoutée étrangère représente 22 % de la valeur des exportations françaises<sup>28</sup>, une part similaire à la moyenne OCDE (20 % pour l'Allemagne). Dans ces conditions, des ruptures d'approvisionnement ou des perturbations dans les flux commerciaux internationaux résultant de la crise devraient se répercuter sur la production dans les secteurs les plus sophistiqués (ex. électronique) et/ou fonctionnant sur un modèle de « juste-à-temps » limitant les stocks au minimum (ex. automobile), et par voie de conséquence, sur les volumes d'exportation.

Si le recul est encore faible pour évaluer la contribution exacte des CVM dans la baisse du commerce mondial en 2020, leur rôle semble avoir été assez limité. Plusieurs institutions, comme le FMI<sup>29</sup>, estiment que la perturbation des chaînes d'approvisionnement a joué un rôle mineur en comparaison des effets directs liés aux mesures de confinement qui ont réduit l'offre et la baisse de la demande mondiale. Certaines études montrent notamment que ce ne sont pas les biens les plus intégrés aux chaînes de valeur mondiales qui ont vu leur commerce chuter le plus fortement (à l'inverse de la crise de 2009, alors que les CVM étaient alors moins développées)<sup>30</sup>.

---

<sup>25</sup> Source : Sixfold

<sup>26</sup> OMC (2020). Cross-border mobility, Covid-19 and Global Trade.

<sup>27</sup> Voir encadré spécifique sur les échanges de services de voyages

<sup>28</sup> Source : OCDE, base des Echanges en Valeur Ajoutée

<sup>29</sup> FMI, Perspectives économiques mondiales, octobre 2020

<sup>30</sup> Bellora, C., Bois, C. et Jean, S., Le commerce européen dans la crise sanitaire : des problèmes de dépendance plus que de vulnérabilité, Lettre du CEPII N° 412-413 – Novembre 2020

## 2. La poursuite des tensions commerciales internationales

---

- **Les tensions préexistantes à la crise de la Covid ont persisté en 2020, en lien notamment avec la politique commerciale américaine.**
- **Les démarches de préservation du cadre commercial multilatéral n'ont que modestement progressé.**
- **Si le Royaume-Uni était en 2020 toujours partie au marché intérieur de l'UE, les incertitudes ont continué à peser sur la relation future jusqu'à l'obtention d'un accord à la fin décembre.**

### *La persistance des incertitudes liées aux tensions commerciales internationales*

Malgré le maintien ou l'adoption de plusieurs mesures protectionnistes par certains grands acteurs du commerce international (Etats-Unis ou Chine notamment), les tensions qui avaient caractérisé les relations commerciales internationales en 2018 et 2019 ont diminué en 2020 sur le plan économique.

En effet, selon le rapport annuel de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) publié le 11 décembre, les restrictions commerciales appliquées par les membres de l'organisation ont décliné de façon importante en 2020, et le montant des échanges commerciaux faisant l'objet de telles mesures restrictives est passé de 747 Md\$ en 2019 à 441 Md\$ en 2020, soit une réduction de 41 % (alors que les mesures facilitatrices du commerce ont couvert un montant d'échanges internationaux de 731 Md\$ en 2020 contre 545 Md\$ en 2019, soit une augmentation de 34 %). Si le rapport souligne que cette baisse des mesures restrictives au commerce peut

s'expliquer par la baisse des flux commerciaux liée à la pandémie de la Covid, il indique qu'elle peut aussi trouver son origine dans « un certain immobilisme dans les principales tensions bilatérales »<sup>31</sup> et grâce au respect des engagements formulés dans plusieurs instances plurilatérales et multilatérales (G7, G20, OMC) de maintenir un commerce ouvert alors que les réponses immédiates à la crise laissaient craindre une multiplication des mesures non coopératives.

Cette tendance ne doit néanmoins pas occulter la persistance de mesures protectionnistes entre plusieurs grands acteurs du commerce international dans la continuité de tensions commerciales qui opposent, de façon non exclusive, la Chine aux Etats-Unis, au Canada ou encore à l'Australie ou qui caractérisent les échanges entre les Etats-Unis et l'UE ou entre le Japon et la Corée du Sud. Ainsi, si l'escalade tarifaire entre les Etats-Unis et la Chine a été stoppée par la signature le 15 janvier 2020 d'un accord commercial entre les deux pays (*Phase One deal*), les droits de douane supplémentaires imposés par les Etats-Unis sur les exportations chinoises depuis 2018 ont été maintenus (les droits de douane moyens imposés par les Etats-Unis sur les importations chinoises sont désormais de l'ordre de 19 % contre 3 % en janvier 2018) et les mesures non tarifaires se sont multipliées de part et d'autre du Pacifique, destinées principalement à limiter la dépendance réciproque des deux économies (durcissement du contrôle export, inscriptions de plusieurs entreprises chinoises sur liste noire par les Etats-Unis et réciproquement).

---

<sup>31</sup> La présentation du rapport sur le site de l'OMC parle, elle, d'un « relâchement relatif des tensions commerciales bilatérales »

Outre la dégradation de sa relation avec les Etats-Unis, la Chine a également connu une nette détérioration de ses relations avec le Canada et l'Australie, qui s'est manifestée par l'accroissement de part et d'autre de mesures tarifaires et non tarifaires. La signature le 15 novembre 2020 de l'accord plurilatéral de libre-échange RCEP (*Regional Comprehensive Economic Partnership*), impliquant les 10 pays de l'ASEAN et cinq des pays avec lesquels l'ASEAN a signé un accord commercial (Chine, Corée du Sud, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande), n'a pas, dans l'immédiat, abouti à un apaisement des tensions sino-australiennes.

### *La politique commerciale américaine a notamment visé les intérêts européens*

Les intérêts commerciaux européens ont également été visés, ou menacés, par les Etats-Unis tout au long de l'année 2020 avec par exemple le recours par l'Administration Trump à la procédure du « carrousel » utilisée dans le cadre du contentieux portant sur les subventions croisées accordées aux avionneurs Airbus et Boeing. Cette procédure permet aux Etats-Unis de modifier tous les 180 jours la liste d'exportations européennes soumises à des droits de douane additionnels depuis octobre 2019. Ces droits, qui s'appliquent à des flux d'exportations annuels de l'Union européenne vers les Etats-Unis de 7,5 Md\$, cible en particulier les exportations françaises d'avions et de vins non-pétillants. Par ailleurs, le 30 décembre, l'Administration américaine a décidé de manière unilatérale, d'imposer des droits additionnels sur de nouveaux produits en provenance de France et d'Allemagne (ajout de pièces aéronautiques, d'autres catégories de vins non-pétillants ainsi que des cognacs et des brandies) à compter de janvier 2021. En l'absence de résolution amiable de ce

contentieux, l'UE a, elle aussi, fait valoir ses droits et imposé en novembre, une fois obtenue l'autorisation de l'OMC, des sanctions tarifaires sur environ 4 Md\$ d'exportations américaines. En parallèle, les discussions entre les Etats-Unis et l'UE pour mettre fin aux contentieux sur l'aéronautique se sont poursuivies.

Sur le dossier des taxes nationales sur les services numériques, les Etats-Unis ont également eu recours à la menace de représailles tarifaires. Le 10 juillet, l'Administration américaine a défini la liste des produits français (soit 1,3 Md\$ d'exportations) qui pourraient faire l'objet de droits additionnels en réponse à la taxe française sur les services numériques, tandis qu'elle ouvrait en juin des enquêtes sur d'autres taxes (ou projets de taxes) sur les services numériques, notamment autrichienne, italienne, espagnole et européenne. Alors que les discussions au sein de l'OCDE se sont poursuivies pour trouver une solution multilatérale qui se substituerait aux taxations nationales, aucun accord n'a été trouvé dans le temps initialement imparti et l'obtention d'un accord politique a été reportée à juin 2021. Les Etats-Unis ont cependant annoncé le 7 janvier 2021 un nouveau report dans l'imposition des sanctions tarifaires contre la France, dans l'attente des résultats des enquêtes sur les taxes adoptées ou à l'étude dans 10 autres juridictions.

Par ailleurs, la menace de voir l'exécutif américain imposer des sanctions tarifaires sur certaines exportations européennes (certains métaux et biens d'équipements, dont l'automobile) pour des raisons de sécurité nationale a continué à peser tout au long de l'année sur les exportations européennes, même si aucune décision n'a finalement été prise par les Etats-Unis.

## *Une fragilisation accrue du cadre commercial multilatéral*

Dans un contexte international difficile, la réforme de l'OMC n'a enregistré que peu de progrès en 2020. Le constat fait par l'UE, les Etats-Unis et le Japon d'une nécessaire mise à jour des disciplines multilatérales en réponse aux bouleversements produits par les pratiques commerciales distorsives de certains pays reste peu partagé au sein de l'OMC, où nombre d'autres membres voient davantage dans le processus de réforme une opportunité de remettre sur la table leurs intérêts offensifs, à l'image des questions agricoles ou de développement. Cette absence de convergence de vues représente encore un obstacle significatif à l'établissement d'une feuille de route formelle pour la réforme.

La publication le 14 janvier 2020 d'une déclaration conjointe de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Japon a toutefois représenté un signal encourageant, puisqu'il élaborait, après deux ans de travail technique, les contours d'une refonte de l'Accord sur les subventions de l'OMC dans le but de neutraliser les externalités des pratiques distorsives. La poursuite des efforts, et notamment le travail de conviction auprès des autres membres de l'OMC en vue de lancer une négociation, a néanmoins été contrariée par l'irruption de la crise de la Covid-19. A contrario le groupe de travail UE-Chine sur la réforme de l'OMC ne s'est plus réuni depuis 2019.

Les travaux de l'OMC dans leur ensemble ont souffert d'un ralentissement important en 2020 du fait de la pandémie. L'absence de conclusion des négociations sur l'encadrement des subventions au secteur de la pêche, qui vise à préserver les stocks marins, en découle en partie. Par ailleurs, les

débats sur la réponse à apporter par le commerce à la crise sanitaire, des restrictions aux exportations de biens médicaux essentiels aux aspects de propriété intellectuelle des vaccins, se poursuivent en raison de divergences entre membres. La douzième conférence ministérielle, qui devait avoir lieu en 2020, mais a été reportée à 2021 en raison de la crise sanitaire, représentera un échéance importante sur l'ensemble des enjeux multilatéraux.

Enfin, les membres de l'OMC ne sont pas parvenus à désigner un successeur au directeur général Roberto Azevedo, démissionnaire le 31 août, soit un an avant la fin de son second mandat. Alors qu'à l'issue du processus de sélection s'opposaient en finale la Coréenne Yoo Myung-hee et la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala (sur huit candidats au départ), la proposition du comité de sélection de retenir la seconde en raison d'un nombre de soutiens très supérieur, dont celui de l'UE, n'a pu être endossée du fait d'un veto américain, qui n'a été levé que le 5 février 2021. Un intérim collectif inédit à la tête du Secrétariat par les quatre directeurs généraux adjoints a donc été mis en place le temps qu'une solution soit trouvée.

Dans ce contexte, l'UE s'est efforcée de poursuivre ses efforts dans la défense du cadre multilatéral, parvenant tout d'abord, avec une vingtaine d'autres membres de l'OMC (dont le Brésil, le Canada et la Chine), à mettre sur pied en avril 2020 un mécanisme d'appel provisoire pour pallier la paralysie de l'Organe d'appel. Sans répondre structurellement aux problèmes de la fonction de règlement des différends de l'OMC, cette initiative garantit, au moins pour l'UE, une conduite à terme de ses contentieux à Genève avec les autres

parties impliquées, le temps qu'une solution pérenne soit trouvée pour débloquer l'organe d'appel de l'OMC.

L'UE a également pris les devants dans l'élaboration d'une réponse du cadre multilatéral aux défis posés par la Covid-19 et le développement durable. Elle a ainsi élaboré conjointement avec quelques partenaires affinitaires une « initiative santé » visant à adapter le corpus de règles de l'OMC à de futures pandémies (de nouvelles disciplines en matière de restrictions aux exportations notamment), qui a fait l'objet d'une communication en novembre auprès du reste de l'organisation et qui doit permettre d'ouvrir une négociation avant la prochaine conférence ministérielle. L'UE a aussi engagé des travaux à l'OMC autour d'une initiative « commerce et climat » qui ambitionnera notamment la libéralisation du commerce de biens et services vertueux pour le climat et le développement de l'économie circulaire, et l'UE est aussi engagée dans le lancement de discussions structurées sur le commerce et la durabilité au côté d'une coalition de 19 pays. De surcroît, et plus largement, la Commission s'est attelée à formuler de nouvelles propositions pour la réforme de l'OMC, qui seront en principe dévoilées début 2021 et pourront redonner de l'élan politique au processus.

### *Des incertitudes jusqu'à la fin de l'année 2020 sur la relation future entre le Royaume-Uni et l'UE*

Fin décembre 2020, après près de dix mois de négociations intenses, l'Union européenne et le Royaume-Uni ont conclu un accord de commerce et de coopération. Cet accord est appliqué de façon provisoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dans l'attente de sa ratification. Il jette les bases d'un partenariat ambitieux et inédit entre l'Union

et le Royaume-Uni, avec notamment l'absence de droits de douane et de quotas sur l'ensemble des marchandises, ainsi que des conditions de concurrence équitable (contrôle des subventions et maintien d'un niveau de protection sociale, environnementale et climatique élevé). Malgré cette issue positive, l'accord avec le Royaume-Uni ne permet pas de neutraliser le coût de la séparation, car un accord de libre-échange ne peut pas reproduire l'ensemble des bénéfices de l'appartenance au marché intérieur (libre-circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes) et à l'Union douanière.

Tout au long de l'année 2020, l'incertitude entourant les négociations avec le Royaume-Uni a donc pu peser sur la confiance des entreprises. D'une part, l'absence d'accord commercial aurait entraîné le rétablissement de droits de douane sur les exportations européennes vers le Royaume-Uni (et réciproquement). D'autre part, les entreprises n'ont pris connaissance de l'accord et de son contenu qu'à la toute fin du mois de décembre. Cela a rendu difficile leur préparation à la sortie du Royaume-Uni du marché intérieur et de l'Union douanière, ainsi que la mise en œuvre de l'accord de commerce et de coopération, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. La capacité des entreprises françaises à s'adapter à ce nouvel environnement réglementaire sera un facteur important à l'avenir, le Royaume-Uni restant un partenaire commercial majeur pour la France.

### 3. La baisse des cours du pétrole a contribué à l'allègement de la facture énergétique

---

- **L'année 2020 a été marquée par l'effondrement de la demande d'énergie et d'hydrocarbures lié au recul de l'activité, auquel l'OPEP+ a répondu avec un accord de réduction de l'ordre de 10 % de la production mondiale de pétrole.**
- **Les cours sont ainsi passés d'environ 60\$ à moins de 30 \$ entre janvier et mars 2020, avant leur remontée à 40\$ en mai et une relative stabilité jusqu'à la toute fin de l'année, où les annonces de vaccin ont fait remonter le cours.**
- **Cette baisse du prix du pétrole a contribué à l'allègement de la facture énergétique de la France.**

*Le cours du pétrole s'est effondré en mars, entre recul massif de la demande et incertitudes sur l'offre*

Le cours du baril de Brent était relativement stable fin 2019, évoluant au voisinage des 60 \$ au gré des annonces liées aux tensions commerciales sino-américaines et de leur impact sur la croissance et la demande de pétrole. Comme le reste de l'économie mondiale, le marché du pétrole a été bouleversé par la crise de la Covid. La première conséquence a été l'effondrement de la demande, particulièrement manifeste en avril et mai dans le sillage des mesures de confinement et de ralentissement de l'activité. Le choc a été proportionnellement plus fort sur le marché du pétrole, en raison de l'arrêt ou du

ralentissement des transports<sup>32</sup>, secteur parmi les plus affectés. Ainsi, au plus fort de la première vague épidémique en avril, la demande de produits pétroliers a baissé de plus de 20 % par rapport à 2019 selon l'AIE<sup>33</sup>.

L'inquiétude sur les marchés suscitée par cette baisse brutale de la demande a été renforcée par un désaccord au sein de l'OPEP+, qui a entraîné une production record en avril. En effet, alors que le cartel régulait la production mondiale en modérant sa production depuis 2016, la Russie et l'Arabie Saoudite se sont opposées sur l'efficacité de la stratégie<sup>34</sup>, entraînant une production sans contrainte en avril pour la première fois depuis plusieurs années et donc des niveaux de production très élevés.

Cet excès massif de l'offre a entraîné une hausse des stocks faisant craindre une saturation des capacités de stockage, ce qui a entraîné des mouvements marqués sur le prix, et même un épisode ponctuel de prix négatifs (cf. focus *infra*). La recherche de capacités de stockage disponibles combinée à une baisse des échanges pétroliers a également entraîné un important stockage *offshore* via l'emploi de tankers non utilisés.

---

<sup>32</sup> Les transports représentent près de 70 % de l'utilisation du pétrole, lorsqu'on combine les transports routier, aérien et maritime.

<sup>33</sup> Sauf mention contraire, les chiffres sur l'équilibre du marché pétrolier présentés dans cette section sont issus du rapport mensuel de décembre de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

<sup>34</sup> La Russie s'interrogeait en effet sur l'efficacité des baisses de production, considérant qu'en maintenant le cours relativement haut, elles maintenaient la rentabilité d'un certain nombre d'installations pétrolières de schiste américain, qu'un cours plus bas permettrait d'évincer.

*Le rebond de l'activité et l'accord finalement négocié au sein de l'OPEP+ ont permis au marché de rebondir en mai et juin*

Après la rupture de l'alliance tacite entre l'Arabie Saoudite et la Russie en mars, un nouvel accord OPEP+ a été négocié le 12 avril, sous forte pression américaine et devant une situation économique qui ne cessait de se détériorer. Cet accord, plusieurs fois amendé, prévoyait une baisse de la production de -9,7 Mb/j en mai, avec un relèvement progressif des quotas jusqu'en avril 2022. Même si une telle réduction ne suffisait pas sur le moment à compenser la baisse de la demande, son ampleur inédite a rassuré les marchés sur un rééquilibrage à venir, et contribué à la remontée des cours. L'application de l'accord a par ailleurs fait l'objet d'un suivi précis, avec report sur les mois suivants des quotas non atteints pour les pays concernés, alors que les accords précédents de réduction avaient été modérément suivis hors de la péninsule arabique. En parallèle, la réduction de la production dans les économies hors de l'OPEP+ a été rapide, notamment du fait des inquiétudes sur les capacités de stockage.

Dans le même temps, la demande s'est progressivement redressée au fur et à mesure que les pays levaient les mesures de restriction et affinaient leurs stratégies prophylactiques pour réduire l'impact sur l'activité économique. Ainsi, au 3<sup>e</sup> trimestre la demande a été en moyenne inférieure de 7,0 Mb/j à son niveau de 2019, contre 16,9 Mb/j au 2<sup>e</sup> trimestre.

Sous l'effet de ces évolutions de l'offre et de la demande, et malgré un niveau de stocks toujours important, le cours du pétrole s'est redressé en mai et juin, atteignant à nouveau les 40 \$. Il est ensuite resté stable entre 40 \$ et 45 \$ entre juillet et novembre,

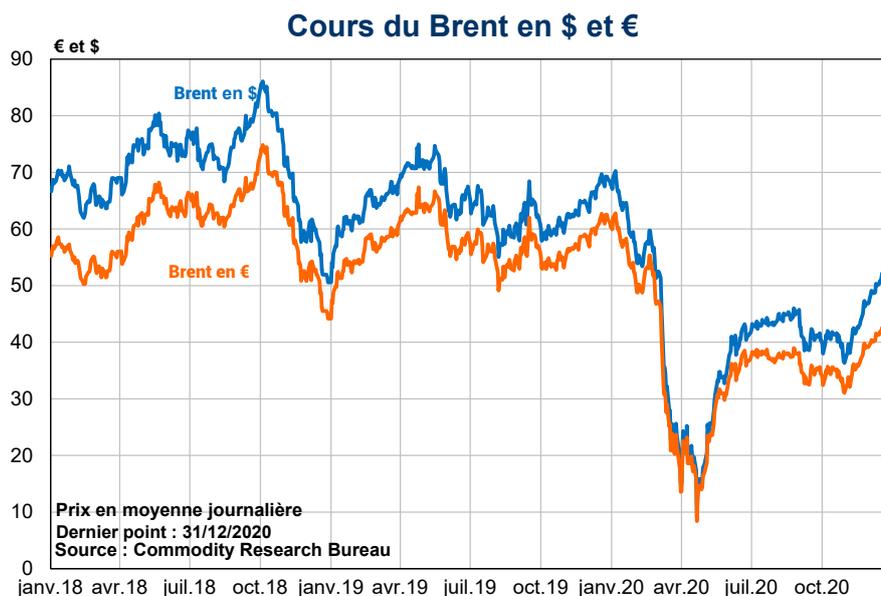
oscillant au gré des dernières informations conjoncturelles et sanitaires.

*En fin d'année, les annonces de disponibilité de vaccins ont entraîné un rebond du cours même si de nombreuses incertitudes demeurent*

Les marchés ont réagi avec optimisme à l'annonce de Pfizer sur l'efficacité de son vaccin le 9 décembre, puis aux autres annonces qui ont suivi. Le cours a également été soutenu par la souplesse dont a fait preuve l'OPEP+ : alors qu'une hausse de la production de 1,9 Mb/j était prévue début janvier, la décision a été prise de limiter la hausse à 0,5 Mb/j, et d'échelonner la hausse en fonction de l'évolution de la situation.

De nombreuses interrogations demeurent quant à l'évolution à venir du marché pétrolier. Côté demande, l'ampleur du rebond est incertain, certains secteurs consommateurs de pétrole, comme le transport aérien, ayant une visibilité très faible sur leur activité à moyen et long terme. L'AIE prévoit ainsi que la demande de produits pétroliers en 2021 sera inférieure de 3,1 Mb/j à son niveau de 2019, 80 % de cette baisse étant due à un rebond seulement partiel du transport aérien. Côté offre, l'évolution de la stratégie de l'OPEP+ reste également incertaine. En effet, les discussions de décembre ont fait apparaître de nouvelles divergences entre les membres, notamment une opposition entre l'Arabie Saoudite, qui souhaite maintenir inchangés les quotas de réduction, et les Emirats Arabes Unis, qui souhaitent s'en tenir à la réduction plus importante initialement prévue. Ces derniers ont d'ailleurs laissé entendre que leur présence au sein de l'OPEP+ était moins justifiée que par le passé. Le rythme de reprise de la production au fur et à mesure que les cours se redressent dans les autres pays

producteurs, notamment aux Etats-Unis, est également une source d'aléa.



**Focus : Les inquiétudes sur les capacités de stockage de pétrole ont entraîné un mouvement inhabituel sur les marchés pétroliers, avec des prix ponctuellement négatifs**

Les difficultés de stockage se sont illustrées de façon notable sur le marché à terme (*futures*), principalement lors de l'épisode où le contrat à terme de mai s'est échangé à un prix négatif. Le marché à terme est, avec le marché physique au comptant (*spot*) et le marché physique à terme (*forward*), un des trois principaux marchés sur lesquels s'échange le pétrole. Les contrats à terme sont en général utilisés comme instrument de placement intermédiaire de sorte que la majorité ne débouchent en général pas sur une livraison effective de pétrole.

Les contrats à terme de *World Texas Intermediate* à échéance de mai pouvaient s'échanger jusqu'au 21 avril. Leur cours s'est effondré le 20 avril, passant de façon inédite en territoire négatif, jusqu'à  $-40$  \$ avant de clôturer à  $-37$  \$. Les détenteurs de contrats ont en effet dû vendre massivement leurs positions, n'ayant aucun moyen de stocker le pétrole qui devait leur être livré s'ils conservaient leurs contrats, ce qui a provoqué l'effondrement des prix. Le cours s'est néanmoins repris dès le 21 avril, pour finalement clôturer à 10 \$.

Ce mouvement, exceptionnel, est resté relativement isolé : si certains étalons de pétrole nord-américain se sont échangés à prix négatif, cela n'a pas été le cas des autres étalons pétroliers (notamment le Brent) : les difficultés de stockage sont largement demeurées locales, notamment à Cushing dans l'Oklahoma. Par ailleurs, ce mouvement ne s'est pas reproduit sur les contrats à terme à échéance de mai. Ainsi, si cela pouvait constituer un premier signe d'incapacité du marché à absorber une surproduction massive, ce n'était pour autant qu'un événement limité sur un produit financier particulier, qui n'a pas été suivi d'autres épisodes similaires, et que les évolutions ultérieures ont permis de circonscrire.

## 4. Évolution du change : une appréciation de l'euro

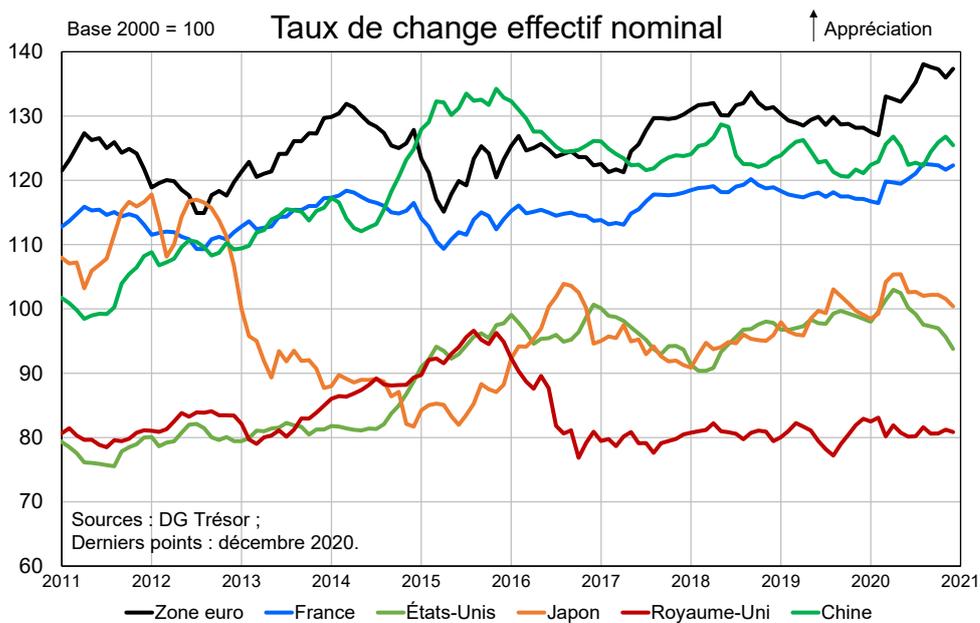
- Alors qu'il évoluait tendanciellement à la baisse depuis mi-2018, jusqu'à un point bas atteint en février 2020, le taux de change effectif nominal de l'euro s'est apprécié avec la crise de la Covid-19 : il a augmenté de +3,8 % en 2020 (après -1,9 % en 2019).
- Cette évolution s'explique principalement par une appréciation de l'euro face aux grandes devises émergentes et par la convergence des taux d'intérêt

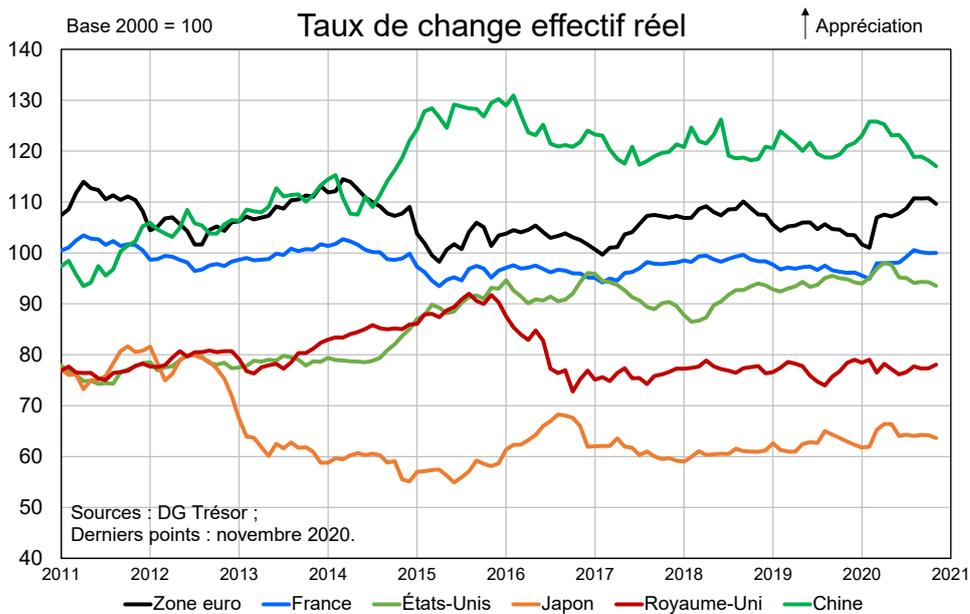
entre les États-Unis et la zone euro.

- Une appréciation durable de l'euro pourrait peser sur le commerce extérieur de la zone euro et sur sa croissance.

*L'euro s'est apprécié en 2020, en rupture avec la baisse tendancielle constatée depuis mi-2018*

Alors qu'il évoluait tendanciellement à la baisse depuis mi-2018, jusqu'à un point bas atteint en février 2020, le taux de change effectif nominal de l'euro s'est apprécié avec la crise de la Covid-19 : il a augmenté de +3,8 % en 2020 (après -1,9 % en 2019).





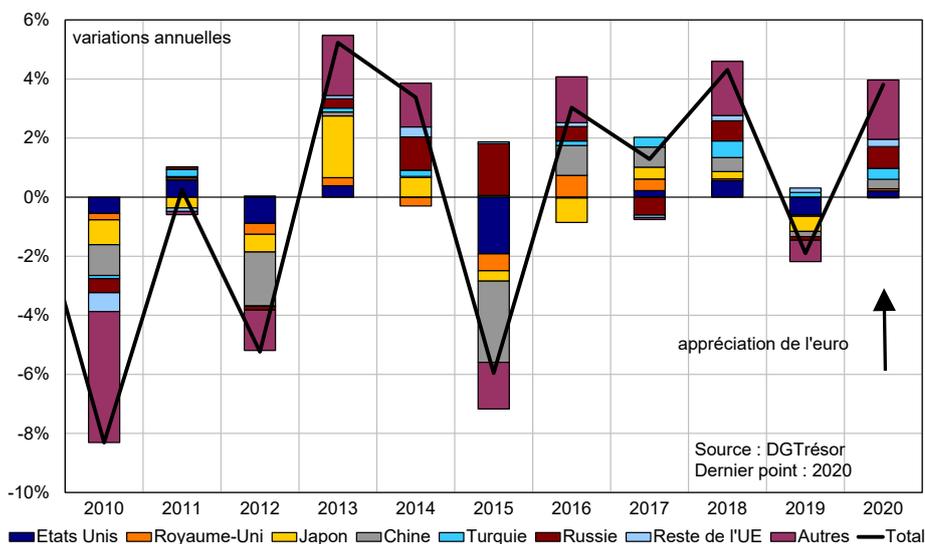
Cela s'explique en premier lieu par une appréciation significative en février-mars face aux grandes devises émergentes qui ont été durement touchées par la crise, *via* notamment : (i) la hausse de l'aversion générale au risque sur les marchés qui a pénalisé en priorité les pays aux fondamentaux fragiles (Argentine, Turquie) ; (ii) la baisse du prix du pétrole notamment pour les pays exportateurs d'hydrocarbures (Brésil, Russie) ; (iii) la chute du commerce mondial en ce qui concerne les pays intégrés aux chaînes de valeurs mondiales (Corée du Sud, Mexique) ; et (iv) les restrictions sur le transport de personnes pour les pays dépendant du tourisme (Maghreb, Caraïbes, Asie du Sud). En particulier, la Russie et la Turquie ont contribué respectivement pour +0,7 pt et +0,4 pt à l'augmentation du taux de change de la zone euro par rapport à ses partenaires commerciaux en 2020. Cet effet tend à s'atténuer depuis septembre, certaines devises émergentes ayant entamé un mouvement de réappréciation (Corée du Sud et Mexique notamment).

L'euro s'est également apprécié face au dollar : le taux de change bilatéral a augmenté de +1,9 % (après -5,2 % en 2019), du fait de l'assouplissement monétaire décidé par la FED et de la dégradation des perspectives budgétaires aux États-Unis, qui favorisent la convergence des taux d'intérêt. Depuis 2018, l'euro se dépréciait par rapport au dollar. Ce mouvement reflétait avant tout les divergences de performances économiques courantes et anticipées : les États-Unis ayant combiné un stimulus budgétaire (réforme fiscale de décembre 2017) et un resserrement monétaire (augmentation des taux d'intérêt entre 2015 et la mi-2019), alors qu'en zone euro, le soutien à l'activité reposait essentiellement sur la politique monétaire accommodante de la BCE. Avec la crise de la Covid-19 et le soutien économique massif apporté par la Fed, on observe en 2020 une réduction du différentiel de taux d'intérêt entre les deux zones économiques, qui a contribué à l'appréciation de l'euro face au dollar. Ainsi, les États-Unis contribuent pour

+0,2 pt à l'augmentation du taux de change effectif de la zone euro par rapport à ses partenaires commerciaux en 2020. Cet effet tend à s'atténuer en fin d'année : entre septembre et novembre, l'euro s'est stabilisé face au dollar. Cela s'explique par la hausse de l'aversion au risque liée au regain de la pandémie et aux élections américaines ; et par la communication de la BCE qui a indiqué surveiller de près l'évolution du taux de change de l'euro, ainsi que l'anticipation d'assouplissement monétaire supplémentaire en zone euro, qui s'est matérialisé en décembre.

L'euro enregistre également une progression marquée face à la livre britannique : le taux de change bilatéral a augmenté de +1,3 % en 2020 après -0,8 % en 2019, du fait des inquiétudes liées à un Brexit sans accord commercial entre Londres et Bruxelles, qui aurait pesé plus fortement sur les perspectives de croissance britannique. Le Royaume-Uni contribue ainsi pour +0,1 pt à l'augmentation du taux de change effectif de la zone euro par rapport à ses partenaires commerciaux en 2020.

Contributions à la variation du TCEN zone euro



*Une appréciation durable de l'euro pèserait sur l'activité et le commerce extérieur*

Une appréciation durable de l'euro pourrait peser sur le commerce extérieur de la zone euro et sur sa croissance, en renchérissant le prix des exportations européennes vers le reste du monde. Cette incertitude s'ajoute à celles qui subsistent sur le retour à la normale du commerce mondial (gestion asynchrone de l'épidémie par les pays participant au

commerce mondial, tensions commerciales, perturbations des chaînes de valeur mondiales).

L'ampleur des effets d'une appréciation de l'euro sur les exportations varie selon les pays membres, en fonction (i) de l'exposition au commerce hors UE (car la compétitivité des exportations intra zone-euro n'est pas directement influencée par les mouvements de

change<sup>35</sup>), (ii) des comportements de marge des entreprises qui peuvent baisser leurs prix pour contrebalancer l'appréciation de la monnaie, et (iii) de la compétitivité hors prix.

---

<sup>35</sup> Par exemple, cet effet aurait tendance à réduire l'impact d'une appréciation de l'euro pour la France par rapport à l'Allemagne, dans la mesure où l'économie française est moins dépendante des exportations et qu'une plus grande part de ses exportations se fait à destination de la zone euro.

## II. Comparaison des effets de la crise sur les échanges de la France et de ses principaux partenaires

### 1. Echanges de biens

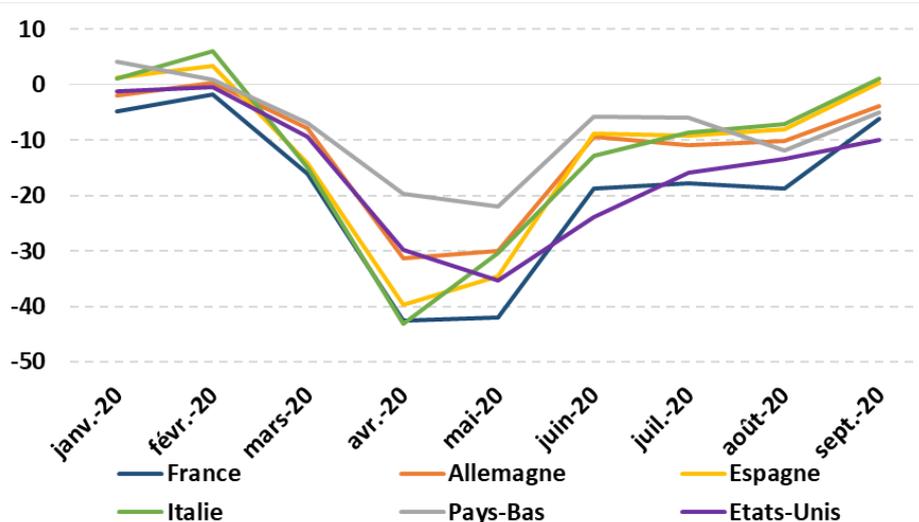
- Si tous les pays ont subi une dégradation de leurs échanges de biens, la France a vu ses exportations particulièrement touchées.
- Les secteurs de l'aéronautique, des appareils et engins mécaniques et de l'automobile ont principalement contribué à la sous-performance des exportations françaises sur les 9 premiers mois de 2020.

- Le solde commercial des biens s'est toutefois moins dégradé qu'en Allemagne.

*Les exportations françaises apparaissent plus affectées que celles de ses voisins*

Sur les neuf premiers mois de 2020, les exportations de l'UE ont baissé de 11% par rapport aux neuf premiers mois de 2019. La France, qui a enregistré une baisse de 19% de ses exportations sur cette période, apparaît plus fortement touchée que ses principaux partenaires européens.

Graphique : variation des exportations de biens par rapport au même mois de l'année précédente (%)



Les exportations françaises ont baissé plus fortement que celles des autres grands pays partenaires, sur les neuf premiers mois de 2020.

Source : Eurostat pour UE, douanes américaines pour Etats-Unis, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

A la différence des autres pays européens, le secteur aéronautique a contribué le plus fortement à la baisse des exportations de biens en France (-4,5 points de pourcentage). Les secteurs de l'automobile (-2,5 points de pourcentage) et des appareils et engins mécaniques (-2,8 points de pourcentage) ont aussi contribué de manière significative à la baisse des exportations françaises, dans une

ampleur comparable à celle des autres pays européens (elle a été plus forte pour l'automobile en Allemagne et en Espagne et plus forte pour les appareils et engins mécaniques en Italie).

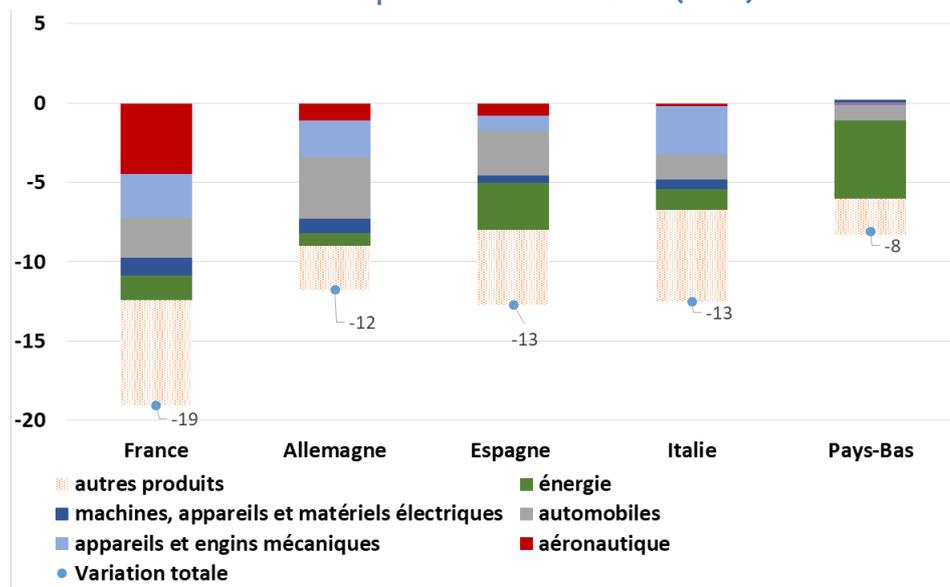
Le poids plus prononcé de la baisse des exportations aéronautiques dans le total de la baisse des exportations en France par

rapport à l'Allemagne s'explique à la fois par la part plus importante de ce secteur dans les exportations françaises (9 % contre 3 % en Allemagne) et par une baisse plus marquée des exportations de ce secteur en France (-50 % en France contre -39% en

Allemagne). En effet, la France exporte plutôt des avions longs courriers, qui ont été les plus affectés par la baisse des ventes, alors que l'Allemagne est davantage spécialisée dans les moyens et courts courriers.

**Graphique : contributions sectorielles (en points de pourcentage) à la variation des exportations de biens entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019 (en %)**

Au total, l'aéronautique, les appareils et engins mécaniques et l'automobile ont contribué à hauteur de 51 % de la baisse des exportations françaises sur les neuf premiers mois de 2020, contre 62 % pour l'Allemagne et moins de 40 % pour l'Espagne et l'Italie.



Source : Eurostat, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

### *A l'inverse de ses voisins, les exportations françaises vers l'UE résistent mieux que les exportations vers les pays tiers*

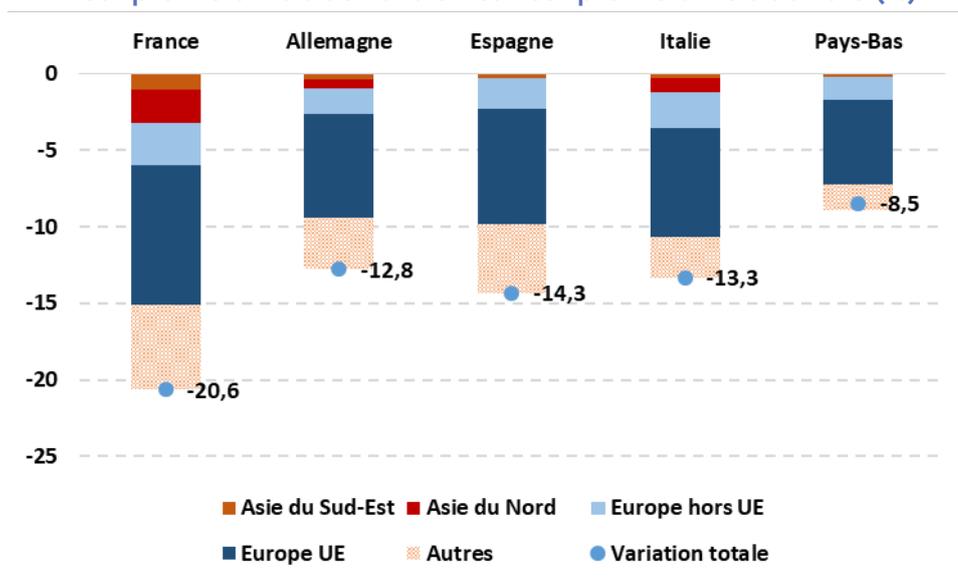
Du point de vue de la géographie des partenaires commerciaux, les exportations vers les autres pays d'Europe (UE et hors UE) contribuent le plus à la baisse des exportations françaises (contribution de -11 points de pourcentage pour la France, soit environ 56 % de la baisse des exportations totales). Les exportations françaises vers l'UE ont cependant baissé dans une moindre mesure (-16 %) que les exportations totales (-19 %), alors qu'elles ont baissé dans des proportions similaires dans les autres pays

de l'échantillon<sup>36</sup>. La France se démarque aussi par une contribution significative de la baisse des exportations vers l'Asie du Nord (dont Chine) en raison de l'importance de ce marché (8 % de nos exportations en 2019), et vers l'Asie du Sud-Est qui ont enregistré une baisse particulièrement prononcée (-33 %).

<sup>36</sup> La baisse des exportations vers l'UE de la France reste plus prononcée que pour l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie (-6 %) et les Pays-Bas (-5 %).

Graphique : contributions (en points de pourcentage) des différentes régions géographiques à la variation des exportations de biens entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019 (%)

Les pays européens (de l'Union Européenne et hors UE) contribuent pour 56% à la baisse des exportations de la France sur les neuf premiers mois de 2020, soit un ratio inférieur à celui de nos partenaires (66 % pour l'Allemagne et 81 % pour les Pays-Bas).



Source : Eurostat, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

### La dégradation du solde commercial des biens est moins marquée en France qu'en Allemagne

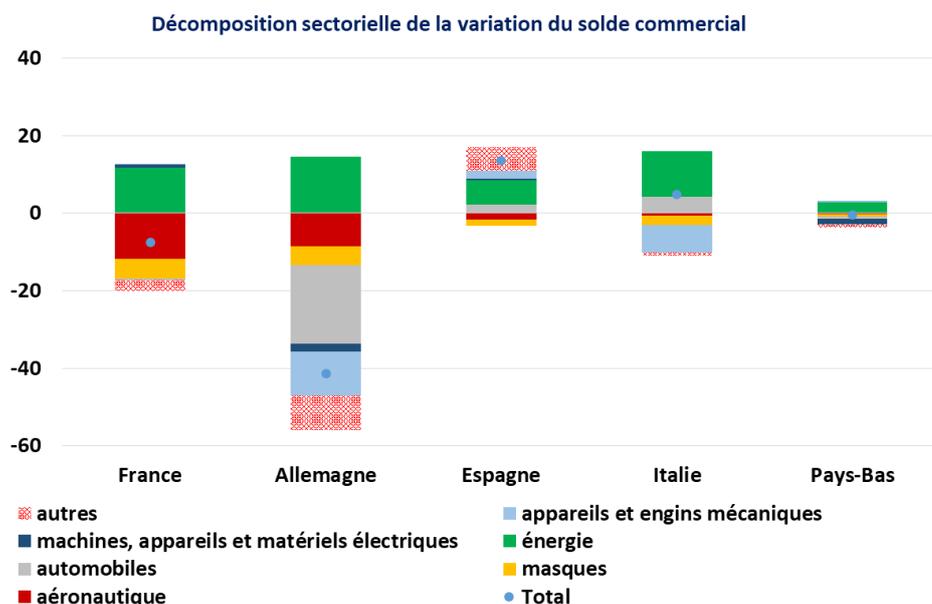
Le solde commercial des biens de la France, mesuré sur les neuf premiers mois de l'année, a connu une nette dégradation, ressortant à 66 Md€ contre 58 Md€ sur la même période en 2019. Parmi l'échantillon de pays examinés, seule l'Allemagne a connu une dégradation plus forte de son solde des biens, qui est passé d'un excédent de 172 Md€ à un excédent de 131 Md€, en lien notamment avec une forte baisse du solde du secteur automobile. L'Espagne et l'Italie ont vu au contraire leur solde des biens

s'améliorer, alors que celui des Pays-Bas s'est stabilisé.

La dégradation du déficit des biens de la France sur les neuf premiers mois de l'année a été principalement portée par trois postes sectoriels : (i) une réduction de l'excédent aéronautique de 12 Md€, (ii) une réduction du déficit énergétique également de 12 Md€ et (iii) l'apparition d'un déficit de 5 Md€ sur le secteur textile lié principalement aux achats de masques. Contrairement à l'Allemagne ou à l'Italie, la baisse des échanges des secteurs automobile et des appareils et engins mécaniques n'ont pas eu d'effet significatif sur l'évolution de notre déficit des biens.

Graphique : contribution des différents secteurs d'activité (en Md€) à la variation du solde des biens entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019

Le solde des biens de la France s'est dégradé de 8 Md€ entre les neuf premiers mois de 2019 et les neuf premiers mois de 2020.



Source : Eurostat, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

## 2. Echanges de services et solde courant

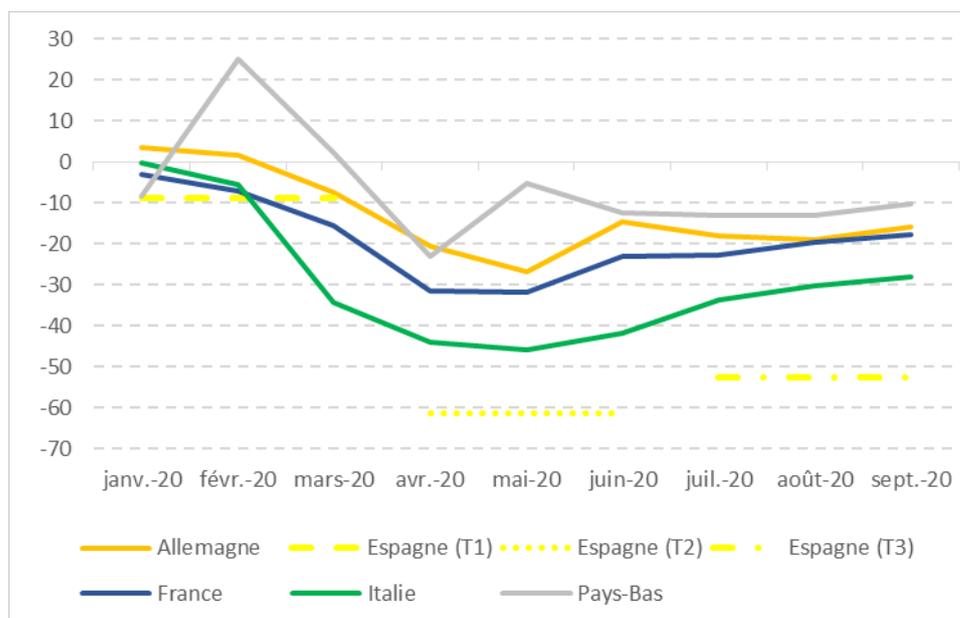
- La baisse des exportations de services a été plus contenue en France qu'en Italie et en Espagne, en raison de la dépendance plus forte de ces derniers au tourisme.
- En termes de solde des services, la France apparaît comme le deuxième pays le plus touché de l'échantillon derrière l'Espagne.

*La baisse des exportations de services est plus contenue pour la France que pour l'Italie et l'Espagne*

L'Espagne (-45 % sur les 9 premiers mois de 2020) et l'Italie (-31 % sur les 9 premiers mois de 2020) ont enregistré une baisse particulièrement prononcée de leurs exportations de services par rapport à la même période de 2019. Les autres pays de l'échantillon ont subi des baisses plus mesurées : -20 % pour la France, -13 % pour l'Allemagne et -7 % pour les Pays-Bas (9 premiers mois de 2020).

**Graphique : variation des exportations de services par rapport au même mois de 2019 (en pourcentage)**

La baisse des exportations françaises de services a été plus contenue qu'en Espagne et qu'en Italie, mais plus prononcée qu'en Allemagne et au Pays-Bas.



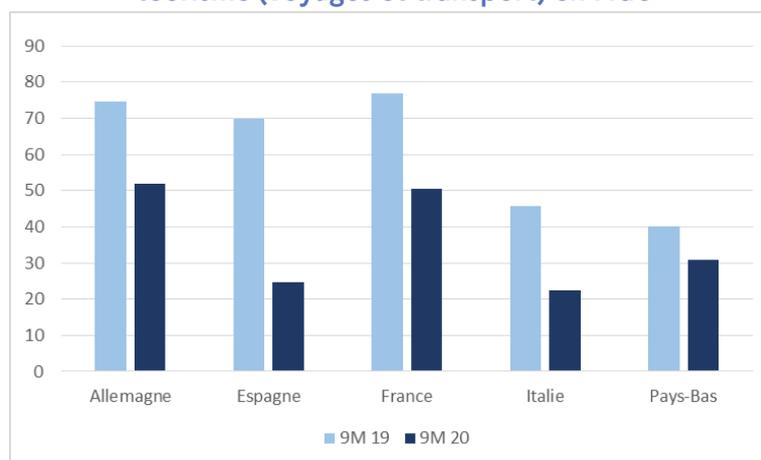
Source : Eurostat et Banque centrale d'Espagne, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés. Données mensuelles non disponibles pour l'Espagne.

L'effondrement du tourisme international explique en grande partie ces variations différenciées. Les exportations de services de voyages et de transports représentaient 65 % des exportations de services pour l'Espagne, 56 % pour l'Italie et 39 % pour la France lors des trois premiers trimestres de

2019. Or, les exportations directement liées au tourisme ont fortement baissé au cours des neuf premiers mois de 2020 dans ces pays (-64 % pour l'Espagne en variation annuelle, -51 % pour l'Italie et -34 % pour la France).

**Graphique : évolution entre les trois premiers trimestres de 2019 et les trois premiers trimestres de 2020 des exportations de services liés au tourisme (voyages et transport) en Md€**

Les exportations françaises de services liés au tourisme se sont établies à 50 Md€ sur les neuf premiers mois de l'année 2020 contre 77 Md€ sur les neuf premiers mois de 2019.



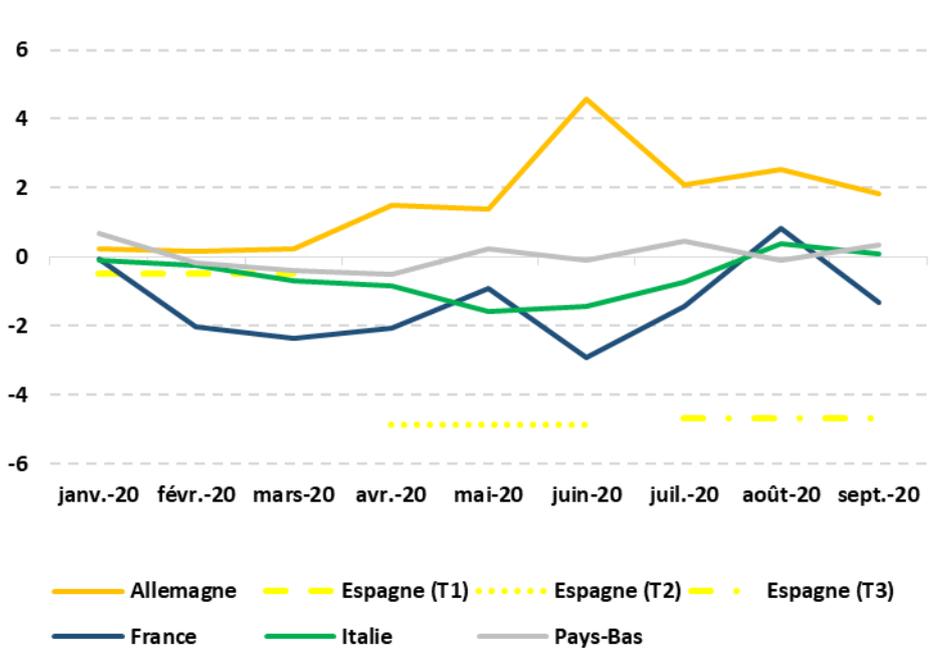
Source : Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

Le solde de la balance des services, s'est moins dégradé en France (réduction de l'excédent de -12 Md€ sur les 9 premiers mois de 2020) qu'en Espagne (réduction de l'excédent de -630 Md€) mais davantage qu'en Italie (- 5 Md€, passant d'un excédent

de 1 Md€ à un déficit de 4 Md€). En Allemagne, le déficit du solde des services s'est réduit à 4 Md€ sur les neuf premiers mois de 2020, après avoir atteint 19 Md€ sur les neuf premiers mois de 2019.

Graphique : variation du solde de la balance des services en Md€

Le solde des services de la France est passé d'un excédent de 16 Md€ sur les 9 premiers mois de 2019 à un excédent de 4 Md€ sur les 9 premiers mois de 2020.



Source : Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

### La France a vu son solde courant plus affecté que celui de ses voisins européens

Contrairement à ses partenaires allemands et italiens, la France a subi une dégradation à la fois du solde des biens et du solde des services. La dégradation du solde de biens en Allemagne a été compensée par l'amélioration du solde des services et inversement en Italie où l'impact de la détérioration du solde des services a été contenu par l'amélioration du solde des biens. En France, le solde des revenus primaires est resté stable sur les trois premiers trimestres, malgré les baisses (i) des revenus d'IDE générés par la position extérieure des investissements positive de la France et (ii) des rémunérations des

travailleurs transfrontaliers (la France en compte environ 400 000 selon l'INSEE, dont près de la moitié travaillent en Suisse). Ces baisses ont été compensées par l'amélioration des soldes des revenus des portefeuilles et des autres revenus primaires. Le solde des revenus primaires s'est fortement dégradé aux Pays-Bas, passant d'un excédent de 1 Md€ sur les trois premiers trimestres 2019 à un déficit de 5 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2020, en raison principalement d'une dégradation du solde des revenus des IDE (-18 Md€). A l'inverse, le solde des revenus primaires s'est légèrement amélioré en Allemagne et en Italie. L'Allemagne a notamment bénéficié d'une amélioration du

solde des revenus des investissements de portefeuille.

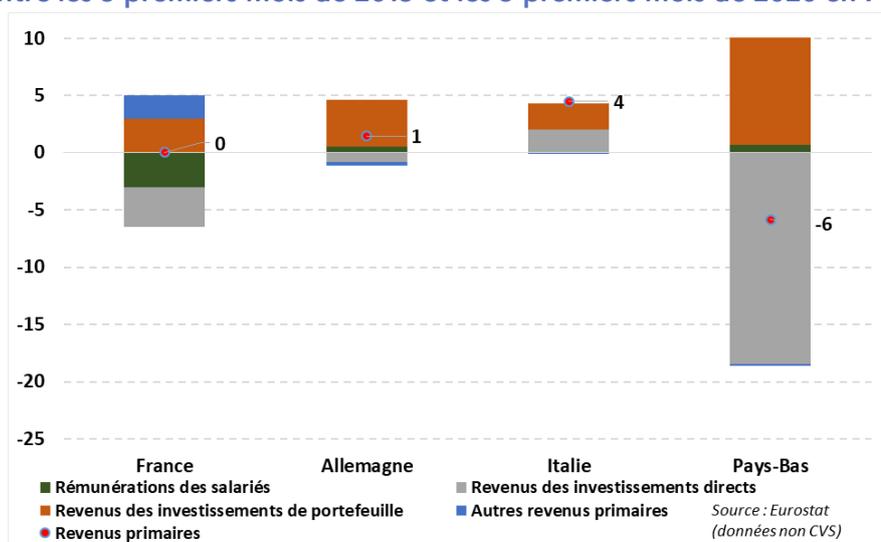
La balance des revenus secondaires (transferts sans contrepartie, p. ex. aide au développement, transferts de fonds des migrants) s'est améliorée (résorption du déficit d'environ 5 Md€) sur cette période. Celle-ci s'est dégradée aux Pays-Bas (creusement du déficit de 5 Md€) et n'a pas

connu de variation significative en Allemagne et en Italie.

Au total, le solde courant de la France est déficitaire de -40 Md€ (soit -1,8% du PIB) entre octobre 2019 et septembre 2020. Les autres pays de l'échantillon enregistrent, au contraire, un solde courant positif sur cette période (+232 Md€ pour l'Allemagne et +58 Md€ pour l'Italie).

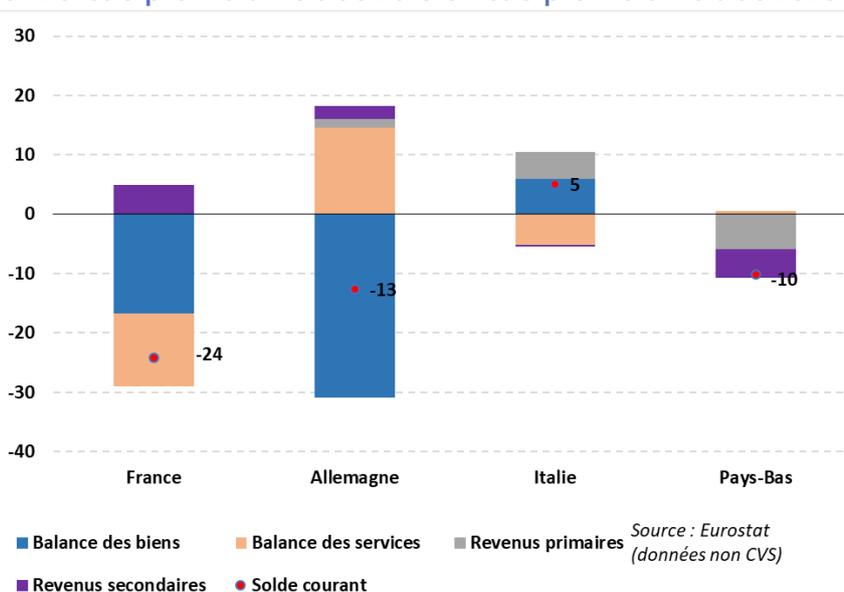
En France, le solde des revenus primaires est resté stable sur les neuf premiers mois de 2020, malgré une dégradation des soldes des revenus des IDE et des rémunérations des salariés.

**Graphique : variation de la composition des soldes des revenus primaires entre les 9 premiers mois de 2019 et les 9 premiers mois de 2020 en Md€**



Source : Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés. Données non disponibles pour l'Espagne.

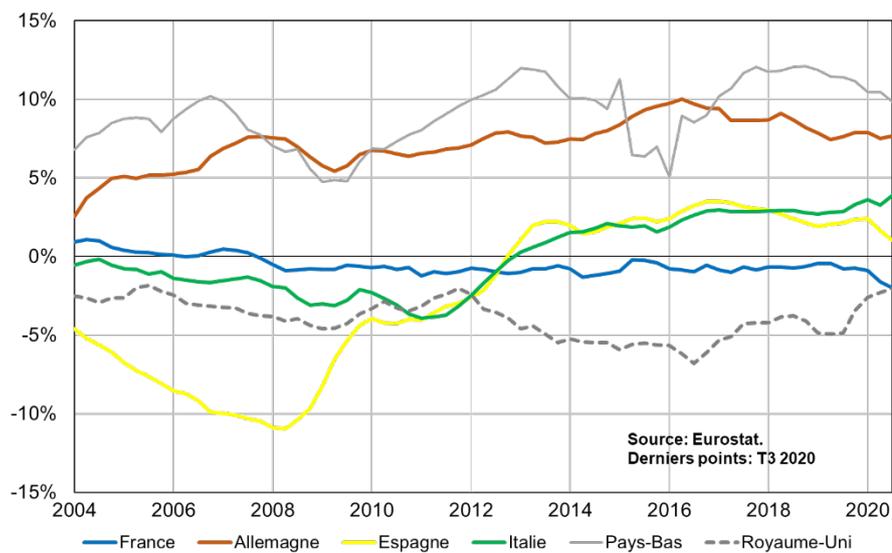
**Graphique : décomposition de la variation (en Md€) du solde courant entre les 9 premiers mois de 2019 et les 9 premiers mois de 2020**



Le déficit courant de la France sur les neuf premiers mois de 2020 s'est dégradé de 24 Md€ par rapport aux neuf premiers mois de 2019, sous l'effet d'une dégradation des soldes des biens (-17 Md€), des services (-12 Md€), alors que le solde des revenus secondaires s'est amélioré (+5Md€).

Source : Eurostat, données non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

Comparaison de la  
balance courante (en % du  
PIB, moyenne annuelle  
mobile)





## PARTIE 3 : PERSPECTIVES ET FACTEURS D'ÉVOLUTION

# I. Perspectives internationales

## 1. Perspectives de reprise de l'activité et du commerce mondial en 2021

---

- **La crise devrait continuer d'affecter l'économie mondiale en 2021.**
- **La reprise en Chine semble s'engager dans une reprise beaucoup plus dynamique que les autres économies émergentes.**
- **La reprise du commerce mondial en 2021 resterait insuffisante pour retrouver le niveau d'échanges d'avant-crise.**

### *La reprise de l'activité mondiale en 2021 serait toujours bridée par la pandémie*

Selon le FMI, après un recul inédit en 2020 (-3,5%), l'activité mondiale rebondirait en 2021 (+5,5%). Du fait de l'absence de traitement contre la maladie et du déploiement progressif de la vaccination, elle resterait fortement tributaire de l'évolution sanitaire qui affecterait les économies à travers les effets directs des mesures prophylactiques et leurs conséquences, l'attentisme des agents ainsi que des effets d'hystérèse, sur l'emploi ou les faillites d'entreprises notamment.

### *Les économies avancées resteraient encore lourdement affectées en 2021*

Selon le FMI<sup>37</sup>, après un recul inédit en 2020 (-7,2%), l'activité de la zone euro rebondirait modérément (+4,2%) bridée par les nouvelles mesures sanitaires mises en place en fin d'année 2020, tandis que les vaccins seraient largement disponibles dans les économies avancées dès l'été 2021. L'activité évoluerait très nettement en dessous de son niveau d'avant crise (écart de -3,3% en 2021 à son niveau de 2019).

---

<sup>37</sup> Les prévisions présentées ici sont celles publiées par le FMI dans la dernière mise à jour du WEO datant de janvier 2021.

L'ajustement de l'emploi face à ce déficit d'activité et la lente réallocation sectorielle consécutive brideraient particulièrement la reprise de la demande intérieure.

Ce déficit d'activité serait très hétérogène entre pays : il serait marqué en Espagne, en France et en Italie (resp. -5,9%, -4,0% et -6,5%), mais plus modéré en Allemagne (-2,1%). Ces écarts s'expliquent par une virulence de l'épidémie plus marquée dans certains pays et de facteurs propres aux économies. L'Italie et l'Espagne sont fortement exposées au tourisme international qui demeurerait durablement affecté. De surcroît, la structure de la consommation privée espagnole, plus tournée vers des secteurs concernés par des mesures prophylactiques (loisirs, restauration, transport), briderait la reprise. En France, les difficultés durables du secteur aéronautique et le poids élevé de la zone euro dans ses exports en général pèseraient particulièrement sur l'activité. A l'inverse, l'Allemagne résisterait mieux grâce au poids de son secteur manufacturier dans l'économie, moins pénalisé par les mesures sanitaires. La forte exposition de ses exportations à la Chine soutiendrait le rebond de son activité.

Le Royaume-Uni ferait face à une reprise ténue (+4,5% après -10,0%), toujours durement touché par l'épidémie, et souffrirait de surcroît de sa sortie de l'Union européenne. Aux Etats-Unis, l'activité en 2021 dépasserait son niveau de 2019 (+5,1% après -3,4%), l'activité s'étant redressée rapidement à la sortie de la 1<sup>ère</sup> vague, profitant de mesures sanitaires moins contraignantes pour l'activité.

### *La reprise serait très hétérogène entre les économies émergentes*

L'épidémie ayant rapidement reflué en Chine, l'activité y a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2020 en dépit d'une reprise tardive de la consommation. L'économie chinoise a dépassé son rythme de croissance historique

en g.a. au quatrième trimestre (+6,5%), ce qui lui permettrait d'avoir un niveau d'activité en 2021 déjà supérieur à celui de 2019 et d'afficher un rythme de croissance de 2,3% en 2020, et attendu à près de 8,1% en 2021.

Dans les autres économies émergentes, le rythme de reprise serait très hétérogène selon les pays. Ceux dont la dépendance au secteur touristique et aux exportations de matières premières est importante, ainsi que ceux dont les fondamentaux étaient dégradés avant-crise (dette publique ou privée élevée, système financier fragile), mettront plus de temps à se remettre de la crise. Les effets de cette crise se prolongeraient dans certains pays émergents en raison des difficultés à endiguer la propagation du virus, du haut niveau de pauvreté et d'informalité de l'économie.

### *Les échanges mondiaux rebondiraient partiellement en 2021*

Les échanges mondiaux en biens ont vite rebondi après leur effondrement lors de la première vague pandémique, profitant de la résilience des chaînes de valeur et de la substitution de la demande en services vers les biens. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, ils évoluaient à un niveau légèrement inférieur à celui d'avant crise. En revanche, les difficultés du secteur du tourisme pèsent encore lourdement sur les échanges de services. La résurgence du virus a pesé assez peu sur les échanges au 4<sup>e</sup> trimestre en raison de mesures sanitaires qui ont mieux préservé le secteur industriel.

En ligne avec l'essoufflement des effets de rattrapage de l'activité, le commerce progresserait ensuite lentement au cours de l'année 2021. Du fait des incertitudes sanitaires persistantes et de la hausse de l'endettement, la faiblesse de l'investissement productif – poste particulièrement intégré dans les échanges mondiaux – briderait la reprise des échanges mondiaux. De plus, au regard de l'orientation sectorielle de cette crise, qui a

davantage pesé sur les services que sur les biens, la reprise de l'activité serait pauvre en échanges : elle serait soutenue surtout par une levée progressive des contraintes dans des secteurs de services moins intégrés dans le commerce mondial (services de loisirs notamment), tandis que les échanges en services, composés principalement des flux touristiques, demeureraient toujours très en retrait. Selon le FMI, après avoir reculé de -9,6% en 2020, les échanges mondiaux en biens et services rebondiront de +8,1% en 2021.

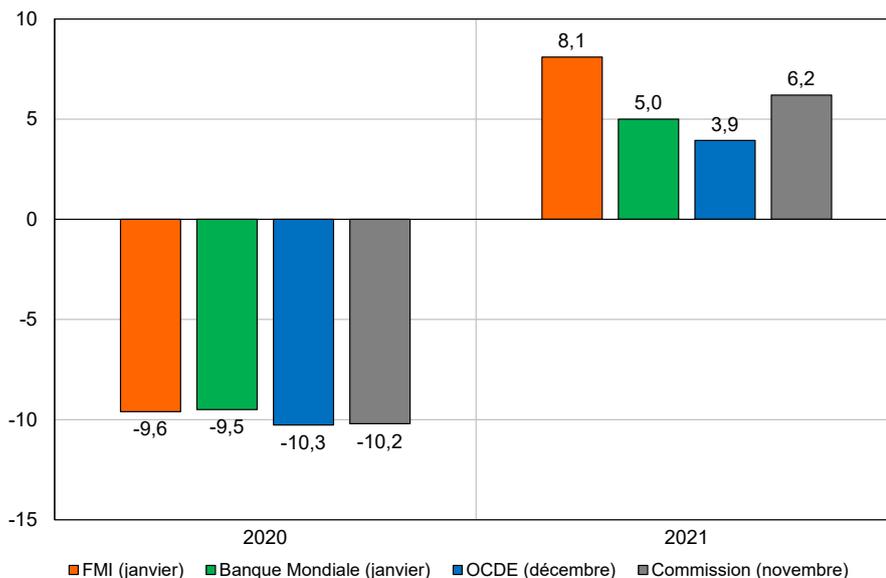
Si l'hypothèse d'une reprise seulement partielle des échanges mondiaux en 2021 fait consensus parmi les organismes internationaux, l'ampleur du déficit d'échanges attendu est en revanche plus discutée : l'OCDE<sup>38</sup>, la Banque Mondiale et la Commission anticipent un écart conséquent (resp. -6,7%, -5,0% et -4,6%); tandis qu'il serait plus modéré selon le FMI (-2,3%).

---

<sup>38</sup> La prévision de l'OCDE est issue de l'Economic Outlook de décembre 2020, celle de la Banque Mondiale du Global Economic Prospects de janvier et celle de la Commission du European Economic Forecast de novembre. L'ensemble des prévisions portent sur le champ des biens et services.

## Graphique : Comparaison des prévisions de commerce mondial

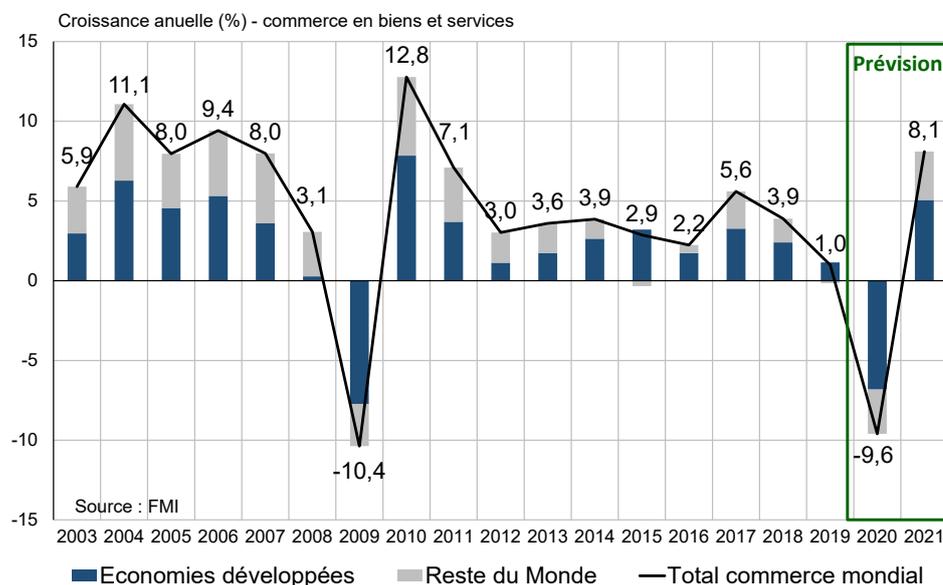
L'ensemble des Organismes internationaux s'attendent à une reprise seulement partielle en 2021.



Source : La prévision de l'OCDE est issue de l'Economic Outlook de décembre 2020, celle de la Banque Mondiale du Global Economic Prospects de janvier, celle du FMI du WEO update de janvier et celle de la Commission du European Economic Forecast de novembre. L'ensemble des prévisions portent sur le champ des biens et services.

## Graphique : Evolution du commerce mondial selon le FMI

La reprise des échanges des économies avancées serait limitée en 2021.



Source : WEO update de janvier 2020.

## II. Politique de soutien à l'export et politique commerciale

### 1. Une politique de soutien à l'export adaptée et amplifiée pour répondre à la crise

---

- **Les entreprises exportatrices ont pu bénéficier, dès le printemps 2020, des mesures transversales (ex. PGE) et sectorielles de soutien d'urgence à l'économie.**
- **Le Gouvernement a aussi adopté dès le déclenchement de la crise un plan d'urgence spécifiquement ciblé sur les PME-ETI exportatrices.**
- **Le plan « France Relance » comprend un volet export ambitieux.**

#### *Une série de mesures d'urgence en soutien aux entreprises exportatrices*

Face au repli sans précédent de l'activité et des échanges commerciaux résultant de la crise de la Covid, le Gouvernement a pris en compte l'enjeu de l'export et de la préservation de l'appareil exportateur dans sa réponse à la crise.

Outre les mesures transversales de soutien des entreprises françaises adoptées dès le printemps 2020 (prêts garantis par l'Etat, dispositif d'activité partielle, fonds de solidarité, report de charges fiscales et sociales, plans de soutien sectoriels pour l'aéronautique, l'automobile et le tourisme, dispositif Cap Relais de soutien à l'assurance-crédit de court-terme) dont ont pu bénéficier de nombreuses entreprises exportatrices, le gouvernement a aussi adopté dès le déclenchement de la crise un plan d'urgence spécifiquement ciblé sur les PME-ETI exportatrices.

Tenant compte de la spécificité des entreprises tournées vers l'international, ces mesures d'urgence, adoptées en avril 2020

et dont certaines ont été prolongées sur l'année 2021, comprennent :

- En matière d'assurance caution export, le relèvement à 90 % des quotités garanties de cautions et préfinancements (mesure prolongée jusqu'à fin 2021) ;
- La prolongation d'un an des assurances-prospection en cours, pour permettre une prolongation de la période de prospection couverte (mesure prolongée en 2021) ;
- L'apport d'une capacité de 5 Md€ à l'assurance-crédit export de court terme grâce à l'élargissement du dispositif de réassurance publique Cap Franceexport (dispositif prolongé jusqu'au 30 juin 2021) ;
- En matière d'accompagnement des entreprises, le lancement par la Team France Export (Business France, les CCI, BpiFrance et les régions) d'une nouvelle offre d'information sur l'évolution des marchés étrangers, entièrement gratuite et pour toutes les entreprises, accompagnée de webinaires, et la mise en place d'une nouvelle offre de prospection digitalisée pour pallier les difficultés liées aux déplacements internationaux et aider les exportateurs à sécuriser ou développer leurs courants d'affaires.

#### *Le volet export du plan « France Relance »*

Dans un second temps, afin d'accompagner la reprise des exportations dans un contexte international encore incertain et plus concurrentiel, ces dispositifs ont été complétés par l'insertion d'un volet export dans le plan de relance « France relance » présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020, à hauteur de 247 M€, dont

8,3 M€ versés dès 2020, ciblant particulièrement le retour des PME-ETI sur les marchés étrangers. Ce volet « export » du plan de relance comprend principalement les mesures suivantes, qui peuvent être complétées et abondées par des financements régionaux :

- Le versement de « chèques relance export » visant à réduire de moitié le coût des opérations collectives ou individuelles de projection à l'international. Ces chèques, disponibles depuis le 1er octobre, totalisaient, le 29 janvier 2021, 1 954 demandes d'ETI et PME pour un encours de 3,45 M€.

- Le versement de « chèques relance VIE » (subventions de 5000 € par mission), visant à soutenir et renforcer le dispositif des Volontaires Internationaux en Entreprises (VIE), qui permet l'insertion des jeunes diplômés à travers une première expérience à l'international. Ces chèques, qui concernent à la fois les nouvelles missions et les renouvellements d'au moins 12 mois, ont été lancés en avance de phase lors d'un événement virtuel célébrant les 20 ans du dispositif VIE, le 30 novembre 2020. Au 1<sup>er</sup> février 2021, 172 chèques relance VIE avaient été distribués.

- Le financement d'outils numériques (i) en matière de veille ciblée afin de créer des comptes personnalisés pour les exportateurs, disponibles à compter du 5 février ; (ii) des e-vitrines dans trois grands secteurs exportateurs (agroalimentaire, vin, cosmétiques), disponibles également début février 2021, et qui seront suivies par le développement d'autres vitrines de produits français sur des plateformes existantes courant 2021. Plus de 4500 PME-ETI ont été informées des mesures de plan de relance export grâce à une série de « relance export tours » régionaux, qui seront suivis de

réunions sectorielles tout au long de l'année 2021.

- L'Etat continue par ailleurs à jouer son rôle contra-cyclique via sa palette d'outils de financements export, afin de stimuler l'activité économique et l'export, malgré un possible retrait des acteurs financiers privés du fait de l'accroissement des risques à l'étranger – ce qui correspond au soutien de plus de 10 Md€ d'exportations supplémentaires par an ;

- Le renforcement des crédits alloués à l'assurance-prospection, ce qui permettra de financer davantage de projets en lien avec la transition écologique ; en outre, l'avance de l'assurance-prospection est portée de 50 à 70 % des dépenses engagées par l'entreprise jusqu'à fin 2021 ;

- L'assurance-prospection accompagnement (APA) complètera l'offre actuelle d'assurance-prospection en bénéficiant à des entreprises de plus petite taille. Ces dernières bénéficieront d'une prestation d'accompagnement personnalisée leur permettant de renforcer les chances de réussite de leur démarche de prospection. Elle sera distribuée dès janvier 2021 par Bpifrance AE;

- Le doublement de l'enveloppe dédiée aux FASEP<sup>39</sup> pour accroître notre soutien aux exportateurs qui souhaitent se positionner sur les projets d'infrastructures dans les pays émergents dans un contexte de concurrence accrue et pour financer des démonstrateurs de technologies innovantes, notamment en matière de transition écologique, en

---

<sup>39</sup> Le FASEP est une subvention ou une avance remboursable destinée à financer des études de faisabilité ou des démonstrateurs de technologies innovantes, offerte par la France à un Etat étranger (cf. [aide-projet@dgtresor.gouv.fr](mailto:aide-projet@dgtresor.gouv.fr)).

cohérence avec nos priorités de diplomatie économique ;

- Des crédits budgétaires au profit de la valorisation de la marque France qui bénéficiera à ses marques filles (notamment Choose France et Taste France) et à ses déclinaisons sectorielles (French Tech, French Fab, French Healthcare). Une campagne de communication devrait accompagner cette promotion en 2021.

### *Des mesures qui s'inscrivent dans la continuité de la stratégie française de soutien aux exportations*

Ce plan de relance des exportations françaises s'inscrit dans la lignée de la stratégie du Gouvernement pour le commerce extérieur, lancée à Roubaix en 2018, qui reposait sur trois piliers : (1) la simplification de notre dispositif d'accompagnement avec la mise en place – aujourd'hui achevée – d'un guichet unique de soutien à l'export en France et à l'étranger, la Team France Export (TFE) et la création d'une plateforme numérique « des solutions à l'export » ; (2) un véritable partenariat entre l'Etat et les Régions afin de mieux s'adapter aux réalités des territoires avec la mise en place de 250 conseillers de la TFE en régions ; et (3) la mobilisation des opérateurs de soutien à l'export et de l'ensemble de notre réseau diplomatique pour donner aux entreprises et territoires les moyens de leur succès à l'international. Le déploiement de ce nouveau dispositif a été un succès comme en témoignent les résultats observés avant le déclenchement de la crise sanitaire : en 2020, dans un contexte particulièrement difficile, près de 7 000 PME exportatrices avaient ainsi été accompagnées par la TFE, dont près de la moitié ont développé un courant d'affaires.

## 2. Stratégie française de politique commerciale

- **La France s'est engagée activement dans le processus de révision de la stratégie de politique commerciale de l'UE, à l'orée des enjeux actuels.**
- **Elle œuvre pour le renforcement des outils permettant des conditions de concurrence équitable avec les pays tiers.**
- **Elle soutient l'articulation entre la politique commerciale de l'UE et nos objectifs de développement durable, ainsi que des négociations bilatérales équilibrées.**
- **Elle s'engage pour une réforme ambitieuse de l'OMC.**

### *Soutien actif au processus de révision de la politique commerciale européenne*

Dans le contexte de crise sanitaire et économique et de persistance des tensions commerciales, la Commission européenne a lancé mi-2020 une consultation pour revoir la stratégie de politique commerciale de l'UE. La France a soutenu ce réexamen des priorités commerciales européennes à la lumière des enjeux soulevés par la crise et elle continuera à s'engager en faveur d'une politique commerciale à la fois ouverte, durable et cohérente avec l'objectif européen d'une plus grande autonomie stratégique.

Afin de corriger d'éventuelles vulnérabilités dans les approvisionnements européens et de permettre à l'UE de s'intégrer dans les chaînes de valeur internationales sans craindre d'entretenir des dépendances excessivement concentrées vis-à-vis d'un nombre trop limité de pays tiers, la France souhaite que l'UE établisse en 2021 une cartographie des fragilités qui peuvent résulter de son intégration au commerce mondial. L'UE devra mettre en place, sur la base de cette analyse, une stratégie

européenne de renforcement de la résilience de ses approvisionnements, en portant une attention particulière aux secteurs stratégiques (comme la santé, la défense ou les télécommunications). Pour les biens et services des secteurs stratégiques pour lesquels l'analyse révélerait une vulnérabilité d'approvisionnement (cf. focus ci-dessous), la France considère que la réponse à apporter devrait s'appuyer sur une combinaison, selon les situations, d'instruments commerciaux et sectoriels qui incitent à la diversification géographique des fournisseurs, à la création de stocks stratégiques européens, à l'amélioration de nos politiques de recyclage ou encore à la création de nouvelles capacités de

production dans l'UE ou dans son voisinage proche. Ces mesures devront être bien encadrées pour répondre de manière ciblée aux fragilités observées, et la France continuera à se prononcer et à agir en faveur d'un commerce mondial ouvert. Dans le secteur de la santé en particulier, la Commission européenne a présenté en novembre 2020 à l'OMC une initiative visant à faciliter les échanges des biens médicaux essentiels pour lutter contre les crises sanitaires mondiales. Les discussions autour de cette initiative, qui a déjà reçu le soutien de plusieurs membres de l'OMC, se poursuivront cette année.

#### *Focus : Les approvisionnements français et européens sont-ils vulnérables ?*

Notre économie a besoin de produits et matières premières d'origine étrangère, notamment pour notre production industrielle, ce qui peut induire des vulnérabilités en cas de rupture d'approvisionnement auprès de nos partenaires étrangers. L'analyse de la concentration des importations françaises ainsi que de leur potentielle diversification fait toutefois ressortir un nombre relativement limité de produits vulnérables. Des stratégies de sécurisation au niveau des entreprises, des Etats et de l'Union européenne peuvent apporter une réponse.

La crise de la Covid-19 a relancé le débat sur la vulnérabilité des chaînes de valeur mondiales et en particulier sur les dépendances de la production nationale vis-à-vis des approvisionnements depuis l'étranger.

Depuis une vingtaine d'années, la France s'est progressivement insérée dans les chaînes de valeur mondiales : sa production industrielle inclut directement près de 40 % d'intrants étrangers, dont plus de la moitié provient de pays européens. Ce phénomène est commun à l'ensemble des pays européens, et la France reste par exemple moins dépendante que l'Allemagne aux intrants étrangers.

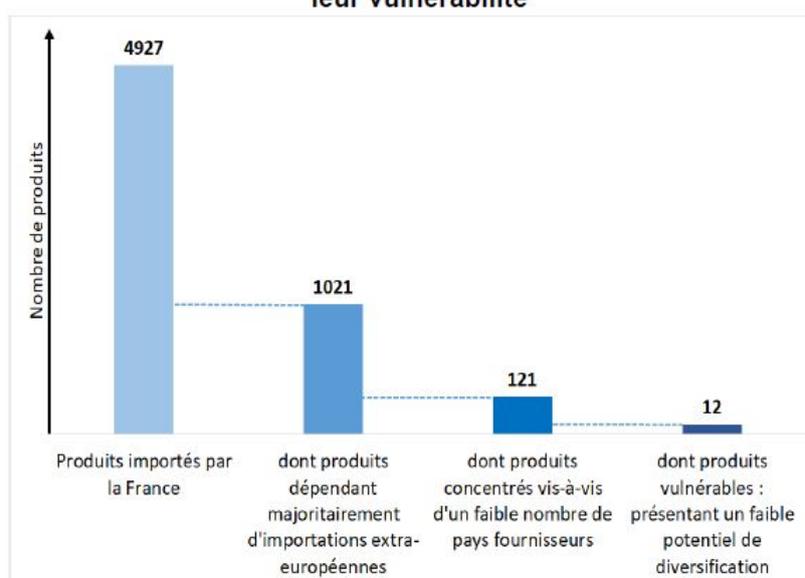
Pour identifier les biens « vulnérables », la DG Trésor a analysé les importations en provenance de pays extra-UE d'environ 5 000 catégories de produits en prenant en compte (1) la concentration des importations de chaque produit depuis un nombre réduit ou non de pays fournisseurs hors UE et (2) la centralité du produit, c'est-à-dire l'existence ou non d'alternatives pour se fournir en provenance d'autres pays.

Selon cette méthodologie, la vulnérabilité des importations françaises hors-UE apparaît comme faible : on dénombre 121 produits dont les importations seraient concentrées (voir graphique), notamment des produits chimiques et pharmaceutiques, des produits métallurgiques et certains biens d'équipement (ex. : lampes LED, machines-outils, accumulateurs...). Parmi ces produits concentrés, 12 produits apparaissent vulnérables, c'est-à-dire offrant un faible potentiel de

diversification. Ce nombre de produits vulnérables pour la France est inférieur à celui de ses principaux voisins européens. Pour le quart de ces produits, le principal fournisseur extra-européen est la Chine.

L'identification de ces vulnérabilités ne doit pas faire perdre de vue les avantages que présente la possibilité de s'approvisionner depuis l'étranger, tant sur le plan de l'efficacité économique que de la sécurité d'approvisionnement, y compris en temps de crise.

**Classification des importations françaises selon leur vulnérabilité**



Sources : BACI (2020) données 2018 sur un total d'environ 5000 produits (SH6) et calculs DG Trésor.

Extrait du Trésor Eco n°274 :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/12/17/vulnerabilite-des-approvisionnements-francais-et-europeens>

### *Renforcement des outils pour lutter contre les pratiques déloyales*

La reprise des échanges internationaux prévue en 2021 contribuera à la relance économique. Elle doit cependant aller de pair avec une révision du cadre permettant à l'UE de faire valoir de façon plus systématique, rapide et efficace les intérêts des entreprises européennes, qui font face à un accroissement des pratiques déloyales au plan international. Des efforts importants ont été accomplis en 2020 par la Commission européenne pour assurer une meilleure mise en œuvre de la politique commerciale de l'UE et mieux contrôler le bon respect de leurs engagements par nos

partenaires commerciaux. La direction générale du commerce de la Commission a ainsi nommé en juillet 2020 un directeur général adjoint chargé de l'application des règles du commerce (« CTEO – *Chief Trade Enforcement Officer* ») – qui reprend la proposition française d'un « procureur commercial européen ». Cette direction générale a mis en place de nouveaux outils en ligne à destination des entreprises pour les rendre plus accessibles, afin de faciliter l'utilisation des accords commerciaux de l'UE, et le contrôle de la mise en œuvre des règles commerciales (plateforme « Acces2Market » et système de guichet unique de dépôt de plaintes tant sur le plan

des barrières d'accès au marché que de celui des violations en matière de développement durable et de SPG).

Le Conseil et le Parlement européen sont également parvenus à un accord en octobre 2020 sur la révision du règlement concernant le respect des règles du commerce international (dit « Enforcement ») pour permettre à la Commission européenne de mobiliser des contre-mesures commerciales dans les situations où les procédures de règlement des différends sont bloquées, y compris à l'OMC et dans les accords commerciaux de l'UE. L'UE a lancé ou poursuivi des procédures de règlement des différends bilatéraux avec l'Afrique du Sud, l'Ukraine et l'Algérie afin de lever les restrictions aux échanges imposés par ces pays qui sont contraires aux accords signés avec l'UE.

La France a également continué en 2020 à soutenir activement l'utilisation par la Commission européenne des instruments de défense commerciale européens, en particulier dans le domaine de l'acier. Les mesures de sauvegarde sur les importations de produits sidérurgiques ont notamment été adaptées en juin 2020, afin qu'elles continuent à protéger efficacement les producteurs européens dans un contexte fragilisé par les effets de la crise du Covid-19. Ces efforts sont positifs, et témoignent d'un rééquilibrage de la politique commerciale en faveur d'une meilleure mise en œuvre des accords existants et d'une meilleure défense des conditions équitables de concurrence que la France appelle de ses vœux.

La France veillera à ce que ces efforts soient poursuivis cette année, en dotant le CTEO d'une stratégie claire permettant un recours efficace aux outils de politique commerciale existants (instruments de défense commerciale, outils d'identification des barrières au commerce, saisine des

mécanismes de règlements des différends lorsque c'est nécessaire, etc.) et le positionnant comme point de contact privilégié pour les entreprises et notamment les PME. Le CTEO devra en particulier œuvrer à mieux faire connaître les outils de l'UE, afin de faciliter leur utilisation par l'ensemble des entreprises et secteurs confrontés à des pratiques déloyales ou des barrières au commerce dans les pays tiers.

Dans un environnement international marqué par les tensions commerciales et l'attitude peu coopérative de certains partenaires commerciaux, la France continuera également à s'investir pour compléter l'arsenal d'outils autonomes dont l'UE dispose pour garantir à ses entreprises des conditions de concurrence équitables vis-à-vis des entreprises étrangères. Elle continue à soutenir l'adoption rapide par le Conseil de l'UE et le Parlement européen de l'instrument de réciprocité sur les marchés publics.

La France soutient par ailleurs l'initiative annoncée pour le deuxième trimestre 2021 par la Commission visant l'adoption d'instruments de lutte contre les distorsions de concurrence générées par les subventions versées par les Etats tiers à des entreprises opérant dans le marché européen, sur la base des réflexions présentées par la Commission dans un Livre blanc publié le 17 juin 2020. Enfin, elle soutient également l'adoption d'un instrument visant à décourager les Etats tiers d'adopter des mesures coercitives contre les intérêts économiques de l'UE, qui devrait faire l'objet d'une proposition de la Commission durant l'année 2020, et le renforcement des outils européens pour circonscrire plus efficacement les effets extraterritoriaux des sanctions étrangères.

### *Mise en cohérence de la politique commerciale avec les objectifs européens de développement durable*

La politique commerciale doit contribuer à relever collectivement, à l'échelle planétaire, les grands défis sociaux et environnementaux, à commencer par la lutte contre le changement climatique, tout en garantissant que les efforts déployés par l'UE pour réaliser ses propres objectifs ne soient pas amoindris par une augmentation des importations provenant de zones « moins disantes ». Plusieurs propositions françaises en la matière ont trouvé un écho favorable en 2020 auprès de la Commission et de nos partenaires européens. Ainsi, la France et les Pays-Bas ont publié en mai 2020 plusieurs propositions conjointes constituant une avancée importante pour la promotion de la vision française d'une meilleure articulation entre le commerce et le développement durable.

La France compte mettre à profit ces soutiens dans les échanges à venir sur les initiatives que la Commission européenne présentera au deuxième trimestre 2021 pour doter l'UE d'ici 2023 d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières conforme aux règles de l'OMC pour lutter contre les fuites de carbone, ou encore, afin d'adopter une législation ambitieuse pour lutter contre la déforestation importée. Elle soutient également la volonté de la Commission de faire du respect de l'Accord de Paris un élément essentiel des accords de commerce entre l'UE et les pays tiers, et porte plus largement une amélioration de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans les accords de commerce bilatéraux de l'UE, notamment en renforçant le caractère incitatif et effectivement contraignant des engagements en matière de durabilité, ainsi qu'à l'OMC.

### *Soutien à une réforme ambitieuse de l'OMC*

Ces efforts déployés par l'UE dans l'adaptation de sa politique commerciale doivent en effet aller de pair avec un renforcement de l'engagement de l'UE sur le front de la réforme de l'OMC, car la résolution pérenne des déséquilibres de concurrence, de même que la prise en compte des enjeux globaux tels que le changement climatique passera nécessairement par l'adaptation du cadre des règles multilatérales du commerce à ces réalités. La France soutient les initiatives annoncées par la Commission pour revitaliser la fonction de négociation de l'organisation et débloquent le mécanisme de règlement des différends.

### *Maintien de relations équilibrées et mutuellement bénéfiques avec nos partenaires commerciaux*

Enfin, si l'agenda des négociations commerciales bilatérales de l'UE a été perturbé par la crise sanitaire en 2020, l'UE a néanmoins annoncé la finalisation des négociations de modernisation de l'accord d'association avec le Mexique le 28 avril 2020, la signature de l'accord UE-Chine sur la protection des indications géographiques le 14 septembre 2020, et l'entrée en vigueur de l'accord commercial UE-Vietnam le 1er août 2020. Elle a également annoncé le 30 décembre la conclusion politique des négociations d'un accord global sur les investissements avec la Chine. L'Accord de commerce et de coopération avec le Royaume-Uni, signé le 30 décembre 2020 et appliqué provisoirement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, s'inscrit également dans cet esprit d'équilibre, car il contient des engagements inédits sur le contrôle des subventions et les normes sociales et environnementales (cf. partie 2, I., 2.).

Ces accords s'ajoutent aux accords en vigueur avec Singapour, le Japon, le Canada

et la Corée du Sud, ainsi qu'au réseau d'accords de l'UE dits de première et seconde génération. L'année dernière, l'UE a également poursuivi les négociations des accords de commerce avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, d'un accord de commerce incluant des dispositions sur la protection des investissements avec l'Indonésie, de la modernisation de l'accord d'association UE-Chili et de l'approfondissement de l'accord de partenariat économique (APE) avec cinq pays d'Afrique orientale et australe (Madagascar, Maurice, Comores, Zimbabwe, Seychelles).

Ces accords bilatéraux de l'UE sont importants, car ils permettent d'obtenir des ouvertures de marché significatives dans les pays tiers et fournissent une « police d'assurance » en matière de stabilité et de prévisibilité du cadre des relations commerciales de l'UE avec les partenaires pays tiers. Ainsi, entre 2016, dernière année

avant l'entrée en vigueur du CETA, et 2019, le commerce de biens entre la France et le Canada a augmenté de près d'1 Md€ (+15,7% à 6,9 Md€), porté à 75% par la hausse des exportations françaises vers le Canada (+24% à 3,8 Md€).

Dans ce contexte, la France considère comme prioritaire de conforter l'application des accords existants. Elle conditionne par ailleurs tout soutien à de nouveaux accords à l'exigence d'un haut niveau d'ambition, tant sur le plan de la défense des intérêts économiques de l'UE qu'en matière de développement durable. Au-delà de ces négociations d'accords de commerce, la France continuera à s'engager au niveau européen en faveur de relations équilibrées et mutuellement bénéfiques avec les partenaires stratégiques de l'Union européenne, notamment avec les Etats-Unis, la Chine et le Royaume-Uni.

### III. Déterminants structurels de l'internationalisation de l'économie française : compétitivité, appareil exportateur, attractivité

#### 1. Évolution de la compétitivité française

---

- Depuis six ans, les indicateurs de compétitivité de la France se sont redressés. Les mesures d'allègement du coût du travail ont contribué à soutenir la compétitivité-coût, permettant notamment à l'économie française de réduire son écart vis-à-vis de l'Allemagne.
- Le plan « France relance », qui vise à accélérer la reprise et préparer notre économie aux défis futurs, renforcera la compétitivité du système productif français.

#### *La crise de la Covid a perturbé la mesure statistique de la compétitivité*

Les effets de la crise de la Covid induisent des difficultés de mesure statistique. Si certaines données directes, comme les montants échangés, ont pu être calculées, d'autres ont été fortement bruitées, au point parfois de ne plus être interprétables.

C'est particulièrement le cas pour les indicateurs de compétitivité, qui reposent sur les coûts salariaux unitaires. En effet, les indicateurs de coût du travail ont été fortement affectés par les dispositifs d'activité partielle, et dépendent donc des choix politiques de maintien ou non de l'activité dans tel ou tel secteur en fonction des développements de l'épidémie, bien plus que d'évolutions de rémunérations<sup>40</sup>. C'est

---

<sup>40</sup> Ainsi, un pays ayant décidé de maintenir en activité un secteur où les salaires sont en moyenne faibles verra une évolution de ses

encore davantage le cas des mesures de productivité, la mesure des heures travaillées étant encore plus complexe que celle des rémunérations versées, pour lesquelles il peut exister des données administratives consolidées.

Pour ces raisons, seuls sont présentés ici les indicateurs quantitatifs jusqu'au dernier trimestre 2019, tout en mentionnant ce qui pourrait impacter la compétitivité pour les années à venir, d'autant que les contraintes sanitaires, aussi bien côté de l'offre que de la demande, ont été les principaux déterminants des échanges, davantage que la compétitivité.

#### *La compétitivité française s'est nettement améliorée ces dernières années*

La compétitivité-coût<sup>41</sup> de la France par rapport au reste de la zone euro s'est améliorée depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2017 (+4,3 % jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2019), favorisée par les mesures d'allègement du coût du travail introduites à partir de 2014. La compétitivité-prix a progressé plus modérément (+1,4 %) en raison de la reconstitution de leurs marges par les entreprises exportatrices, après les importants efforts accomplis depuis 2000.

---

coûts plus faibles toutes choses égales par ailleurs qu'un pays ayant arrêté ce secteur. De plus, des difficultés pratiques se sont ajoutées à ces complications théoriques. En effet, lorsqu'une partie de la rémunération est prise en charge par la puissance publique, il faut retraiter cette part du coût du travail payé par l'Etat. Selon les organisations juridiques et informatiques des pays, ce retraitement est plus ou moins facile et donc fiable.

<sup>41</sup> Voir définitions dans l'encadré.

En 2019, la compétitivité-coût vis-à-vis de la zone euro a continué d'augmenter (+3,2 %) tandis que la compétitivité-prix est restée stable (+0,5 %).

Par rapport à ses partenaires de l'OCDE, les compétitivités prix et coût de la France se sont également renforcées depuis fin 2013 (respectivement +3,2 % et +6,5 % fin 2019).

La compétitivité-coût a continué de progresser en 2019, de +4,0 % entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre. La compétitivité-prix s'est légèrement améliorée sur la période (+0,8 %), les entreprises exportatrices ayant augmenté leurs marges tout en limitant la hausse de leurs prix vis-à-vis de leurs concurrents.

#### Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge

La compétitivité-prix à l'exportation est définie comme le rapport entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des exports de biens et services français. Le prix étranger est la moyenne des prix d'un ensemble de pays, pondérée par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La compétitivité-coût est définie comme le rapport entre les coûts salariaux unitaires des économies concurrentes (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de la France. La pondération par pays utilisée est la même que pour la compétitivité-prix. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter d'une moindre hausse des prix à l'exportation et/ou d'une baisse du taux de change nominal de la France. L'effet change retrace cette sensibilité aux fluctuations du taux de change, alors que l'effet coûts relatifs traduit les variations, hors effet change, du rapport entre les coûts salariaux des concurrents et de la France.

Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers : l'effort relatif de marge à l'exportation est le rapport de la compétitivité-prix à la compétitivité-coût.

Ces comparaisons de compétitivité sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées (OCDE, zone euro ; cf. ci-dessous) et les indicateurs présentés dans les graphiques s'intéressent aux évolutions depuis 2000 (indices en base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont utilisés :

- pays de l'OCDE : ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël ;
- la zone euro à 10 pays (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Autriche, Finlande, Irlande, Portugal, Grèce).

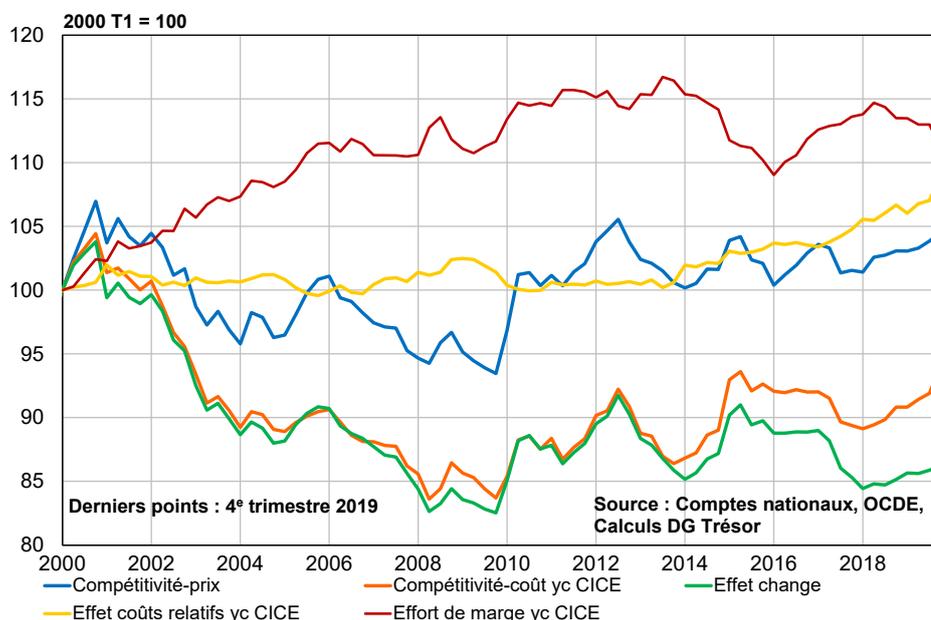
Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro sont calculés selon la même méthodologie. Les données sont issues des comptes nationaux et de l'OCDE.

L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce chapitre tient compte de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). En 2019, il contient les allègements de cotisation, et l'effet du CICE est neutralisé afin d'éviter un double compte.

La légère baisse de l'euro en 2019 se retrouve dans la dynamique de compétitivité de l'ensemble des pays de la zone euro, dont le net recul observé en 2017 a été corrigé en 2018 puis 2019. Ainsi, on observe une amélioration de la compétitivité-prix dans ces pays depuis 2018 par rapport à leurs partenaires de l'OCDE : +3,3 % en Allemagne, +2,9 % en Espagne, +2,7 % en Italie et +3,1 % pour la France. Depuis 2018 toujours, les évolutions de compétitivité-coût sont plus contrastées : si la hausse la plus forte est en France (+5,2 %), elle augmente également en Espagne (+2,7 %) et en Italie (+1,9 %) mais reste stable en Allemagne (+0,6 %). Ces évolutions sont liées à l'évolution des coûts salariaux d'une part et de la productivité

d'autre part. Concernant les salaires, ceux-ci sont globalement assez dynamiques dans les quatre grands pays de la zone euro, mais avec des différences relatives de dynamique : ils augmentent moins en France qu'en Espagne et surtout qu'en Allemagne où leur croissance a été particulièrement forte sur la période récente. De leur côté, les évolutions de productivité divergent : elle a diminué en Allemagne et en Italie, en lien notamment avec les difficultés du secteur manufacturier en Allemagne et les incertitudes politiques en l'Italie. À l'inverse, la productivité en France et en Espagne a continué de progresser, même si le rythme reste limité.

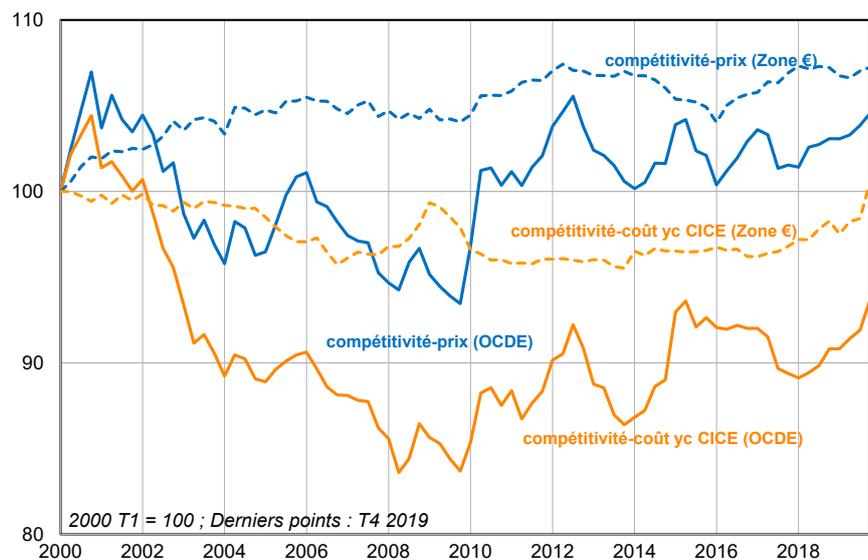
La compétitivité française se redresse depuis fin 2017, davantage côté coût que prix, dans un contexte de légère baisse de l'euro



Sources : compétitivité de la France vis-à-vis ses partenaires de l'OCDE, calculée à partir de données OCDE, calculs DG Trésor, la mesure de la compétitivité prend en compte le CICE

Note de lecture : une hausse des courbes de compétitivité et d'effet-change correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

La compétitivité coût de la France est plutôt en hausse sur les derniers trimestres, vis-à-vis de ses partenaires de la zone euro comme de l'OCDE, mais elle ne se transmet pas intégralement pour l'instant dans une amélioration de la compétitivité-prix.



Sources : données OCDE, comptes nationaux, calculs DG Trésor

Note de lecture : Une hausse des courbes correspond à une amélioration de la compétitivité.

### La crise pourrait modifier les équilibres existants

La crise a eu des conséquences nombreuses et il est encore tôt pour en mesurer l'ampleur. Certaines d'entre elles sont cependant d'ores et déjà susceptibles d'affecter la compétitivité des économies.

Certains facteurs ayant conduit à l'appréciation de l'euro en 2020 pourraient perdurer. Après une tendance à la baisse depuis 2018, l'euro s'est en effet apprécié de +3,8 % en 2020 (cf. partie 2, section I. 4.). Parmi les causes de cette appréciation, l'alignement des politiques monétaires européenne et américaine devrait perdurer, ce qui pourrait peser sur la compétitivité française et européenne (cf. supra).

La crise pourrait aussi avoir des conséquences importantes sur la productivité des entreprises et donc leur compétitivité. Le calibrage du soutien public aux entreprises jouera un rôle majeur, ce

soutien devant être suffisamment important pour ne pas entraîner la faillite d'entreprises productives ayant des problèmes de liquidité, mais ne devrait pas maintenir artificiellement des entreprises à la faible productivité qui auraient disparu indépendamment de la crise. La formation professionnelle et l'efficacité de la réallocation nécessaire de l'emploi joueront également un rôle important.

Des modifications durables dans la structure des échanges commerciaux auraient également des effets indirects sur la compétitivité. Une recomposition sectorielle de la demande, une modification des chaînes de valeur ou encore des gains et pertes de marché durables résultant du choc de la crise, modifieraient l'état de la concurrence de chaque économie, et donc sa compétitivité.

Une fois les mesures temporaires de soutien à l'activité levées, la nature et l'ampleur des mesures pérennes de soutien à la reprise

(plans de relance) influenceront la compétitivité des différents pays. A cet égard, le plan « France relance » est particulièrement ciblé sur le renforcement

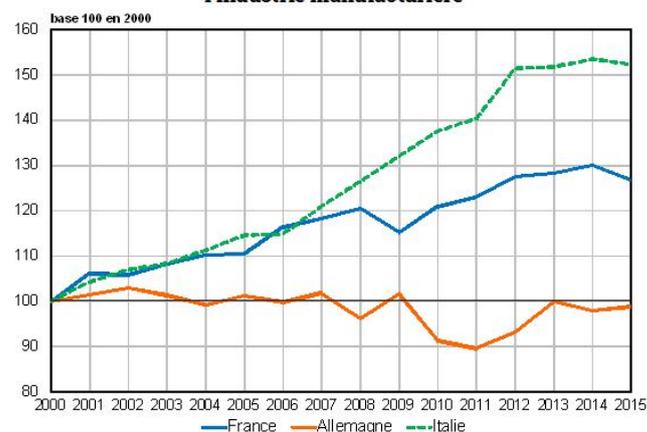
de la compétitivité, avec des mesures massives telles que la baisse pérenne de 10 Md€ par an des impôts sur la production.

### Focus : Coût des intrants et compétitivité en France, Allemagne et Italie

La dynamique des prix dans les secteurs à l'abri de la concurrence internationale, en particulier dans les services, pèse directement sur l'évolution des prix de production et de la compétitivité des entreprises manufacturières, à travers le coût des intrants utilisés pour produire des biens manufacturés.

Avant la crise financière internationale (2000-2007), en France et en Italie, le dynamisme des prix des services a exercé une pression à la hausse sur les prix des biens manufacturés. En particulier, la forte évolution des coûts salariaux dans les services a affecté l'industrie via une hausse du prix de vente des services. Durant la même période, en Allemagne, la modération salariale et la dérégulation observée dans le secteur des services professionnels aux entreprises (comptabilité, services juridiques, architecture et ingénierie) ont au contraire limité l'évolution du coût des intrants en services dans le secteur manufacturier.

Coût unitaire des consommations intermédiaires en services dans l'industrie manufacturière



Sources : Destatis, INE, Istat ; calculs DG Trésor.

Dans ce contexte, pour maîtriser leurs prix de production, les entreprises manufacturières françaises et italiennes ont réduit leur taux de marge. Dans le même temps, en Allemagne, les entreprises ont pu accroître significativement leurs marges en raison de la faible évolution des coûts dans l'industrie - qu'il s'agisse des coûts salariaux ou du coût des intrants intermédiaires.

Les efforts de marge ont permis à l'industrie française de maintenir des prix en ligne avec les prix allemands. En Italie, cet effort n'a pas été suffisant pour préserver la compétitivité-prix dans l'industrie, qui s'est dégradée aussi sous l'effet d'une forte dynamique des coûts salariaux unitaires (CSU) dans le secteur manufacturier lui-même, au contraire de la France.

Entre 2010 et 2015, l'évolution du prix des intrants en services est plus modérée en France et

aide à reconstituer les marges des entreprises industrielles, tandis que les CSU tendent à accélérer en Allemagne, tant dans l'industrie que dans les services. En Italie, la dynamique encore relativement allante du coût des intrants ne permet pas aux industriels de reconstituer significativement les marges, même si le pays cesse de perdre en compétitivité-prix par rapport à l'Allemagne.

Extrait du Trésor Eco n°258 : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/04/23/tresor-eco-n-258-cout-des-intrants-et-competitivite-en-france-allemande-et-italie>

## 2. L'appareil exportateur français

- **La progression, observée depuis 2012, du nombre d'entreprises exportatrices françaises a permis d'atteindre un point haut au premier trimestre 2020 à 129 685 entreprises.**
- **La crise de la Covid a mis en suspens cette dynamique de croissance.**
- **L'appareil exportateur français reste particulièrement concentré.**

L'appareil exportateur français était composé de 128 323 entreprises au troisième trimestre 2020<sup>42</sup>, un chiffre stable par rapport au troisième trimestre 2019, et en légère baisse par rapport au premier trimestre 2020 (129 685) qui constituait son niveau le plus élevé depuis 2002. La progression du nombre d'entreprises exportatrices françaises<sup>43</sup> observée en 2018 (+1,2 %) et 2019 (+3,1 %) a donc été interrompue par la crise de la Covid.

<sup>42</sup> Nombre d'exportateurs à l'issue du troisième trimestre 2020, en glissement annuel (soit du quatrième trimestre 2019 au troisième trimestre 2020), dernière donnée disponible (Données DGDDI).

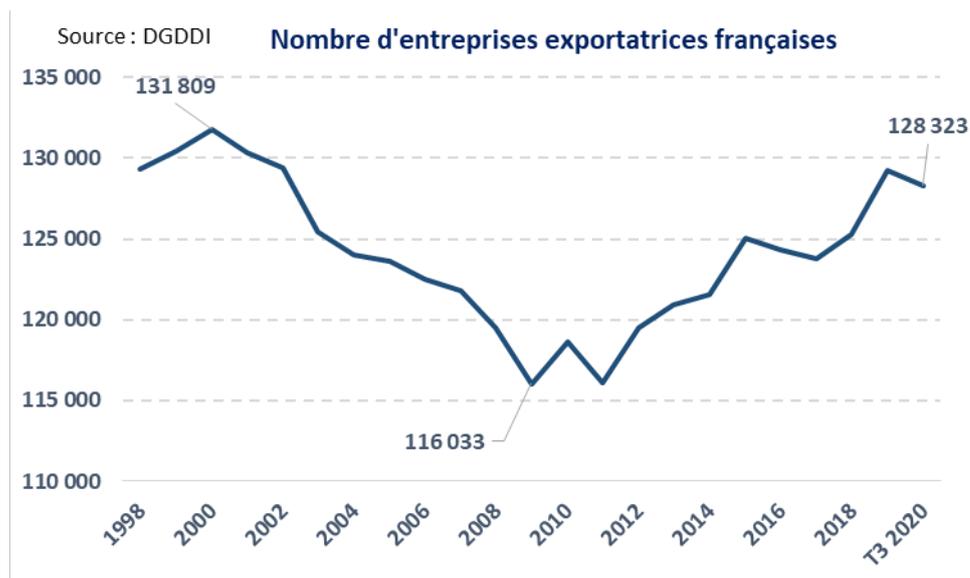
<sup>43</sup> Les exportations mesurées par l'INSEE se différencient de celles recensées par les douanes car elles correspondent aux seules exportations directes réalisées par les unités. Les statistiques douanières peuvent, par ailleurs, être ventilées par produit.

*Le nombre d'exportateurs était en mars 2020 au plus haut en 19 ans, avant de se tasser légèrement depuis la crise*

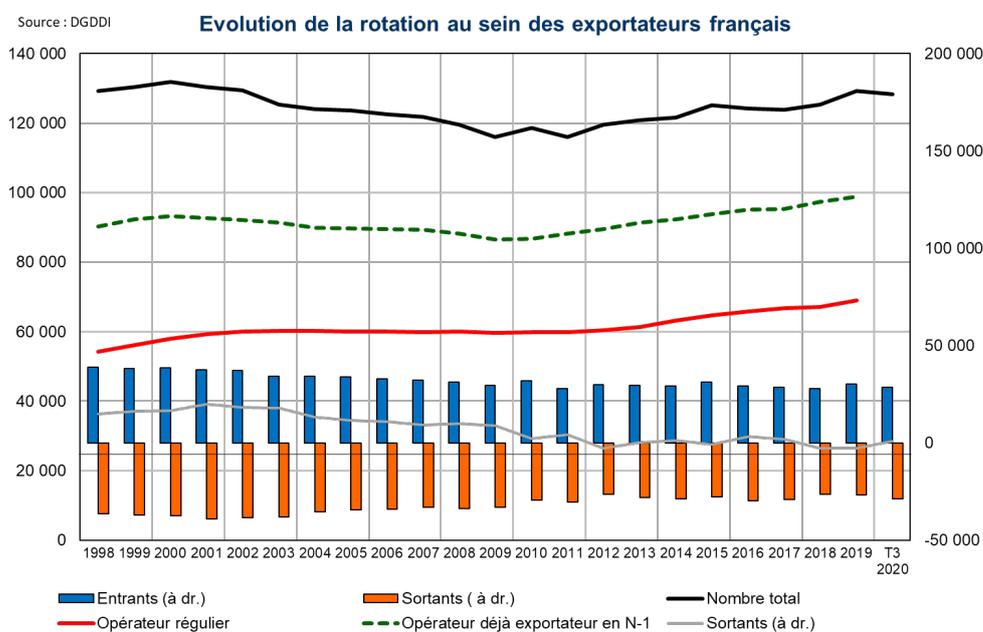
Entre octobre 2019 et septembre 2020, environ 29 000 nouvelles entreprises se sont engagées à l'international (exportateurs dits « entrants ») contre 30 000 en 2019. Ces entreprises représentent 22 % du nombre d'entreprises exportatrices totales et sont composées à 85 % d'opérateurs de 20 salariés ou moins, à 8 % d'opérateurs de 20 à 250 salariés et d'environ 300 entreprises de plus de 250 salariés. Dans le même temps, le nombre d'exportateurs « sortants » est passé d'environ 27 000 en 2019 à 29 000 en 2020.

Les entreprises ayant moins de 20 salariés représentent une grande majorité de l'appareil exportateur français en termes de nombre d'entreprises (77 % des entreprises), devant les entreprises ayant entre 20 et 250 salariés (18 %) et les entreprises de plus de 250 salariés (3 %). Mais ce sont ces dernières qui concentrent l'essentiel des exportations en valeur (77 %). En termes sectoriels, 45 % des exportateurs opèrent dans des activités de commerce, contre 24 % dans l'industrie, 16 % dans les autres services et 11 % dans l'agriculture.

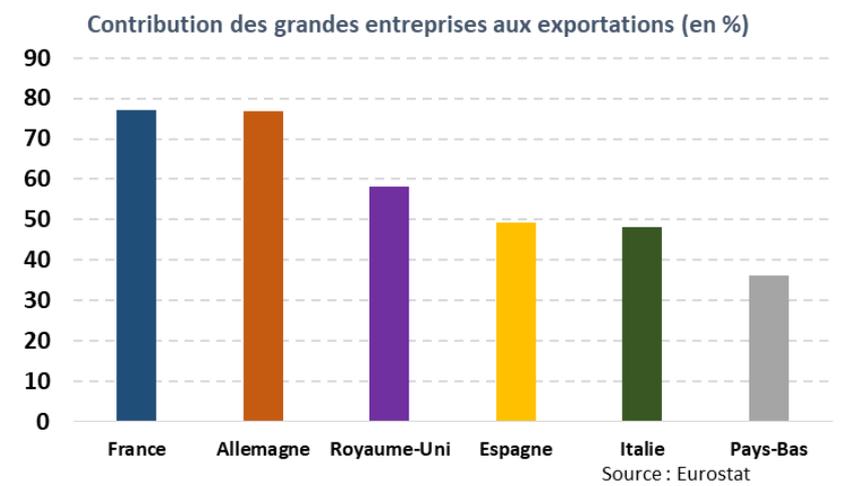
Le nombre d'entreprises exportatrices françaises s'établissait à 128 323 à la fin du troisième trimestre 2020.



L'augmentation tendancielle du nombre d'opérateurs réguliers, ayant exporté depuis au moins 5 années consécutives, renforce l'appareil exportateur français



La part qu'occupent les entreprises de plus de 250 salariés dans les exportations françaises est proche de celle de l'Allemagne et plus élevée que celle des autres partenaires européens.



### Focus : Les stratégies internationales des entreprises françaises

*Depuis le début des années 2000, les entreprises françaises ont privilégié les investissements plutôt que les exportations pour se développer à l'international. Ces stratégies, qui ont pu affecter la valeur ajoutée produite en France, reflétaient une perte de compétitivité, un positionnement en gamme moyen ou encore la prédominance des grandes entreprises. Les réformes fiscales et structurelles de ces dernières années ainsi que la crise du Covid-19 pourraient venir inverser cette tendance.*

Lorsqu'elles s'engagent à l'étranger, les entreprises peuvent exporter depuis leur pays d'origine, ou bien investir dans le développement de filiales localisées dans les marchés ciblés. Les firmes multinationales combinent généralement ces deux stratégies. Au-delà de la compétitivité du pays d'origine et de l'attractivité des marchés extérieurs potentiels, ce choix dépend aussi des caractéristiques sectorielles et culturelles de l'entreprise.

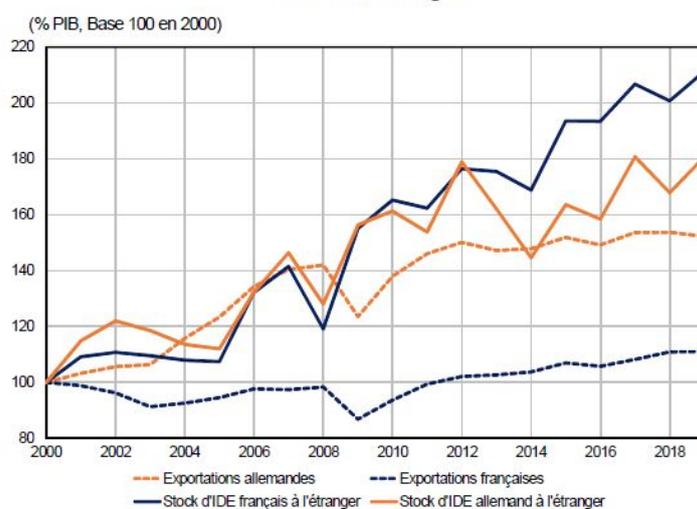
Après avoir fortement reculé dans les années 2000, le nombre d'entreprises exportatrices françaises a augmenté entre 2011 et 2019, et parmi elles, comme dans notre tissu productif, le poids des grands groupes est important. Les entreprises françaises restent cependant moins nombreuses et moins performantes que les allemandes à l'export.

La France se caractérise par un niveau élevé d'investissements directs à l'étranger (IDE), dont les dividendes reçus compensent en partie la dégradation de notre balance commerciale. Cela reflète une perte de compétitivité dans les années 2000, notre positionnement moyen en termes de niveau de gamme, notre structure de production riche en grandes entreprises capables d'investir à l'étranger et certains facteurs culturels.

Le développement de ces IDE a pu contribuer à un recul de la valeur ajoutée produite en France, contrairement à l'Allemagne, où les IDE suivent davantage une logique de fractionnement du processus de production, en conservant les segments à plus forte valeur ajoutée sur le territoire national, compatible avec une hausse de la production et des exportations.

La crise de la Covid devrait accentuer le ralentissement des flux d'IDE mondiaux déjà à l'œuvre, et pourrait conduire certaines entreprises françaises à revoir leur stratégie en développant des capacités locales de production, pour sécuriser leurs approvisionnements. De telles évolutions modifieraient la structuration de notre appareil productif et l'insertion de l'économie française dans les chaînes de valeur mondiales.

### Évolution des exportations et des IDE à l'étranger de la France et de l'Allemagne



Extrait du Trésor Eco n°267 [Les stratégies internationales des entreprises françaises | Direction générale du Trésor \(economie.gouv\).](#)

### 3. Investissements français à l'étranger et filiales françaises à l'étranger

- Les investissements français à l'étranger (flux d'IDE sortants) se sont à nouveau repliés en 2020, après un point haut en 2018.
- Le stock d'IDE français à l'étranger reste orienté à la hausse et atteindrait 1 364 Md€ fin 2019, soit le 8<sup>ème</sup> stock mondial.
- Avec 46 488 filiales, la France est le pays européen qui compte le plus de filiales dans le monde.

*Bien qu'en ralentissement, les flux d'investissements français à l'étranger sont restés significatifs en 2020 malgré le contexte de la crise de la Covid*

Le flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) sortant de France est passé de 39,6 Md€ sur les 3 premiers trimestres de 2019 à 32,6 Md€ sur les trois premiers trimestres de

2020, soit une baisse de 18 % sur un an. La dynamique des IDE français, particulièrement forte de 2013 à 2018, est restée ainsi modérée en 2020 dans le contexte de la crise de la Covid-19. A titre de comparaison, les flux d'IDE sortants des pays de l'OCDE se sont contractés de 48 % entre le premier semestre 2019 et le premier semestre 2020.

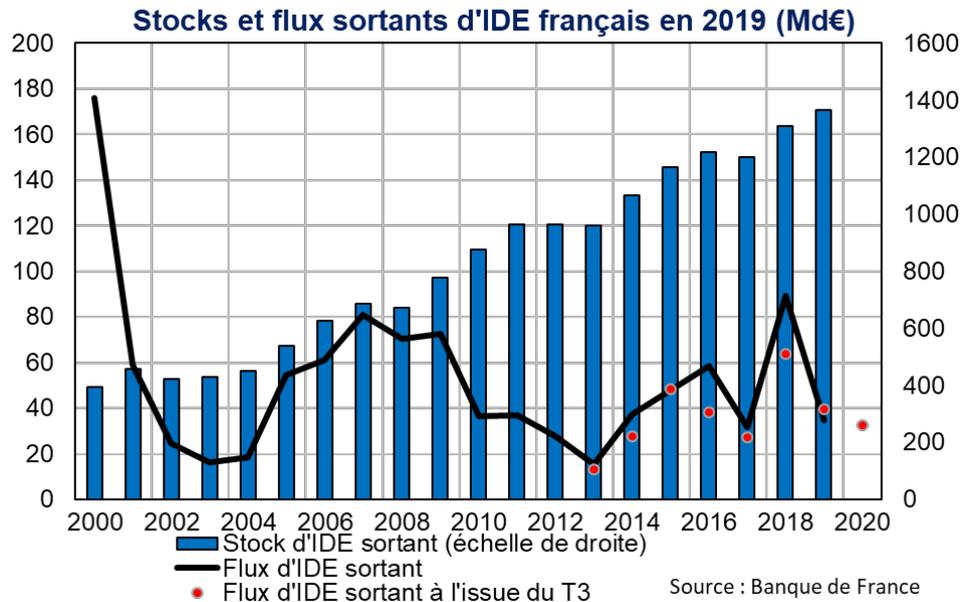
Le stock d'IDE français à l'étranger était estimé à 1 364 Md€ en fin d'année 2019 par la Banque de France, en progression de +4 % par rapport à 2018. Selon les données de la CNUCED, la France était alors le 8<sup>ème</sup> investisseur mondial (le 4<sup>ème</sup> au niveau européen), avec comme premières destinations les Etats-Unis (16 % du stock des investissements sortants de France), les Pays-Bas (16 %), la Belgique (10 %) et le Royaume-Uni (9 %). Le stock d'investissements sortants français est concentré dans les industries manufacturières (31 %) et les activités financières et d'assurance (25 %). Les activités immobilières représentent une part plus modeste (7 %) du stock d'IDE français.

Le flux d'IDE français s'est établi à 35 Md€ en 2019, un montant en retrait par rapport à

2018 (89 Md€) qui représentait le flux sortant annuel le plus élevé depuis 2000. Ce niveau de flux reste supérieur à ceux observés pour le Royaume-Uni (28 Md€ en 2019) et l'Italie (22 Md€), mais est inférieur au flux d'investissement allemands (88 Md€). Les principaux pays d'accueil des IDE français en 2019 ont été les Etats-Unis (8,7 Md€ après un flux négatif de -0,6 Md€ en 2018) suite au rachat par Dassault Systèmes de Medidata, fournisseur de logiciels spécialisés en essais

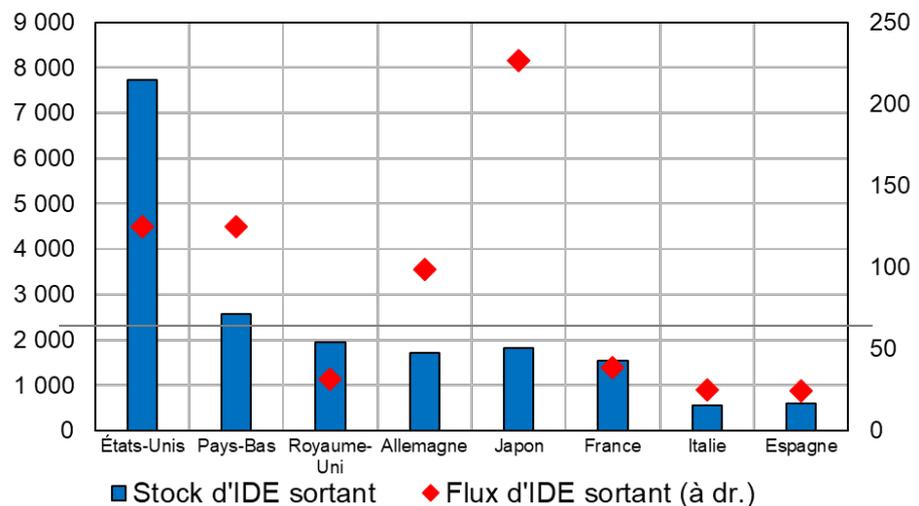
cliniques, et le Royaume-Uni (7,6 Md€ après 0,5 Md€ en 2018) après l'acquisition par Vinci de la majorité des participations de l'aéroport international de Gatwick. Le Luxembourg (6,2 Md€) et les Pays-Bas (5,6 Md€) ont été les autres principaux pays bénéficiaires des flux d'IDE français en 2019.

Les flux d'IDE français sortants entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 s'élèvent à 33 Md€.



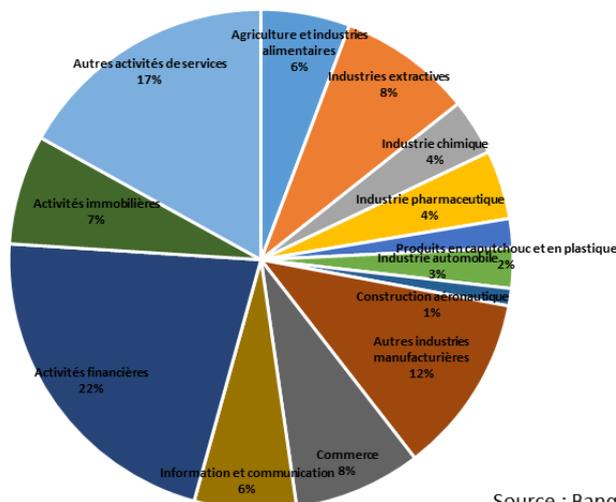
En 2019, le flux d'IDE sortant français a été supérieur à ceux du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Espagne mais inférieur à celui du Pays-Bas et de l'Allemagne.

### Stock et flux sortants mondiaux d'IDE en 2019 (Md \$)



## Répartition sectorielle du stock d'IDE sortant en 2019 (en %)

En 2019, le stock d'IDE français est principalement concentré dans le secteur manufacturier et les activités financières et d'assurances.



Source : Banque de France

### *La France compte 46 488 filiales à l'étranger, niveau le plus élevé parmi les pays européens*

D'après les données de la dernière enquête OFATS centralisée par Eurostat, le nombre de filiales françaises à l'étranger s'établit à 46 488 en 2018, en hausse de 3 % sur un an. Ces filiales génèrent un chiffre d'affaires de 1 666 Md€ (contre 1 608 Md€ l'année précédente) et emploient environ 6,5 millions de salariés (6,3 millions l'année précédente). Le nombre de filiales françaises à l'étranger est nettement plus élevé que pour nos principaux partenaires européens : 36 712 filiales britanniques pour 4 millions d'emplois ; 29 461 allemandes qui emploient 6,1 millions de salariés ; 7 533 filiales espagnoles pour 1,1 million d'emplois. Cependant, le chiffre d'affaires généré par les filiales d'entreprises allemandes est supérieur à celui des filiales françaises, de l'ordre de 2 436 Md€ (985 Md€ pour les filiales britanniques et 304 Md€ pour les filiales espagnoles).

Une grande partie des filiales françaises sont situées dans l'Union européenne (47 % des filiales, 800 Md€ de chiffre d'affaires et 40 %

des effectifs), et notamment au Royaume-Uni (3 751 filiales qui génèrent un chiffre d'affaires total de 131 Md€), en Allemagne (3 368 filiales pour un chiffre d'affaires total de 155 Md€) et en Espagne (2 463 filiales et un chiffre d'affaires de 110 Md€). Hors Union Européenne, les Etats-Unis (5 001 filiales pour 690 045 emplois et 271 Md€ de chiffre d'affaires - principal pays d'accueil des filiales françaises), la Chine (1 955 filiales pour 449 421 emplois et 72 Md€ de chiffre d'affaires), la Suisse (1 428 filiales et 71 Md€ de chiffre d'affaires) et le Brésil (986 filiales et 60 Md€ de chiffre d'affaires) sont les principaux pays d'accueil des filiales françaises.

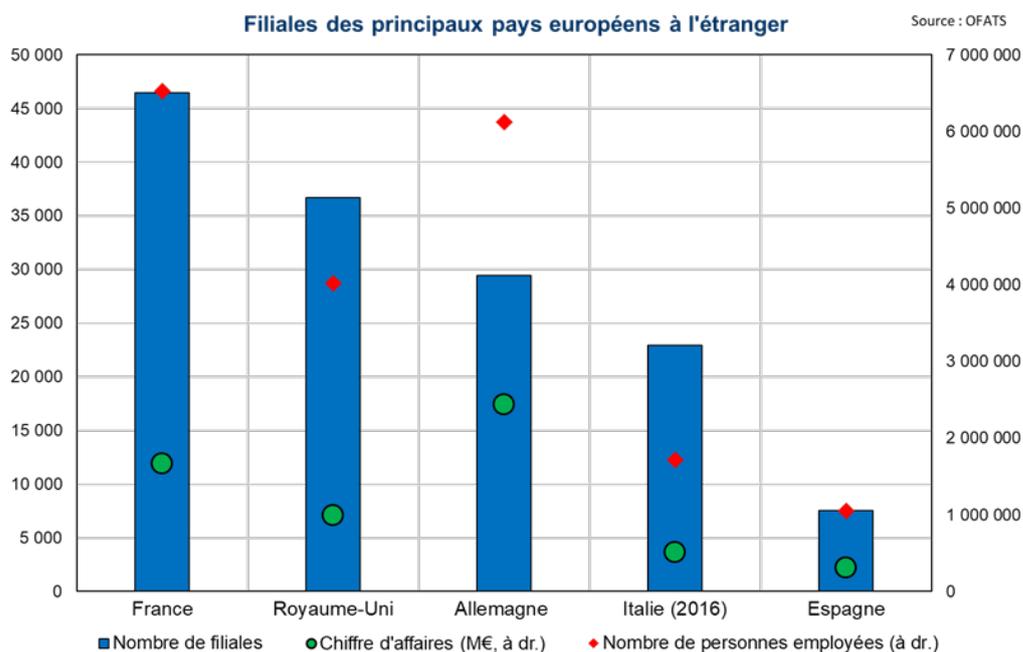
61 % des filiales françaises implantées à l'étranger ont pour activité principale des services, et celles-ci représentent 48 % du chiffre d'affaires généré par l'ensemble des filiales françaises à l'étranger et 62 % des emplois. Elles sont principalement spécialisées dans les secteurs du commerce, avec 16 % des filiales françaises qui génèrent 23 % du chiffre d'affaires total, les services d'information et de communication (10 % des filiales, 5 % du chiffre d'affaires) et les

activités financières (7 % des filiales et 11 % du chiffre d'affaires) et de transport (6 % des filiales, pour un chiffre d'affaires de 4 %).

27 % des filiales françaises à l'étranger opèrent dans l'industrie manufacturière (40 % du chiffre d'affaires et 30 % des effectifs), notamment dans l'industrie chimique (4 % des filiales et 6 % du chiffre d'affaires) et les secteurs pharmaceutique (2 % des filiales et 4 % du chiffre d'affaires) et métallurgique (3 % des filiales et 1 % du chiffre d'affaires).

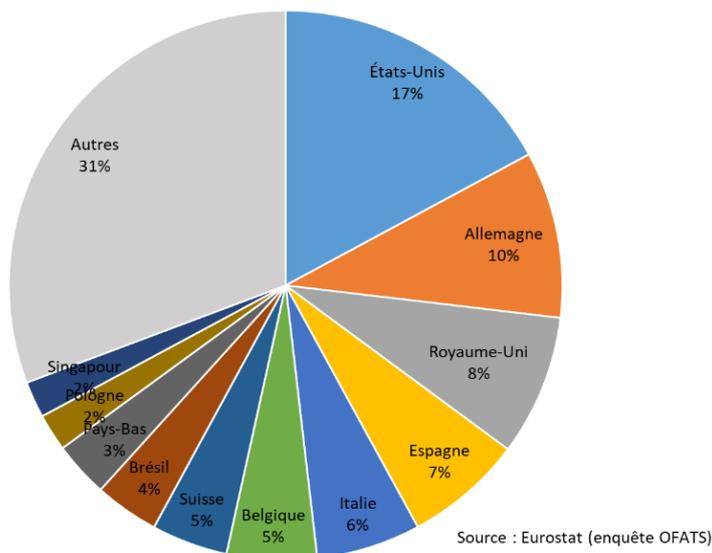
L'industrie automobile ne concerne que 1 050 filiales françaises (2 % du total), mais génère un chiffre d'affaires de 169 Md€ (soit 10 % du chiffre d'affaires total). De même, on ne compte que 269 filiales françaises dans l'industrie aéronautique, mais elles génèrent environ 3 % du chiffre d'affaires total des filiales françaises à l'étranger.

La France est le pays européen qui compte le plus de filiales à l'étranger (chiffres 2018)



Chiffre d'affaires par pays d'implantation des filiales françaises à l'étranger (en %)

En 2018, les Etats-Unis accueillent le plus de filiales françaises (en chiffre d'affaires), devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne



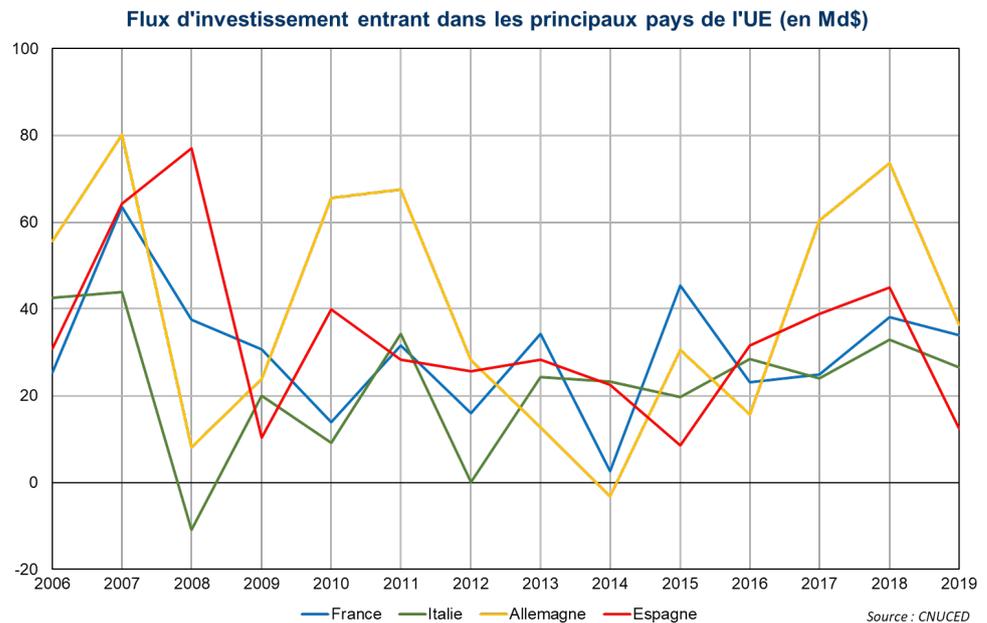
#### 4. L'attractivité économique de la France reste forte malgré la baisse de l'investissement étranger résultant de la crise

- La progression du stock d'investissements directs étrangers (IDE) en France s'est poursuivie en 2019 (+8 %) malgré une stagnation des flux entrants.
- Dans le contexte de crise, le flux d'IDE entrant en France devrait baisser de manière significative en 2020.
- Selon Ernst & Young, la France est devenue en 2019 le premier pays en Europe d'accueil des projets d'investissement.

#### Le stock d'IDE en France a continué d'augmenter en 2019

En 2019, le flux d'IDE entrant en France est ressorti à 30 Md€ selon la Banque de France (selon la méthodologie du premier pays de contrepartie), un montant proche de celui de 2018 (32 Md€). Cette stabilité s'inscrivait dans un contexte mondial peu porteur, les flux mondiaux d'IDE entrants ayant stagné entre 2018 et 2019 (à 1 500 Md\$) selon la CNUCED. La France occupait le 12<sup>ème</sup> rang mondial pour les flux d'IDE entrants en 2019 et le 5<sup>ème</sup> en Europe derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne (classements stables par rapport à 2018) selon la CNUCED.

Le flux d'IDE entrant en France a été légèrement inférieur à l'Allemagne en 2019, mais supérieur à celui de l'Italie et de l'Espagne.





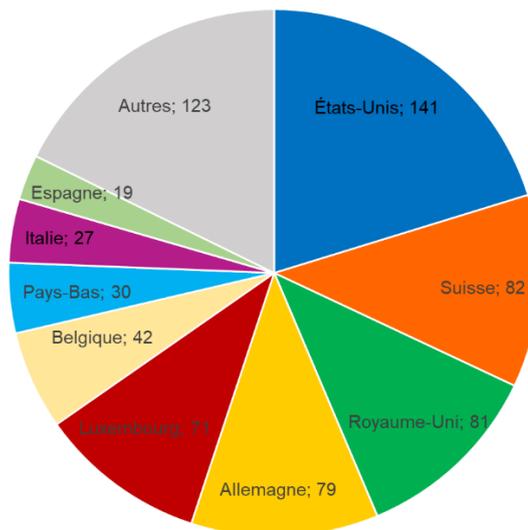
Selon la CNUCED, le stock d'investissements directs étrangers en France s'établissait à 773 Md€ en fin d'année 2019, contre 717 Md€ fin 2018. Il s'agissait du 10<sup>ème</sup> stock d'IDE dans le monde et le 5<sup>ème</sup> au sein en Europe, derrière le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Allemagne (classements stables par rapport à 2018). Selon la méthodologie de l'investisseur ultime<sup>44</sup>, le stock d'IDE entrants en France provient principalement des Etats-Unis (141 Md€ en 2018, soit 20% du stock total d'IDE), de la Suisse, du Royaume-Uni et d'Allemagne (12 % chacun) et du Luxembourg (10 %). Sur le plan sectoriel, les industries manufacturières (30 %), les activités immobilières (22 %) et les activités financières et d'assurance (18 %) concentrent une grande majorité du stock d'IDE en France.

---

<sup>44</sup> La mesure de l'investisseur ultime de la Banque de France permet d'identifier la chaîne de contrôle et ainsi le détenteur ultime d'un investissement.

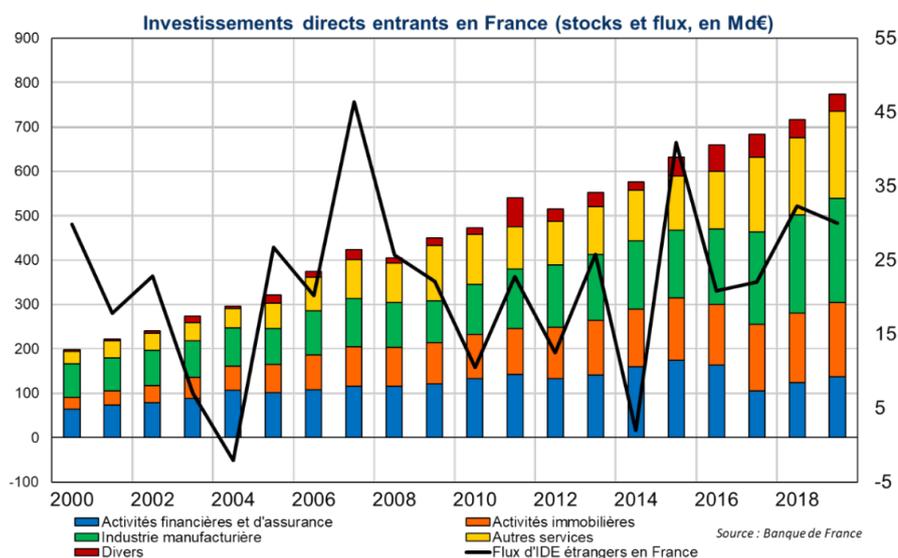
Répartition du stock d'IDE entrant en France par pays d'investisseur ultime (en Md€, 2018)

Les Etats-Unis, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Luxembourg sont à l'origine de plus de 65 % du stock d'IDE en France.

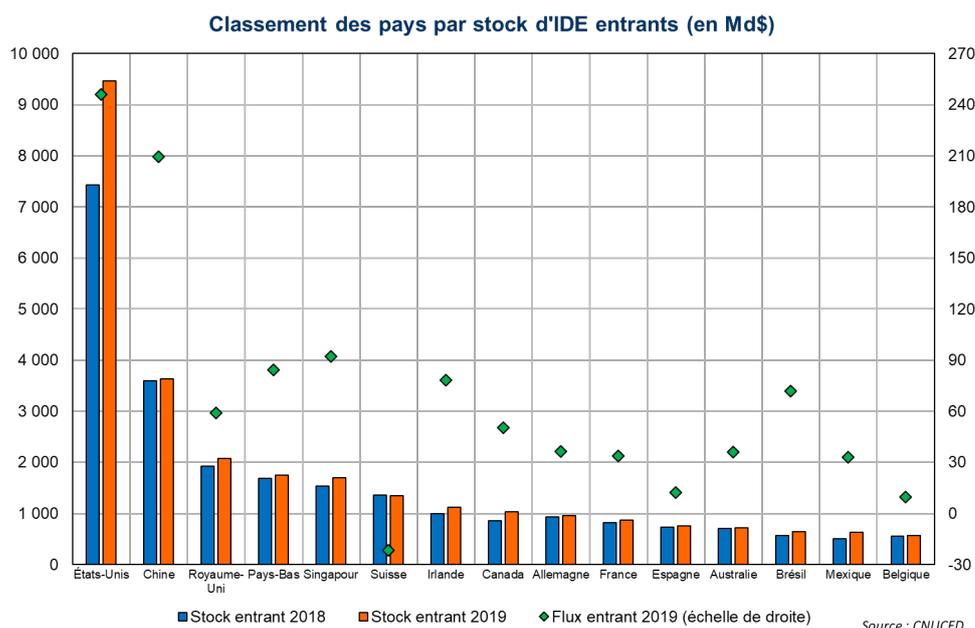


Source : Banque de France

L'industrie manufacturière est le principal secteur récipiendaire du stock d'IDE en France.



La France reste le 10<sup>ème</sup> pays d'accueil des stocks d'IDE en 2019, immédiatement derrière l'Allemagne.



*Si les premières données portant sur 2020 montrent une baisse importante des flux d'IDE entrants, elle semble plus contenue en France que chez ses voisins*

En 2020, selon les premières estimations de la Banque de France portant sur les trois premiers trimestres, le flux d'IDE s'élèverait à 13,8 Md€ contre 30,4 Md€ sur les trois premiers trimestres de 2019. Ces résultats provisoires doivent s'apprécier au regard (i) de la chute des flux d'IDE internationaux attendue pour 2020 (-40 % selon la CNUCED), (ii) de la bonne performance observée au cours des trois premiers trimestres 2019 (à titre de comparaison ce chiffre était de 8,6 Md€ sur les trois premiers trimestres 2018 et de 23,6 Md€ en 2017) et (iii) de la forte volatilité des flux d'IDE d'un trimestre à l'autre. Les données provisoires de la CNUCED<sup>45</sup> estiment le flux d'IDE en France à 21 Md\$ sur l'année 2020, ce qui représenterait plutôt une baisse de 39 % par rapport à 2019. Elle s'expliquerait par une diminution des opérations de fusions-et-acquisitions (-13 Md\$ pour une baisse du flux total d'IDE de -12 Md\$) et non pas des projets d'investissement « greenfield ». La baisse des flux d'IDE entrants en France serait ainsi nettement plus contenue que celles estimées par la CNUCED en Allemagne (-61 %), en Italie (-100 %), ainsi qu'au Royaume-Uni, en Suisse et aux Pays-Bas, ces trois derniers pays connaissant un flux d'IDE entrants négatif.

*La France progresse dans les classements d'attractivité internationaux et attire toujours plus de projets d'investissements*

Les politiques de transformation et d'attractivité économiques engagée au cours des dernières années (cf. focus ci-dessous) se sont traduites par une progression du rang de la France dans les grands classements

internationaux d'attractivité. La France a ainsi gagné 7 places entre 2017 et 2019 dans le *Global Competitiveness Report* du Forum économique mondial, où elle est positionnée au 15<sup>ème</sup> rang mondial des pays les plus attractifs. Le *Foreign Direct Investment Confidence Index* (Kearney) place en 2020 la France au cinquième rang mondial et au deuxième rang européen, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni et l'Italie.

Cette amélioration du positionnement relatif de l'économie française se matérialise également dans le classement en termes de projets d'investissements : la dernière enquête sur l'attractivité en Europe d'Ernst & Young<sup>46</sup> pour l'année 2019 place, pour la première fois, la France comme première destination pour les investissements étrangers en Europe avec 1 197 projets sur l'année (+17 % par rapport à 2018), devant le Royaume-Uni (1 109) et l'Allemagne (971). Business France a aussi recensé une hausse de 11 % des décisions d'investissement en 2019 pour un total de 1 468 projets (source : Tableau de bord de l'attractivité<sup>47</sup>). Ces investissements auraient permis la création ou le maintien de 39 542 emplois.

---

<sup>45</sup> Global Investment Trend Monitor, No. 38

---

<sup>46</sup> [https://www.ey.com/fr\\_fr/news/2020/05/barometre-ey-de-l-attractivite-de-la-france-2020](https://www.ey.com/fr_fr/news/2020/05/barometre-ey-de-l-attractivite-de-la-france-2020)

<sup>47</sup> <https://www.businessfrance.fr/procom-mediathèque-le-tableau-de-bord-de-l-attractivite-de-la-france-2020>

Focus : les mesures prises depuis 2017 pour renforcer l'attractivité de la France ont été complétées depuis le déclenchement de la crise

Depuis 2017, de nombreuses réformes ont été engagées, visant notamment à encourager les investissements étrangers en France. Le Gouvernement a notamment décidé une baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) de 33 % à 25 % à l'horizon 2022, et a opéré la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en un allègement pérenne des cotisations sociales d'assurance maladie de 6 points pour les rémunérations allant jusqu'à 3 848 € par mois. S'ajoutent à ces mesures la défiscalisation pour les salariés des heures supplémentaires, versées sans impôts ni charges sociales dès 2019, et la dispense temporaire d'affiliation à l'assurance vieillesse et de paiement des cotisations vieillesse pour les salariés impatriés. Egalement, la mise en application depuis 2018 d'un taux de prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital, prenant en compte les revenus des dividendes et les plus-values de cession des actions, ainsi que le remplacement en 2018 de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière qui restreint l'assiette de l'impôt à la valeur des actifs immobiliers, participent de l'amélioration de l'attractivité de la France.

Face à la crise de la Covid-19, le Gouvernement français a adopté une série de mesures supplémentaires pour préserver le tissu d'entreprises et la dynamique de l'attractivité du site France. Une enveloppe globale de 470 Md€ a été mise en place pour sauvegarder les entreprises et sauver les emplois (prêts garantis par l'Etat, fonds de solidarité, extension du chômage partiel etc.) à laquelle s'ajoute le plan « France Relance » de 100 Md€ pour permettre à l'économie française de retrouver son niveau d'avant-crise dès 2022 (dont 35 Md€ sont consacrés à la compétitivité de l'économie). Le Gouvernement continue en outre de soutenir les investissements dans les secteurs stratégiques et poursuit les réformes de modernisation et de simplification comme à travers la loi Accélération et Simplification de l'Action Publique qui vise notamment à simplifier et raccourcir le processus d'implantation des installations industrielles dans les territoires.

## ANNEXES

## Annexe 1 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par secteur

Données brutes estimées		2019				2020			
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire</b>	Export	497,7	100,0%	3,2%		418,1	100,0%	-16,0%	
	Import	575,7	100,0%	2,1%		500,2	100,0%	-13,1%	
	Solde	-77,9		-4,4%		-82,1		5,4%	
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors énergie</b>	Export	479,6	96,4%	3,9%	3,71%	406,0	97,1%	-15,3%	-14,79%
	Import	512,7	89,1%	3,0%	2,68%	462,3	92,4%	-9,8%	-8,76%
	Solde	-33,2				-56,4			
<b>Energie</b>	Export	18,2	3,6%	-12,4%	-0,53%	12,1	2,9%	-33,1%	-1,21%
	Import	62,9	10,9%	-5,1%	-0,60%	37,9	7,6%	-39,8%	-4,35%
	Solde	-44,8				-25,7			
<b>Agroalimentaire</b>	Export	64,4	12,9%	3,2%	0,41%	62,2	14,9%	-3,4%	-0,44%
	Import	56,6	9,8%	1,8%	0,18%	55,9	11,2%	-1,3%	-0,13%
	Solde	7,7				6,3			
Agricole	Export	15,5	3,1%	5,4%	0,16%	15,4	3,7%	-0,6%	-0,02%
	Import	13,7	2,4%	2,9%	0,07%	14,0	2,8%	2,5%	0,06%
	Solde	1,8				1,4			
Boissons	Export	17,1	3,4%	5,1%	0,17%	15,0	3,6%	-12,2%	-0,42%
	Import	3,9	0,7%	-1,3%	-0,01%	3,7	0,7%	-6,1%	-0,04%
	Solde	13,2				11,4			
Produits IAA hors boissons	Export	31,8	6,4%	-0,7%	0,08%	31,7	7,6%	1,2%	-0,01%
	Import	39,0	6,8%	0,0%	0,12%	38,2	7,6%	1,8%	-0,14%
	Solde	-7,3				-6,5			
<b>Biens d'équipements</b>	Export	92,1	18,5%	2,2%	0,41%	80,3	19,2%	-12,9%	-2,38%
	Import	125,0	21,7%	3,3%	0,71%	113,5	22,7%	-9,2%	-2,00%
	Solde	-32,8				-33,2			
Produits informatiques, électroniques et optiques	Export	32,1	6,4%	3,3%	0,21%	26,7	6,4%	-16,6%	-1,07%
	Import	48,7	9,8%	1,9%	0,16%	45,4	9,1%	-6,7%	-0,57%
	Solde	-16,6				-18,7			
<b>Matériels de transport</b>	Export	118,5	23,8%	5,1%	1,20%	79,1	18,9%	-33,3%	-7,92%
	Import	103,1	17,9%	6,1%	1,05%	79,7	15,9%	-22,7%	-4,07%
	Solde	15,5				-0,5			
Aéronautique & spatial	Export	64,3	12,9%	11,9%	1,42%	35,0	8,4%	-45,5%	-5,88%
	Import	33,1	5,8%	10,0%	0,53%	18,5	3,7%	-44,0%	-2,53%
	Solde	31,1				16,5			
Automobile	Export	49,7	10,0%	-1,3%	-0,14%	40,4	9,7%	-18,7%	-1,86%
	Import	65,1	11,3%	3,8%	0,43%	55,8	11,2%	-14,3%	-1,61%
	Solde	-15,4				-15,4			
Navires et bateaux	Export	2,9	0,6%	-8,8%	-0,06%	2,1	0,5%	-27,8%	-0,16%
	Import	1,1	0,2%	29,8%	0,04%	1,6	0,3%	46,2%	0,09%
	Solde	1,8				0,5			
<b>Autres produits industriels</b>	Export	201,1	40,4%	4,1%	1,64%	181,8	43,5%	-9,6%	-3,89%
	Import	224,9	39,1%	2,0%	0,76%	210,4	42,1%	-6,4%	-2,52%
	Solde	-23,8				-28,6			
Textiles, habillement, cuir et chaussures	Export	28,5	5,7%	8,6%	0,47%	25,5	6,1%	-10,6%	-0,61%
	Import	40,7	7,1%	3,7%	0,26%	40,9	8,2%	0,5%	0,03%
	Solde	-12,2				-15,4			
Bois, papier et carton	Export	8,7	1,7%	-2,9%	-0,05%	7,9	1,9%	-9,5%	-0,17%
	Import	13,8	2,4%	0,2%	0,00%	12,8	2,6%	-7,6%	-0,18%
	Solde	-5,1				-4,9			
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	Export	59,6	12,0%	2,4%	0,28%	54,0	12,9%	-9,3%	-1,12%
	Import	44,7	7,8%	-1,5%	-0,12%	41,1	8,2%	-8,2%	-0,63%
	Solde	14,8				12,9			
Produits pharmaceutiques	Export	33,7	6,8%	10,5%	0,67%	35,3	8,4%	4,7%	0,32%
	Import	27,5	4,8%	5,5%	0,25%	30,3	6,1%	10,4%	0,50%
	Solde	6,2				5,0			
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	Export	19,7	4,0%	1,2%	0,05%	17,7	4,2%	-10,2%	-0,40%
	Import	27,0	4,7%	1,6%	0,07%	24,9	5,0%	-7,8%	-0,37%
	Solde	-7,3				-7,2			
Produits métallurgiques et produits métalliques	Export	31,4	6,3%	-2,7%	-0,18%	25,8	6,2%	-18,0%	-1,14%
	Import	40,3	7,0%	-1,8%	-0,13%	34,2	6,8%	-15,2%	-1,07%
	Solde	-8,9				-8,4			
Produits manufacturés divers	Export	19,6	3,9%	11,4%	0,41%	15,7	3,8%	-19,7%	-0,77%
	Import	30,9	5,4%	8,5%	0,43%	26,3	5,3%	-14,9%	-0,80%
	Solde	-11,3				-10,6			
<b>Produits Divers</b>	Export	3,4	0,7%	6,5%	0,04%	2,6	0,6%	-24,2%	-0,16%
	Import	3,2	0,5%	-3,1%	-0,02%	2,8	0,6%	-11,1%	-0,06%
	Solde	0,2				-0,2			

Source : Douanes; calculs : DG Trésor

## Annexe 2 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France et de ses principaux partenaires commerciaux

Données brutes estimées		2020			Données brutes estimées		2020		
		Md€	Poids	Croissance annuelle			Md€	Poids	Croissance annuelle
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire</b>	Export	418,1	100,0%	-16,0%	<b>Asie</b>				
	Import	500,2	100,0%	-13,1%					
	<i>Solde</i>	<i>-82,1</i>		5,4%					
<b>Union Européenne</b>					Chine	Export	17,6	4,2%	-15,8%
Allemagne	Export	60,8	14,5%	-13,2%	Hong-Kong	Import	56,6	11,3%	6,2%
	Import	71,7	14,3%	-15,9%		<i>Solde</i>	<i>-38,9</i>		
	<i>Solde</i>	<i>-11,0</i>							
Belgique	Export	30,8	7,4%	-10,1%	Inde	Export	5,3	1,3%	-9,2%
	Import	32,5	6,5%	-14,9%		Import	0,5	0,1%	-25,6%
	<i>Solde</i>	<i>-1,7</i>				<i>Solde</i>	<i>4,7</i>		
Espagne	Export	30,9	7,4%	-17,2%	Japon	Export	4,3	1,0%	-20,8%
	Import	35,4	7,1%	-4,5%		Import	4,8	1,0%	-23,4%
	<i>Solde</i>	<i>-4,5</i>				<i>Solde</i>	<i>-0,5</i>		
Italie	Export	32,3	7,7%	-14,2%	Singapour	Export	5,7	1,4%	-26,5%
	Import	39,2	7,8%	-9,9%		Import	8,4	1,7%	-19,1%
	<i>Solde</i>	<i>-6,9</i>				<i>Solde</i>	<i>-2,7</i>		
Pays-Bas	Export	16,0	3,8%	-9,1%	Corée du Sud	Export	7,0	1,7%	-18,7%
	Import	22,7	4,5%	-10,3%		Import	2,2	0,4%	-38,9%
	<i>Solde</i>	<i>-6,7</i>				<i>Solde</i>	<i>4,9</i>		
Pologne	Export	9,3	2,2%	-9,2%	Vietnam	Export	4,8	1,1%	-8,1%
	Import	11,3	2,3%	-3,9%		Import	3,8	0,8%	-9,0%
	<i>Solde</i>	<i>-2,1</i>				<i>Solde</i>	<i>1,0</i>		
<b>Europe hors UE</b>					<b>Moyen-Orient</b>				
Royaume-Uni	Export	27,0	6,5%	-21,7%	Arabie Saoudite	Export	2,3	0,6%	-21,7%
	Import	17,1	3,4%	-21,4%		Import	2,7	0,5%	-60,1%
	<i>Solde</i>	<i>9,9</i>				<i>Solde</i>	<i>-0,3</i>		
Russie	Export	5,2	1,2%	-7,8%	Qatar	Export	1,5	0,4%	-60,5%
	Import	5,7	1,1%	-34,3%		Import	0,4	0,1%	-35,4%
	<i>Solde</i>	<i>-0,6</i>				<i>Solde</i>	<i>1,1</i>		
Suisse	Export	14,5	3,5%	-18,8%	Emirats Arabes Unis	Export	3,2	0,8%	-3,4%
	Import	12,9	2,6%	-12,6%		Import	0,8	0,2%	-50,9%
	<i>Solde</i>	<i>1,5</i>				<i>Solde</i>	<i>2,4</i>		
Turquie	Export	6,3	1,5%	6,1%	<b>Afrique</b>				
	Import	7,8	1,6%	-11,2%	Maroc	Export	4,1	1,0%	-13,7%
	<i>Solde</i>	<i>-1,5</i>				Import	5,0	1,0%	-10,1%
				<i>Solde</i>		<i>-0,9</i>			
<b>Amérique</b>					Algérie	Export	4,2	1,0%	-14,5%
Etats-Unis	Export	32,3	7,7%	-23,2%		Import	2,7	0,5%	-35,4%
	Import	31,1	6,2%	-20,6%		<i>Solde</i>	<i>1,5</i>		
	<i>Solde</i>	<i>1,2</i>							
Canada	Export	3,1	0,8%	-16,4%	Tunisie	Export	2,6	0,6%	-23,2%
	Import	3,1	0,6%	-0,3%		Import	3,7	0,7%	-18,0%
	<i>Solde</i>	<i>0,0</i>				<i>Solde</i>	<i>-1,1</i>		
Mexique	Export	2,6	0,6%	-28,0%	Nigéria	Export	0,5	0,1%	-9,8%
	Import	2,3	0,5%	-2,0%		Import	1,8	0,4%	-54,3%
	<i>Solde</i>	<i>0,3</i>				<i>Solde</i>	<i>-1,3</i>		
Brésil	Export	2,9	0,7%	-29,7%	Libye	Export	0,2	0,0%	-19,8%
	Import	2,4	0,5%	-20,6%		Import	0,5	0,1%	-67,6%
	<i>Solde</i>	<i>0,5</i>				<i>Solde</i>	<i>-0,3</i>		
Argentine	Export	0,6	0,1%	-2,0%	<b>Océanie</b>				
	Import	0,4	0,1%	4,8%	Australie	Export	2,7	0,6%	1,9%
	<i>Solde</i>	<i>0,2</i>				Import	0,7	0,1%	-37,1%
				<i>Solde</i>		<i>2,0</i>			

Source : Douanes, calculs DG Trésor

### Annexe 3 : Synthèse des flux commerciaux (biens) de la France par grand région partenaire

Données brutes estimées		2019			2020			
		Md€	Poids	Croissance annuelle	Md€	Poids	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
<b>Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire</b>	Export	497,7	100%	3,2%	418,1	100,0%	-16,0%	
	Import	575,7	100%	2,1%	500,2	100,0%	0,0%	
	<i>Solde</i>	<i>-77,9</i>		<i>-4,4%</i>	<i>-82,1</i>		<i>5,4%</i>	
<b>Union européenne</b>	Export	258,0	52%	1,6%	224,6	53,7%	-13,0%	-6,71%
	Import	303,3	53%	0,7%	270,5	54,1%	-10,8%	-5,70%
	<i>Solde</i>	<i>-45,3</i>			<i>-45,9</i>			
Zone euro	Export	225,0	45%	1,4%	194,1	46,4%	-13,7%	-6,19%
	Import	264,0	46%	0,2%	234,5	46,9%	-11,2%	-5,11%
	<i>Solde</i>	<i>-39,0</i>			<i>-40,4</i>			
<b>Europe hors UE</b>	Export	69,4	14%	6,3%	58,5	14,0%	-15,7%	-2,19%
	Import	63,6	11%	0,9%	50,5	10,1%	-20,6%	-2,27%
	<i>Solde</i>	<i>5,8</i>			<i>8,0</i>			
<b>Afrique</b>	Export	25,9	5%	4,5%	22,3	5,3%	-13,9%	-0,72%
	Import	26,1	5%	-1,2%	19,2	3,8%	-26,4%	-1,20%
	<i>Solde</i>	<i>-0,2</i>			<i>3,1</i>			
Afrique du Nord	Export	15,5	3%	4,4%	13,1	3,1%	-15,6%	-0,49%
	Import	16,4	3%	-3,3%	12,5	2,5%	-24,0%	-0,68%
	<i>Solde</i>	<i>-0,9</i>			<i>0,6</i>			
<b>Amériques</b>	Export	59,0	12%	8,6%	44,6	10,7%	-24,4%	-2,89%
	Import	51,7	9%	4,8%	42,7	8,5%	-17,5%	-1,57%
	<i>Solde</i>	<i>7,3</i>			<i>1,9</i>			
Amérique du Nord	Export	49,5	10%	10,1%	38,1	9,1%	-23,1%	-2,29%
	Import	44,6	8%	6,0%	36,5	7,3%	-18,2%	-1,41%
	<i>Solde</i>	<i>4,9</i>			<i>1,6</i>			
Amérique du Sud	Export	7,8	2%	1,0%	5,3	1,3%	-32,0%	-0,50%
	Import	6,1	1%	-2,3%	5,2	1,0%	-14,2%	-0,15%
	<i>Solde</i>	<i>1,7</i>			<i>0,1</i>			
<b>Proche et Moyen-Orient</b>	Export	14,8	3%	1,5%	11,0	2,6%	-25,8%	-0,77%
	Import	11,9	2%	-4,1%	5,7	1,1%	-51,9%	-1,07%
	<i>Solde</i>	<i>2,9</i>			<i>5,2</i>			
<b>Asie</b>	Export	68,1	14%	2,5%	55,0	13,2%	-19,2%	-2,63%
	Import	103,0	18%	4,8%	98,5	19,7%	-4,3%	-0,78%
	<i>Solde</i>	<i>-34,9</i>			<i>-43,5</i>			
<b>Autres pays</b>	Export	2,6	1%	-17,8%	2,2	0,5%	-16,7%	-0,09%
	Import	16,1	3%	21,7%	13,1	2,6%	-18,6%	-0,52%
	<i>Solde</i>	<i>-13,5</i>			<i>-10,9</i>			

Source : Douanes, calculs DG Trésor

## Annexe 4 : Synthèse des flux commerciaux (services) de la France par secteur

	Exportations			Importations			Solde		
	2019	2020	évolution	2019	2020	évolution	2019	2020	évolution
<b>En Md€, données brutes</b>									
<b>Transports + Voyages</b>	<b>98,8</b>	<b>66,3</b>	<b>-32,9%</b>	<b>93,0</b>	<b>65,1</b>	<b>-30,0%</b>	<b>5,8</b>	<b>1,2</b>	<b>-4,6</b>
Transports	41,8	37,7	-9,8%	46,8	40,4	-13,7%	-5,0	-2,7	2,3
Maritimes	15,0	17,4	16,1%	10,8	12,0	10,9%	4,2	5,4	1,2
Aériens	10,4	5,5	-46,9%	13,3	7,6	-42,4%	-2,8	-2,1	0,7
Autres transports	16,3	14,7	-9,8%	22,7	20,7	-8,7%	-6,4	-6,0	0,4
Voyages	57,0	28,6	-49,8%	46,1	24,7	-46,5%	10,8	3,9	-7,0
<b>Autres services</b>	<b>164,0</b>	<b>149,9</b>	<b>-8,6%</b>	<b>148,2</b>	<b>142,8</b>	<b>-3,7%</b>	<b>15,8</b>	<b>7,1</b>	<b>-8,7</b>
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	10,2	10,0	-1,9%	9,5	8,8	-6,8%	0,8	1,2	0,5
Services d'entretien et de réparation n.i.a.	9,2	8,7	-5,4%	8,6	7,6	-11,4%	0,7	1,1	0,5
Bâtiments et travaux publics	2,5	3,1	24,1%	1,4	2,3	61,7%	1,1	0,8	-0,3
Services d'assurance et de pension	8,7	3,5	-60,3%	9,4	9,1	-3,3%	-0,7	-5,7	-4,9
Services financiers	13,4	14,5	7,9%	6,6	8,1	23,1%	6,9	6,4	-0,4
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	14,3	13,3	-6,9%	11,6	11,3	-2,8%	2,7	2,0	-0,7
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	18,0	16,8	-7,0%	21,4	20,7	-3,0%	-3,3	-3,9	-0,6
Autres services aux entreprises	82,2	74,9	-8,9%	75,0	70,6	-6,0%	7,2	4,4	-2,8
Services de recherche et développement	12,0	9,9	-17,8%	13,8	13,0	-5,9%	-1,8	-3,1	-1,3
Services professionnels et services de conseil en gestion	26,2	23,6	-9,9%	22,7	20,9	-8,0%	3,4	2,6	-0,8
Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises.	44,1	41,5	-5,8%	38,5	36,6	-4,8%	5,6	4,9	-0,7
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	4,9	4,6	-5,3%	4,7	4,3	-8,7%	0,1	0,3	0,2
Biens et services des APU n.i.a.	0,5	0,5	0,0%	0,0	0,0	-13,0%	0,5	0,5	0,0
<b>Services</b>	<b>262,7</b>	<b>216,2</b>	<b>-17,7%</b>	<b>241,1</b>	<b>207,9</b>	<b>-13,8%</b>	<b>21,6</b>	<b>8,3</b>	<b>-13,3</b>

Source : Banque de France, calculs DG Trésor

## Annexe 5 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux

### Principaux exportateurs mondiaux de biens et services (en % du commerce mondial, données en valeur)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Allemagne	9,8	9,0	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,2	7,7	7,5	7,3	7,3	7,5	7,5	7,7	7,7	7,6	7,4
France	6,4	5,8	<b>5,0</b>	<b>4,6</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>	<b>4,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0
Italie	5,2	4,6	3,8	3,6	3,5	3,5	3,3	3,1	2,8	2,8	2,6	2,6	2,7	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6
Belgique	3,1	2,8	2,2	2,2	2,1	2,2	2,1	2,1	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8
Pays-Bas	4,2	4,1	3,5	3,5	3,4	3,4	3,4	3,5	3,2	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1	3,1	3,1
Royaume-Uni	6,1	5,5	5,4	5,0	5,0	4,6	4,1	4,1	3,7	3,7	3,6	3,6	3,7	3,8	3,7	3,5	3,5	3,6
États-Unis	13,3	12,9	14,1	10,2	10,0	9,7	9,4	10,1	9,9	9,4	9,7	9,8	10,0	10,8	10,8	10,4	10,2	10,3
Japon	7,8	7,8	6,7	5,2	4,9	4,6	4,5	4,2	4,6	4,1	4,0	3,5	3,6	3,7	3,9	3,8	3,7	3,6
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,7	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,7
Chine	1,3	2,1	3,2	6,1	6,8	7,3	7,7	8,0	8,8	9,0	9,7	10,2	10,4	11,2	10,6	10,7	10,6	10,8
Zone euro (17)	35,3	33,0	29,0	29,9	29,2	29,8	28,8	28,7	26,2	25,6	24,4	24,9	25,4	25,4	26,2	26,2	26,3	26,2
OCDE	79,8	76,3	74,0	68,7	67,3	66,6	64,8	65,0	62,5	61,0	59,9	59,9	60,5	61,4	62,4	61,7	61,3	61,5

Source : OCDE (dernière donnée disponible : année 2019).

### Principaux exportateurs mondiaux de biens (en % du commerce mondial, données en valeur)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
																			T1	T2	T3
Allemagne	12,1	10,0	8,5	9,2	9,2	9,5	8,9	9,0	8,3	8,1	7,7	7,7	8,0	8,1	8,4	8,3	8,1	7,9	8,3	7,5	8,0
France	<b>6,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,0</b>	<b>4,4</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>
Espagne	1,6	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7
Italie	5,0	4,6	3,7	3,5	3,4	3,6	3,4	3,3	2,9	2,9	2,7	2,8	2,8	2,8	2,9	2,9	2,8	2,9	2,8	2,9	2,6
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,0	3,1	2,9	3,0	2,7	2,6	2,4	2,5	2,5	2,4	2,5	2,4	2,4	2,4	2,6	2,4	2,2
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,8	3,9	3,9	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,5	3,6	3,7	3,8	3,8	4,0	3,9	3,8
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,7	3,7	3,2	2,9	2,9	2,7	2,8	2,6	2,9	2,7	2,8	2,6	2,5	2,5	2,5	2,4	2,3	2,1
États-Unis	11,6	11,5	11,9	8,6	8,6	8,3	8,0	8,5	8,4	8,2	8,4	8,4	8,6	9,2	9,2	8,8	8,6	8,7	9,1	7,8	7,9
Japon	8,5	8,7	7,4	5,7	5,3	5,1	4,8	4,7	5,1	4,5	4,4	3,8	3,7	3,8	4,1	4,0	3,8	3,8	3,8	3,6	3,3
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,0	3,2	3,1	3,2	3,1	2,9	3,0	3,0	2,8
Chine	1,9	2,9	3,8	7,3	8,0	8,7	8,8	9,7	10,4	10,5	11,2	11,8	12,5	13,9	13,5	13,0	13,0	13,3	11,0	16,6	16,0
Zone euro (17)			29,5	30,2	29,4	30,0	28,6	29,1	26,4	25,8	24,4	24,8	25,1	25,1	26,1	25,8	25,7	25,5	26,8	24,6	24,9
OCDE	75,4	72,0	68,1	62,0	60,5	59,6	57,2	58,2	55,7	54,3	53,3	53,4	53,3	54,4	55,5	54,6	53,8	53,8	55,4	50,9	50,8

Source : FMI (dernière donnée disponible : troisième trimestre 2020)

### Principaux exportateurs mondiaux de biens (en % du commerce mondial, données en volume)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Allemagne	9,4	7,0	7,5	7,5	7,7	7,8	7,7	7,3	7,4	7,4	7,5	7,3	7,3	7,5	7,5	7,4	7,4	7,3
France	<b>4,9</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>						
Espagne	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0
Italie	4,9	4,9	4,1	3,4	3,3	3,3	3,1	2,8	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5
Belgique	2,7	2,4	2,3	2,1	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7
Pays-Bas	3,6	3,4	3,6	3,2	3,1	3,1	3,0	3,1	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,1
Royaume-Uni	6,1	5,6	5,4	4,9	5,0	4,5	4,4	4,5	4,2	4,2	4,1	3,9	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
États-Unis	12,9	12,9	12,7	10,7	10,7	10,7	11,0	11,1	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	10,8	10,6	10,4	10,3	10,2
Japon	5,5	4,6	4,2	4,3	4,3	4,4	4,3	3,6	4,0	3,7	3,6	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,6
Corée	1,0	1,4	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,8	2,8	3,1	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9
Chine	1,6	2,3	3,5	7,0	8,0	8,9	9,4	9,4	10,6	10,9	11,2	11,8	11,8	11,2	11,2	11,8	11,8	11,9
Zone euro (17)	0,0	28,7	29,9	27,6	27,4	27,2	26,4	25,7	25,1	25,0	24,8	24,3	24,5	25,4	25,5	25,6	25,5	25,9
OCDE	74,0	70,1	71,7	65,8	65,2	64,4	63,4	62,8	61,8	61,4	61,0	60,3	60,6	61,4	61,5	61,0	61,0	61,4

Sources : OCDE, calculs DG Trésor

Annexe 6 : parts de marché (%) des principaux exportateurs mondiaux par grandes zones

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 S1	
Europe	France	8,9	8,9	8,4	7,0	6,6	6,3	6,0	6,3	5,8	5,6	5,4	5,4	5,5	5,4	5,5	5,2	5,1	4,9	
	Allemagne	18,4	16,4	14,7	15,5	15,3	15,7	14,9	15,4	14,6	14,4	13,7	13,9	14,2	14,6	14,9	14,7	14,4	14,1	14,1
	Italie	7,3	7,2	6,1	5,8	5,6	5,7	5,3	5,3	5,1	5,0	4,8	4,9	4,9	4,9	5,0	5,0	5,0	4,9	4,9
	Japon	3,9	3,4	3,1	2,1	2,0	2,0	1,9	1,6	1,8	1,7	1,5	1,3	1,2	1,3	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3
	Espagne	2,5	3,1	3,2	3,2	3,0	3,1	2,9	3,2	3,1	3,1	2,9	3,1	3,1	3,2	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3
	Royaume-Uni	6,8	6,4	6,6	5,2	5,5	4,3	4,0	4,0	4,0	4,2	3,8	4,5	4,1	4,1	3,8	3,7	3,7	3,5	3,5
	États-Unis	6,8	6,2	6,8	4,5	4,6	4,5	4,5	4,9	4,7	4,5	4,7	4,6	4,6	5,2	5,2	5,0	5,0	5,2	5,3
	Chine	0,5	1,0	1,7	3,7	4,2	4,7	4,9	5,2	6,0	5,9	5,9	6,0	6,4	6,9	6,8	6,7	6,7	7,2	7,7
	<b>Zone Euro (19)</b>	<b>55,0</b>	<b>55,5</b>	<b>52,8</b>	<b>52,6</b>	<b>51,1</b>	<b>51,4</b>	<b>49,5</b>	<b>51,5</b>	<b>48,9</b>	<b>48,1</b>	<b>46,6</b>	<b>47,3</b>	<b>47,8</b>	<b>48,1</b>	<b>49,0</b>	<b>48,7</b>	<b>48,2</b>	<b>47,7</b>	<b>48,1</b>
Afrique	France	16,9	15,2	14,7	12,0	9,0	8,7	8,4	8,8	7,9	7,1	6,4	6,2	6,2	6,1	6,2	5,9	5,6	5,4	5,2
	Allemagne	11,0	9,3	6,7	6,7	6,4	6,2	5,7	5,7	5,2	4,8	4,5	4,5	4,5	4,8	5,1	5,2	4,6	4,5	4,1
	Italie	6,9	6,1	5,2	4,8	4,5	4,6	4,5	4,6	4,0	3,4	3,3	3,6	3,6	3,4	3,4	3,4	3,4	3,1	2,7
	Japon	6,3	6,6	3,5	3,3	3,0	3,1	2,7	2,3	2,5	2,3	2,1	1,8	1,6	1,5	1,5	1,5	1,4	1,6	1,6
	Espagne	3,1	3,2	2,8	3,3	3,0	3,1	3,3	3,4	3,0	2,9	3,3	3,6	3,4	3,4	3,8	4,0	3,9	3,8	3,5
	Royaume-Uni	7,5	6,8	5,0	3,9	3,7	3,3	3,5	2,9	3,2	3,2	3,0	2,5	2,3	2,2	2,2	2,0	1,9	1,9	1,7
	États-Unis	7,7	7,2	6,5	5,5	5,4	5,5	5,4	5,5	5,1	5,1	5,1	5,3	5,5	4,6	4,2	4,0	4,2	4,2	4,0
	Chine	1,6	2,1	3,6	7,3	8,6	9,9	10,6	12,1	12,8	12,5	14,2	14,8	16,5	20,1	19,3	18,7	18,8	19,9	19,9
	<b>Zone Euro (19)</b>	<b>47,2</b>	<b>42,3</b>	<b>37,3</b>	<b>34,6</b>	<b>31,1</b>	<b>31,7</b>	<b>30,6</b>	<b>31,7</b>	<b>28,3</b>	<b>26,4</b>	<b>25,8</b>	<b>26,6</b>	<b>26,2</b>	<b>25,9</b>	<b>26,4</b>	<b>26,8</b>	<b>26,7</b>	<b>25,2</b>	<b>23,7</b>
Asie pacifique et Océanie	France	2,2	2,1	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,0
	Allemagne	4,8	4,6	3,1	3,3	3,4	3,5	3,3	3,8	3,6	3,6	3,4	3,3	3,6	3,5	3,8	3,8	3,8	3,7	3,8
	Italie	1,8	1,8	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8
	Japon	14,4	15,7	13,2	11,2	10,3	9,9	9,5	9,5	9,8	8,6	7,8	6,7	6,5	6,7	7,2	7,1	6,8	6,5	6,7
	Espagne	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	Royaume-Uni	3,1	2,4	1,9	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,5	1,3	1,3	1,3	1,4	1,2
	États-Unis	17,5	14,8	13,5	8,9	8,9	8,6	7,8	8,2	7,8	7,3	7,1	7,1	7,3	7,9	8,2	7,9	7,5	7,5	7,6
	Chine	6,3	6,8	8,1	12,6	13,4	14,1	13,7	14,7	14,4	14,5	15,6	16,9	17,6	19,7	19,3	17,6	17,4	18,3	18,4
	<b>Zone Euro (19)</b>	<b>11,7</b>	<b>11,6</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>	<b>8,5</b>	<b>8,7</b>	<b>8,2</b>	<b>9,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,3</b>	<b>7,9</b>	<b>7,8</b>	<b>8,2</b>	<b>8,2</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>	<b>8,7</b>	<b>8,7</b>	<b>8,6</b>
Amérique du Nord	France	2,4	2,0	2,2	1,9	1,7	1,7	1,6	1,7	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,8	1,6
	Allemagne	5,3	4,5	4,3	4,8	4,9	4,9	4,8	4,6	4,3	4,4	4,7	5,0	5,1	5,4	5,2	5,2	5,0	5,1	4,8
	Italie	2,4	2,1	1,9	1,7	1,6	1,7	1,6	1,5	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0
	Japon	16,1	14,0	10,7	7,6	7,4	7,0	6,3	5,7	5,9	5,4	5,8	5,5	5,1	5,3	5,6	5,4	5,1	5,2	4,5
	Espagne	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
	Royaume-Uni	4,4	3,5	3,5	3,0	2,9	2,9	2,8	3,0	2,7	2,6	2,5	2,4	2,4	2,9	2,7	2,4	2,5	2,8	2,6
	États-Unis	13,7	13,8	12,3	11,1	10,9	11,1	10,9	11,4	11,2	11,0	11,2	11,5	11,5	11,0	10,7	10,6	10,2	10,2	9,6
	Chine	0,9	2,9	3,9	9,2	10,4	11,3	11,5	13,3	13,8	13,7	14,6	15,2	15,7	17,3	16,8	17,4	17,7	15,8	15,7
	<b>Zone Euro (19)</b>	<b>13,7</b>	<b>11,8</b>	<b>12,1</b>	<b>13,3</b>	<b>13,0</b>	<b>13,2</b>	<b>12,8</b>	<b>13,2</b>	<b>12,1</b>	<b>12,1</b>	<b>12,2</b>	<b>12,5</b>	<b>12,9</b>	<b>13,5</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>	<b>14,2</b>	<b>14,8</b>	<b>15,0</b>
Amérique latine	France	2,5	2,3	2,7	2,2	1,8	1,8	1,8	1,7	1,6	1,5	1,5	1,6	1,4	1,5	1,6	1,4	1,4	1,4	1,2
	Allemagne	5,8	5,2	3,8	4,2	4,0	4,1	4,1	4,0	4,1	3,8	3,8	3,8	3,7	3,8	3,8	3,8	3,9	3,9	3,7
	Italie	2,6	3,3	2,6	2,1	2,1	2,3	2,0	1,9	1,7	1,8	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,3
	Japon	7,6	7,5	5,0	4,6	4,8	4,7	4,5	4,7	4,8	4,0	3,7	3,1	2,9	2,8	3,0	2,8	2,8	2,8	2,7
	Espagne	1,7	2,1	1,9	2,0	2,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,6	1,6	1,8	1,7	1,7	1,7	1,8	1,7	1,7	1,5
	Royaume-Uni	2,4	1,8	1,3	1,1	1,1	1,0	1,0	1,1	1,0	0,9	1,0	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
	États-Unis (éch. D)	41,8	38,8	45,3	38,4	37,1	34,6	33,0	35,7	34,4	34,4	35,8	36,5	38,1	39,7	40,7	39,8	39,8	40,6	40,5
	Chine	0,7	1,3	1,9	4,7	6,0	7,3	8,1	8,5	10,5	11,4	12,1	11,9	12,2	13,5	12,7	13,3	13,8	14,7	15,6
	<b>Zone Euro (19)</b>	<b>15,3</b>	<b>15,9</b>	<b>13,3</b>	<b>13,3</b>	<b>12,8</b>	<b>13,1</b>	<b>12,5</b>	<b>12,1</b>	<b>12,0</b>	<b>11,6</b>	<b>11,6</b>	<b>12,0</b>	<b>11,5</b>	<b>11,5</b>	<b>11,9</b>	<b>11,8</b>	<b>11,9</b>	<b>11,9</b>	<b>11,2</b>

Sources : Biens : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en valeur en dollars; dernière donnée disponible : premier semestre 2020.

### *Annexe 7 : liste des « biens Covid »*

Sauf mention contraire, la liste indicative suivante est utilisée dans ce rapport en référence aux produits utilisés dans la lutte contre la Covid.

Code douanier	Description
NC8 22071000	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus
NC8 30021400	Produits immunologiques, mélangés ... dont test de détection du Coronavirus
NC8 38089490	Désinfectants
NC8 38220000	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire...
NC8 40151100	Gants en caoutchouc vulcanisé non-durci, pour la chirurgie
NC8 48189010	Articles à usage chirurgical, médical ou hygiénique, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose... dont draps en papier
NC8 62101092	Blouses à usage unique, du type utilisé au cours d'interventions chirurgicales
NC8 62101098	Vêtements en non tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés...
NC8 63079092	Draps à usage unique, en non tissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales
NC8 63079098	Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. dont masques de protection sans filtre remplaçable
NC8 90181990	Autres appareils de surveillance simultanée de deux ou plusieurs paramètres physiologiques
NC8 90189050	Appareils de transfusion et de perfusion (tubes respiratoires, pompes à succion, infusion, nutrition)
NC8 90192000	Appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire dont respirateurs
NC8 90200000	Appareils respiratoires et masques à gaz autres... dont masques avec filtres remplaçables

[Dernière page de texte]

[page III de couverture - blanche]

